



Ressources naturelles
Canada

Natural Resources
Canada

UNCLASSIFIED - NON CLASSIFIÉ

Bâtir un avenir prospère pour les travailleurs et les communautés : Plan d'action canadien pour des emplois durables 2026-2030

Canada

Also available in English under the title: Building a Prosperous Future for Workers and Communities: Canada's 2026-2030 Sustainable Jobs Action Plan

Pour obtenir des renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec Ressources naturelles Canada à copyright-droitdauteur@nrcan-rncan.gc.ca.

Cat. No. M4-286/2026F-PDF (En ligne) / ISBN 978-0-660-97936-6

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représentée par le ministre des Ressources naturelles, 2026

Bâtir un avenir prospère pour les travailleurs et les communautés : Plan d'action canadien pour des emplois durables 2026-2030

Message

La prospérité du Canada repose depuis toujours sur la force de ses citoyens et de ses collectivités et sur l'abondance de ses ressources naturelles. Aujourd'hui, à l'heure où le monde qui nous entoure change à toute vitesse, le Canada se trouve à un moment charnière. L'instabilité mondiale, la transformation des relations commerciales et le contexte géopolitique incertain refaçonnent les marchés : de nouvelles technologies font leur apparition, et la transition vers une économie à faibles émissions de carbone s'accélère. Notre responsabilité est claire : pour réorganiser notre économie, nous devons assurer une croissance plus propre, bâtir des collectivités plus fortes et plus résilientes et garantir la sécurité économique de toute la population canadienne – tout en protégeant nos travailleurs et en veillant à ne laisser personne en rade.

Pour relever ce défi, nous avons besoin d'une nouvelle stratégie économique ambitieuse. Le Canada agit avec célérité – d'abord et avant tout à l'intérieur de ses frontières. Nous effectuons des investissements générationnels et accélérons la réalisation de projets d'intérêt national – des projets qui renforceront notre souveraineté, tisseront des liens entre les régions et nous permettront de diversifier notre économie et de demeurer notre meilleur client dans les secteurs de l'énergie et des ressources naturelles. Grâce à ces efforts, nous augmenterons également les exportations vers de nouveaux partenaires, réduirons notre vulnérabilité face aux perturbations mondiales et créerons des centaines de milliers de bons emplois bien rémunérés, y compris des emplois syndiqués, partout au pays. Pour bien nous préparer, nous investissons dans le développement des compétences, la formation et le perfectionnement de la main-d'œuvre afin que les travailleurs soient outillés pour réussir dans une économie en rapide mutation.

Le **Plan d'action canadien pour des emplois durables 2026-2030** est l'un des piliers du programme échafaudé par ce gouvernement pour bâtir un Canada fort, de même qu'une feuille de route pour affronter la période actuelle. Fondé sur de

solides partenariats avec les syndicats, l'industrie et les communautés autochtones, ce plan d'action montre comment nous concrétisons nos ambitions et mettons en place les projets, les entreprises et les chaînes de valeur qui conforteront le Canada dans son rôle de superpuissance énergétique – aujourd'hui et pendant des générations.

L'honorable Tim Hodgson, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles

Reconnaissance territoriale

Le gouvernement du Canada reconnaît les peuples autochtones comme les intendants originels des terres et des eaux du Canada. Ces terres demeurent assujetties à des traités et à des accords par lesquels le gouvernement du Canada s'est engagé à respecter les droits des Autochtones et à collaborer avec les peuples autochtones. Les efforts fédéraux visant à promouvoir les emplois durables dans le cadre de cette stratégie s'arrimeront respectueusement aux stratégies et systèmes dirigés par les Autochtones afin de tirer des enseignements des systèmes de connaissances des Premières Nations, des Inuits et des Métis, de collaborer à l'atteinte de résultats communs et de faire avancer des initiatives complémentaires.

Aperçu

Le Canada connaît une transition économique importante, façonnée par l'évolution de la dynamique géopolitique et commerciale mondiale. Parallèlement, le passage mondial à une économie à faibles émissions de carbone et résiliente aux changements climatiques s'accélère, modifiant la façon dont la croissance se produit et l'orientation des flux de capitaux. Le Canada possède les atouts nécessaires pour diriger et saisir les immenses possibilités de cette transformation historique et bâtir un Canada fort. Les travailleurs sont au cœur de cette approche. Ce sont eux qui relèveront le défi et assumeront la responsabilité de faire avancer l'innovation technologique, de bâtir des infrastructures et de mettre en œuvre des projets visant à faire progresser les objectifs économiques du Canada. Pour relever ce défi, il est impératif de mettre en place des mesures audacieuses et de collaborer avec les travailleurs pour :

- **Bâtir un Canada fort** : Accélérer la réalisation de projets structurants à l'échelle nationale pour connecter, diversifier et propulser notre économie;

accroître les exportations vers de nouveaux partenaires; et favoriser la création de travail décent et des centaines de milliers d'emplois de qualité.

- **Donner aux travailleurs les moyens d'agir** : Mettre en œuvre un éventail de mesures de soutien ciblées afin d'aider les travailleurs à relever les défis actuels dans des secteurs clés et à se préparer à la prospérité de demain.
- **Protéger les industries** : Promouvoir des politiques industrielles robustes pour établir des stratégies industrielles globales en collaboration avec nos partenaires, comme les syndicats.

Le Plan d'action canadien pour des emplois durables 2026-2030, élaboré conformément à la [*Loi canadienne sur les emplois durables*](#), regroupe ces engagements dans le but de favoriser la création et la protection de ces emplois de qualité pour les générations à venir.

La *Loi canadienne sur les emplois durables* entérine des principes pour guider le travail collectif à l'échelle fédérale afin de créer un avenir équitable et inclusif qui soutient le développement économique, l'action climatique et la sécurité énergétique. Elle pose les bases d'une approche pangouvernementale, en reconnaissant les rôles du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles ainsi que de la ministre de l'Emploi et des Familles à **favoriser la création d'emplois de qualité, à promouvoir un travail décent et à protéger ces possibilités pour les générations à venir**. Alors que le Canada investit dans les industries de demain, il ne s'agit pas seulement de créer davantage d'emplois; le Canada vise à garantir un travail décent et un marché du travail inclusif.

Le travail décent est au cœur des emplois durables. Un emploi durable se définit comme tout emploi qui est compatible avec la trajectoire du Canada pour atteindre la carboneutralité et un avenir climatique résilient et qui reflète la notion de travail décent, soit un travail — notamment des emplois où les travailleurs sont représentés par un syndicat partie à une convention collective — pouvant subvenir aux besoins des travailleurs et de leur famille au fil du temps et qui inclut des éléments tels qu'un revenu équitable, la sécurité d'emploi, la protection sociale et le dialogue social.

Conformément à cette définition, le gouvernement du Canada s'efforce de créer des emplois durables spécialisés et de qualité en veillant à ce que ses investissements comportent des dispositions en faveur des travailleurs, telles que des ententes sur les avantages communautaires, des conditions salariales en vigueur, ainsi que des exigences relatives à la main-d'œuvre syndiquée et à l'achat de produits canadiens.



Description longue

Image représentant les quatre principes directeurs pour des emplois durables sur un graphique à quatre quadrants. Le quadrant supérieur gauche, en bleu foncé, comprend une icône représentant une personne s'exprimant à un podium devant un public, avec le texte : « Dialogue social adéquat, éclairé et continu, fondé sur une approche centrée sur les personnes ». Le quadrant supérieur droit, en bleu saumon, comprend une icône représentant deux mains formant un cœur, avec le texte : « Un travail décent, inspiré des atouts régionaux et culturels, dans un environnement durable qui favorise le bien-être ». Le quadrant inférieur gauche, en beige, montre une icône représentant des mains entrelacées, avec le texte : « Une approche inclusive qui s'attaque aux obstacles à l'emploi et crée des

opportunités pour les groupes sous-représentés ». Le quadrant inférieur droit, en orange, comprend une icône représentant un globe surmonté de trois personnes, avec le texte : « Coopération internationale pour renforcer les efforts mondiaux visant à promouvoir la création d'emplois durables ».

Conformément à ces principes directeurs, le présent Plan d'action tient compte de l'engagement auprès des partenaires et des parties prenantes, y compris les gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones, les syndicats et l'industrie, des avis d'experts du [Conseil du partenariat pour des emplois durables](#) et des commentaires de l'ensemble du gouvernement fédéral pour veiller à ce que le Canada adopte une approche globale, adaptée aux besoins des travailleurs et des collectivités d'un océan à l'autre.

- Environ 80 mémoires ont été reçus de la part d'organisations autochtones, de gouvernements provinciaux et territoriaux et d'autres organisations de l'industrie, des syndicats, des ONG/ONGE, des municipalités, du secteur des compétences et de la formation, de l'équité et du milieu universitaire concernant le Plan d'action. Les principaux thèmes qui ont émergé comprennent l'investissement dans une main-d'œuvre qualifiée, la croissance des secteurs de l'énergie et des ressources naturelles, l'amélioration de la collecte de données, la diversification de la main-d'œuvre, le soutien aux travailleurs et aux collectivités, le renforcement de la réconciliation économique et la gouvernance.
- Le Conseil du partenariat pour des emplois durables est chargé d'amorcer un dialogue avec les gens partout au Canada et de fournir des avis indépendants annuels au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et au ministre des Emplois et des Familles sur les mesures et les politiques liées aux emplois durables. L'avis du Conseil se trouve dans son premier rapport annuel accessible ici : [Conseil du partenariat pour des emplois durables – Rapport annuel – Ressources naturelles Canada](#)

Conformément au principe directeur visant à faire progresser la collaboration internationale, le Canada travaille en collaboration avec ses partenaires internationaux, le milieu universitaire et la société civile pour échanger des leçons apprises et des meilleures pratiques, aidant à uniformiser les règles du jeu pour les entreprises et les travailleurs en promouvant des normes équitables, une croissance inclusive et une innovation partagée. Ce Plan d'action s'appuie sur ce que nous avons appris de nos partenaires internationaux.

Enfin, le gouvernement du Canada s'engage à respecter les droits inhérents et issus de traités des Autochtones, guidé par le cadre juridique et stratégique qui nous dirige, y compris les traités historiques et modernes et les accords sur l'autonomie gouvernementale, les précédents juridiques clarifiant la Constitution canadienne, la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* et le [Plan d'action connexe](#).

Bâtir un Canada fort : favoriser la création de bons emplois et d'un travail décent

À une époque d'incertitude mondiale et d'évolution rapide, la force du Canada réside dans sa capacité de bâtir et à passer de la dépendance à la résilience. Le gouvernement du Canada procède, à un rythme sans précédent, à des investissements générationnels dans les infrastructures pour connecter notre économie, diversifier le commerce et positionner le Canada à la fois comme un chef de file de l'énergie propre et une puissance énergétique conventionnelle.

Par l'entremise de ce plan d'action, le gouvernement du Canada s'engage à faire en sorte que la transition vers une économie plus forte et plus résiliente génère des emplois durables et de qualité dans toutes les régions du pays. À cette fin, il veille au soutien de projets d'intérêt national et à l'utilisation d'outils éprouvés, tels que des ententes sur les avantages communautaires, des exigences relatives au salaire en vigueur, des dispositions concernant la main-d'œuvre syndiquée ainsi que des politiques d'achat de produits canadiens, afin de stimuler une croissance économique inclusive et de garantir que les travailleurs profitent directement des retombées des investissements publics.

Accélérer les grands projets

En août 2025, le gouvernement a lancé le Bureau des grands projets (BGP) pour servir de point de contact unique afin de faire avancer les projets d'intérêt national et de simplifier le processus d'approbation réglementaire des projets. Le Bureau aidera à déterminer les projets d'intérêt national et s'emploiera à structurer le financement ainsi qu'à simplifier et à accélérer la prise de décisions fédérale.

En septembre 2025, le gouvernement a soumis 5 projets et 6 stratégies transformatrices au [Bureau des grands projets](#) (responsable de l'avancement des projets d'intérêt national), représentant plus de 60 milliards de dollars d'investissements et ayant le potentiel de créer jusqu'à 34 000 emplois. [Une](#)

deuxième série annoncée en novembre 2025 ajouterait plus de 56 milliards de dollars en nouveaux investissements pourrait soutenir 68 000 carrières bien rémunérées partout au pays. Bon nombre des projets et des stratégies de transformation proposés à ce jour se trouvent dans des secteurs clés favorisant la carboneutralité, dont les suivants :

- **Projet de nouvelle centrale nucléaire de Darlington :** Situé à Bowmanville, en Ontario, ce projet ferait du Canada le premier pays du G7 à disposer d'un petit réacteur modulaire (PRM) opérationnel. Le premier des quatre réacteurs prévus fournirait une électricité fiable, abordable et propre à 300 000 foyers, soutiendrait 200 emplois à long terme et créerait 1 600 emplois pendant la construction.
- **Projet de mine de cuivre McIlvenna Bay de Foran :** Situé dans l'une des ceintures minérales les plus riches du Canada et réalisé en étroite collaboration avec la Nation crie Peter Ballantyne, ce projet fournirait du cuivre et du zinc afin de renforcer la position du Canada en tant que fournisseur mondial de minéraux critiques pour l'énergie propre, la fabrication de pointe et les infrastructures modernes. Il permettrait de créer 400 emplois, stimulerait les économies locales en Saskatchewan et au Québec, où le cuivre sera fondu, et est appelé à devenir le premier projet de cuivre carboneutre au Canada.
- **Projet hydroélectrique Iqaluit Nukkiqsautiit** (**ᐃᑭᓕᓂᐱᑦ ᐅᐸᑲᑦᓂᐱᑦ**) : Situé sur la rivière Kuugaluk, à 60 kilomètres d'Iqaluit, ce projet appartenant à 100 % aux Inuits propose de construire une centrale hydroélectrique de 15 à 30 MW afin de remplacer le diesel importé, de réduire les émissions, de créer des emplois locaux et de renforcer la souveraineté dans l'Arctique pour les générations à venir.
- **Projet Wind West Atlantic Energy :** Cette stratégie transformatrice vise à exploiter plus de 60 GW de potentiel éolien extracôtier en Nouvelle-Écosse et dans l'ensemble du Canada atlantique, afin de fournir une électricité renouvelable et sans émissions pour répondre à la demande régionale en forte croissance. La première phase de 5 000 MW pourrait produire 24 TWh d'électricité propre chaque année et générer des milliards de dollars en investissements du secteur privé.
- **Projet Pathways Plus :** Cette initiative de captage et de stockage du carbone en Alberta est actuellement à l'étude. Advenant sa réalisation, le projet Pathways Plus contribuerait à soutenir un secteur de l'énergie classique fort tout en réduisant la quantité et l'intensité des émissions des sables bitumineux. À sa pleine capacité, le projet est appelé à générer une

activité économique importante et à soutenir des milliers d'emplois spécialisés à long terme, tout en ouvrant la voie à des exportations de pétrole à plus faible intensité de carbone et en contribuant à la transition énergétique plus large du Canada.

- **Projet de train à grande vitesse Alto** : Il s'agit du premier réseau canadien de train à grande vitesse, s'étendant sur près de 1 000 km entre Toronto et Québec et reliant ainsi près de la moitié de la population canadienne. Grâce à des vitesses pouvant atteindre 300 km/h, il sera possible de réduire de moitié les temps de trajet. Le projet vise à économiser 25 millions de tonnes de CO₂ et à créer 51 000 emplois sur 10 ans.

Le gouvernement continuera à diffuser d'autres annonces sur des projets majeurs dans une série de secteurs qui stimuleront la croissance économique du Canada. Reconnaissant que l'avancement de la réconciliation avec les peuples autochtones, y compris la réconciliation économique, est essentiel pour accélérer la croissance économique du Canada et assurer un avenir inclusif et durable, le gouvernement versera 40 millions de dollars sur 2 ans, à compter de 2025-2026, à Services aux Autochtones Canada par l'intermédiaire de l'**Initiative sur les partenariats stratégiques**, afin de soutenir le renforcement des capacités autochtones et la consultation pour des projets d'intérêt national avant leur désignation en vertu de la Loi.

Le programme Bâtir du Canada

En septembre 2025, le gouvernement a lancé Maisons Canada, une nouvelle agence fédérale dotée d'un financement initial de 13 milliards de dollars, qui construira des logements abordables à grande échelle. Elle tirera parti des terres publiques, offrira des incitations financières flexibles, attirera des capitaux privés, facilitera les grands projets de portefeuille et soutiendra les fabricants modernes pour qu'ils construisent les maisons dont les Canadiens ont besoin. Maisons Canada exploitera des technologies de logement innovantes pour construire plus rapidement et plus durablement, en priorisant les matériaux à faible teneur en carbone, les technologies à faible teneur en carbone et les matériaux canadiens.

Le gouvernement du Canada lance également le Fonds pour bâtir des collectivités fortes, qui fournira 51 milliards de dollars sur 10 ans à partir de 2026-2027 et 3 milliards de dollars par an en continu, afin de soutenir un large éventail de projets d'infrastructure publique à travers le pays, de construire des communautés plus robustes et plus résilientes et de créer des milliers d'emplois de qualité. **À l'appui de la création d'emplois de qualité, le fonds encouragera les**

bénéficiaires à envisager le recours à une main-d'œuvre syndiquée et à utiliser des ententes sur les avantages communautaires en matière d'emploi.

Le programme adopte également la politique « Achetez canadien » qui comprend (à compter de décembre 2025), depuis le 16 décembre 2025, de nouvelles règles d'approvisionnement fédérales visant à soutenir les travailleurs et les industries du Canada. Ces nouvelles règles permettront :

- de créer une chaîne d'approvisionnement canadienne solide en donnant la priorité aux fournisseurs canadiens et aux biens et services d'origine canadienne dans la mesure du possible;
- d'aider les industries canadiennes à devenir plus autonomes et résilientes face aux changements de l'économie mondiale.

Cette politique soutient les industries canadiennes de la construction et de la défense, et s'applique à des projets liés à des bâtiments, à des ponts, à des pièces d'aéronefs et à bien d'autres domaines. Elle exige que les grandes acquisitions fédérales dans les secteurs de la construction et de la défense soient réalisées avec de l'acier, de l'aluminium et des produits du bois fabriqués au Canada. Cette mesure contribue à stimuler l'économie canadienne et à garantir des emplois à nos travailleurs.

Crédit d'impôt à l'investissement

Au 21^e siècle, une économie compétitive est une économie propre. Le gouvernement fédéral veille à ce que le Canada soit à l'avant-garde de cette course mondiale pour attirer des investissements, saisir une occasion générationnelle, créer des emplois et stimuler la croissance économique, tout en luttant contre les changements climatiques.

Le gouvernement du Canada a réalisé des investissements importants dans l'économie à faibles émissions de carbone grâce à ses plans climatiques historiques, y compris la récente Stratégie de compétitivité climatique, qui contribuera à stimuler les investissements d'envergure nécessaires pour bâtir un avenir prospère et carboneutre. Parmi les mesures clés figure un ensemble sans précédent de crédits d'impôt à l'investissement dans l'économie propre, qui offre au cours de la prochaine décennie un incitatif majeur pour attirer les investissements, décarboniser et moderniser l'industrie canadienne.

Le gouvernement du Canada offre ces crédits afin d'attirer des investissements, de créer des emplois bien rémunérés et de faire croître l'économie, tout en luttant contre les changements climatiques.

L'un des crédits d'impôt à l'investissement dans l'économie propre offerts par le gouvernement du Canada vise les technologies de captage, d'utilisation et de stockage du carbone (CUSC). Aussi appelée "gestion du carbone", cette approche regroupe un large éventail de techniques permettant de capter les émissions de CO₂ — qu'elles proviennent de la combustion de combustibles, de procédés industriels ou directement de l'air — afin de stocker le CO₂ sous terre ou dans le béton.

Les crédits d'impôt à l'investissement dans l'économie propre comprennent des exigences relatives à la main-d'œuvre qui incitent les demandeurs à respecter les exigences relatives au salaire courant et à l'apprentissage. Si ces exigences ne sont pas respectées (pour le crédit d'impôt CUSC, le crédit d'impôt pour les technologies propres ou le crédit d'impôt pour l'hydrogène propre), le taux du crédit est réduit de dix points de pourcentage.

Bâtir la main-d'œuvre du Canada

Une économie résiliente dépend d'une main-d'œuvre diversifiée et **hautement qualifiée**. La demande de main-d'œuvre et de compétences évolue au Canada, sous l'effet de l'augmentation des départs à la retraite, de l'inadéquation des travailleurs et des compétences, de l'automatisation, de l'IA et de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. C'est pourquoi le gouvernement investit pour recruter, former et perfectionner la main-d'œuvre du Canada afin de veiller à ce que nous soyons prêts à relever les défis d'aujourd'hui et à assurer l'avenir de l'économie canadienne.

Le [Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical – Volet Emplois durables](#) (PFIMS-VED), dirigé par Emploi et Développement social Canada, investit dans des projets qui soutiennent les syndicats et leurs partenaires pour diriger l'élaboration de formations écologiques pour les travailleurs des métiers. Ce programme vise à soutenir une série de projets qui élaboreront et offriront une formation verte pour les compagnons et les apprentis dans les métiers du Sceau rouge qui sont essentiels pour réduire les émissions du Canada et faire avancer la résilience économique.

Le PFIMS-VED fait directement progresser les [recommandations de la Table consultative dirigée par les syndicats](#) en produisant des résultats mesurables :

accroître le financement pour augmenter la diversité au sein des métiers spécialisés et créer des avantages de formation ciblés qui aident les travailleurs touchés par la transition vers une économie à faibles émissions de carbone à obtenir un emploi stable et axé sur l'avenir. Voici des exemples de projets financés dans le cadre du PFIMS-VED :

- **Le Centre de formation en maçonnerie de l'Ontario** mène une initiative de formation aux compétences vertes visant à moderniser la main-d'œuvre des briqueteurs et à renforcer la capacité du Canada à respecter son Plan de réduction des émissions pour 2030. Le projet permettra de perfectionner 350 participants dans cinq provinces grâce à des techniques spécialisées pour la rénovation à faibles émissions de carbone de bâtiments en maçonnerie. Ce projet soutient la transition du Canada vers une économie carboneutre en améliorant la capacité des briqueteurs à contribuer aux efforts de rénovation à grande échelle et en intégrant des compétences vertes dans leur parcours d'apprentissage.
- Le **Conseil régional des charpentiers** mène un projet national de formation aux compétences vertes pour perfectionner 1 600 apprentis et compagnons dans sept provinces. Le projet renforce les capacités dans les technologies émergentes de construction verte – construction en bois massif, enveloppes du bâtiment, et gréage et levage – afin de renforcer la transition du Canada vers des bâtiments et des infrastructures à faibles émissions de carbone. Cette initiative augmentera l'offre de charpentiers prêts à l'emploi pour aider à répondre aux demandes du programme de construction à faible carbone du Canada et à faire progresser les technologies propres dans la construction.

Le gouvernement s'est également engagé à créer des possibilités d'apprentissage pour la prochaine génération de travailleurs qualifiés par l'entremise du **Service d'apprentissage**, qui créera des placements de formation essentiels auprès de petits et moyens employeurs pour les apprentis dans les métiers Sceau rouge à forte croissance de la construction et de la fabrication. Emploi et Développement social Canada lancera bientôt un nouveau Service d'apprentissage pour aider à recruter de nouveaux apprentis et soutenir leur maintien en poste et leur progression.

L'avenir économique du Canada dépend des **jeunes**. Investir dans leurs compétences positionne le Canada pour être compétitif en dotant la main-d'œuvre nécessaire pour bâtir une économie compétitive sur le plan climatique. C'est pourquoi le gouvernement investit 40 millions de dollars sur 2 ans (à compter de

2026-2027) pour créer une Brigade jeunesse pour le climat (dirigée par Emploi et Développement social Canada) afin d'offrir aux jeunes une formation rémunérée en matière de compétences liées au climat et aux interventions d'urgence, ainsi que des possibilités d'acquérir une expérience professionnelle.

Pleins feux sur le Programme de stages en sciences et en technologie – Emplois verts de Ressources naturelles Canada

À propos du programme

Compte tenu des graves pénuries de main-d'œuvre et de compétences dans le secteur des ressources naturelles, les jeunes constituent la principale source de renouvellement de la main-d'œuvre. En finançant les employeurs pour embaucher et former des jeunes (âgés de 15 à 30 ans) partout au Canada, le Programme de stages en sciences et en technologie (PSST) – Emplois verts réduit les risques liés à l'embauche et offre aux jeunes une expérience pratique et les compétences nécessaires pour ouvrir la voie à des carrières, tout en soutenant la concurrence et la résilience du secteur des ressources naturelles et en contribuant à faire du Canada une superpuissance énergétique

Résultats

Dans le cadre de la [Stratégie emploi et compétences jeunesse](#), PSST – Emplois verts, le gouvernement crée des emplois pour les jeunes depuis 1997. Le programme continue de générer des résultats pour le secteur des ressources naturelles :

- Le PSST – Emplois verts a créé plus de 6 000 emplois verts pour les jeunes depuis 2017.
- Environ 80 % des jeunes obtiennent un emploi après avoir participé au programme, ce qui démontre un lien plus fort avec le marché du travail.
- Environ 80 % des jeunes sont issus d'un groupe visé par l'équité en matière d'emploi, ce qui contribue à maximiser la participation au marché du travail.

Les employeurs financés par le PSST – Emplois verts se trouvent dans toutes les provinces et tous les territoires, y compris les petites et moyennes entreprises et les organisations dirigées par des Autochtones, qui créent des emplois qui n'existeraient peut-être pas autrement et dans les régions où se trouvent de nombreux emplois liés aux ressources naturelles (p. ex. les communautés nordiques, éloignées et autochtones).

Pour de plus amples renseignements sur les possibilités de financement, consultez : [Emplois verts dans les ressources naturelles](#)

L'**immigration** aide également à combler les pénuries de main-d'œuvre critiques dans les industries prioritaires où il n'y a pas suffisamment de talents au pays. Comme annoncé dans le budget de 2025, la Stratégie et le Plan d'action pour l'attraction de talents internationaux positionneront le système d'immigration de manière à répondre aux besoins stratégiques du marché du travail, garantissant que le Canada dispose des talents nécessaires pour stimuler l'innovation et la croissance dans nos industries stratégiques, tout en respectant les cibles d'immigration afin d'assurer un taux d'immigration durable.

De plus, le gouvernement du Canada s'engage à **maximiser la participation au marché du travail des groupes sous-représentés, marginalisés ou en quête d'équité** dans les secteurs de l'énergie, des ressources naturelles et d'autres secteurs clés à faible intensité carbone. Par exemple, le Canada s'efforce d'accroître la participation et la sécurité au travail des femmes, des peuples autochtones, ainsi que des nouveaux Canadiens et des Canadiens racisés à la main-d'œuvre des secteurs des mines et des minéraux critiques par l'intermédiaire de campagnes de sensibilisation et d'autres initiatives.

Emploi et Développement social Canada offre des programmes liés à la main-d'œuvre qui soutiennent les groupes sous-représentés — notamment les personnes en situation de handicap, les femmes, les nouveaux arrivants et les jeunes — afin de leur permettre d'accéder à des possibilités dans les secteurs durables et à faible intensité carbone, comme l'énergie propre, la construction durable et les technologies vertes. Ces programmes réduisent les obstacles à l'emploi, appuient le perfectionnement des compétences et favorisent une participation équitable au marché du travail. De plus, des programmes dirigés par des Autochtones aident les communautés autochtones à soutenir les efforts de perfectionnement des compétences et de la main-d'œuvre, tout en contribuant à la réconciliation en cours.

L'**avancement de la réconciliation avec les peuples autochtones**, y compris la réconciliation économique, est essentiel à la croissance économique du Canada, à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et à un avenir plus équitable, inclusif et durable. Les communautés autochtones jouent déjà un rôle central dans les secteurs de l'énergie et des ressources naturelles, et leur leadership est essentiel au succès du développement des projets. Les gouvernements et les organisations autochtones sont également les mieux placés pour diriger le développement de la main-d'œuvre aligné sur les priorités communautaires. Des programmes tels que le Programme de formation pour les

compétences et l'emploi destiné aux Autochtones, élaboré conjointement et soutenu par 2 milliards de dollars sur 10 ans, montrent comment la prestation de services aux Autochtones fondée sur les distinctions renforce les compétences, les résultats en matière d'emploi et la participation à la croissance propre et à l'intendance environnementale.

Commerce intérieur et mobilité de la main-d'œuvre

Les différences réglementaires et les obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre peuvent limiter le mouvement des travailleurs qualifiés à travers le Canada, les empêchant d'accéder à des possibilités d'emploi convenables dans d'autres régions. Cela peut créer des inadéquations entre les compétences et les postes vacants, réduisant la productivité et ralentissant la croissance des emplois durables. En rationalisant la réglementation et en améliorant la mobilité de la main-d'œuvre, le Canada peut favoriser un marché national véritablement ouvert, réduisant les coûts pour les entreprises et les consommateurs, renforçant les chaînes d'approvisionnement, stimulant la productivité et créant de nouvelles possibilités qui aident à bâtir une économie unique.

Par l'entremise de la *Loi sur le libre-échange et la mobilité de la main-d'œuvre au Canada*, le gouvernement du Canada soutient la mobilité de la main-d'œuvre en éliminant les obstacles fédéraux, afin que les travailleurs autorisés par une province ou un territoire puissent occuper plus facilement le même emploi en vertu des règles fédérales.

Par l'entremise du Forum des ministres du marché du travail, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux collaborent pour mettre en œuvre un plan d'action global sur la mobilité de la main-d'œuvre. Ce plan entraînera des changements immédiats et à long terme qui réduiront considérablement les obstacles à la mobilité des travailleurs dans les professions réglementées. Par exemple, comme l'ont demandé les premiers ministres, les provinces et les territoires mettent en œuvre une norme de service de 30 jours pour le traitement des demandes de mobilité de la main-d'œuvre, ainsi que des outils de vérification numérique pour soutenir la reconnaissance rapide des titres de compétences des gens de métier. Dans l'ensemble, ces initiatives permettront aux travailleurs d'accéder plus aisément aux possibilités d'emploi partout au Canada.

Donner aux travailleurs les moyens d'agir : la résilience en période de transition

Que ce soit en raison de l'évolution des marchés mondiaux, de la transformation technologique ou des différends commerciaux, le gouvernement du Canada prend des mesures pour aider les travailleurs, les entreprises et les collectivités à s'adapter rapidement face aux changements économiques et pour bâtir une main-d'œuvre résiliente prête pour l'avenir.

Dans le cadre de ce plan d'action, le gouvernement du Canada s'engage à soutenir les travailleurs et les entreprises touchés par la transition économique, y compris dans le contexte d'une **économie à faibles émissions de carbone et compétitive**.

Soutenir les travailleurs dans les secteurs touchés par les tarifs

Compte tenu de l'urgence du moment, le gouvernement a annoncé une série de nouvelles mesures pour protéger les travailleurs et les entreprises dans les secteurs les plus touchés par les tarifs et les perturbations liées au commerce. Ces actions seront entreprises en collaboration avec des partenaires clés, notamment les syndicats, l'industrie et les gouvernements provinciaux et territoriaux. Ces mesures aident à protéger les travailleurs et les emplois durables partout au Canada.

Par exemple, dans le cadre du nouveau programme de requalification destiné aux travailleurs, le gouvernement investit 382,9 millions de dollars sur 5 ans, ainsi que 56,1 millions de dollars de façon continue, pour lancer de nouvelles **Alliances pour la main-d'œuvre** (les Alliances) et le **Fonds d'innovation pour la main-d'œuvre sectorielle**, afin d'aider à atténuer les répercussions des tarifs sur les travailleurs canadiens. [Note de bas de page1](#) Dirigées par Emploi et Développement social Canada, les Alliances réuniront des employeurs, des représentants syndicaux, des établissements de formation, des groupes sous-représentés, des organismes de perfectionnement de la main-d'œuvre, des partenaires autochtones et des associations sectorielles afin d'aider les entreprises à s'adapter au marché du travail changeant. Les Alliances fonctionneront comme une version modernisée des tables sectorielles de partenariat, qui ont été recommandées dans le rapport de la Table consultative dirigée par les syndicats. Les Alliances cerneront et élaboreront des plans pour répondre aux besoins particuliers des travailleurs dans les six secteurs prioritaires dans lesquels elles seront établies, y compris le

logement et la construction; les transports et les chaînes d'approvisionnement; la fabrication de pointe (y compris l'intelligence artificielle); l'énergie et l'électricité; les mines et les minéraux; et l'économie des soins. Le Fonds d'innovation pour la main-d'œuvre sectorielle soutiendra des investissements stratégiques ciblés et privilégiera un modèle de partage des coûts, mobilisant des capitaux privés pour favoriser la durabilité à long terme et maximiser la valeur des investissements, tout en générant des avantages nets pour les employeurs, les entreprises et l'industrie en général. Le fonds prévoit des investissements ciblés propres au secteur pour aider les travailleurs en milieu de carrière et ceux touchés par les tarifs à faire la transition vers des industries en croissance. Il vise également à investir dans des projets qui s'attaquent aux pénuries de main-d'œuvre systémiques, créent des bassins de talents et soutiennent le développement de la main-d'œuvre dans des domaines émergents, tels que l'intelligence artificielle et l'automatisation.

Par l'entremise du **Programme de solutions pour la main-d'œuvre sectorielle**, le gouvernement investit 94,5 millions de dollars sur 5 ans pour relever les défis systémiques de la main-d'œuvre dans des secteurs économiques clés, y compris ceux touchés par les perturbations liées au commerce. Le programme soutient des initiatives axées sur le recensement et la prise en charge des besoins aigus et systémiques en matière de perfectionnement de la main-d'œuvre. Pour ce faire, il prévoit l'élaboration de l'information sur le marché du travail (IMT), la création d'outils et de ressources pour la main-d'œuvre afin d'accroître la capacité des employeurs, ainsi que des activités de mobilisation de l'industrie pour répondre aux besoins liés au perfectionnement de la main-d'œuvre et à ceux des employeurs.

Par l'entremise des **Ententes sur le développement du marché du travail** conclues avec les provinces et les territoires, le gouvernement investit 570 millions de dollars sur 3 ans pour soutenir la formation et l'aide à l'emploi destinées aux travailleurs touchés par les tarifs et les fluctuations du marché mondial. Ce financement aide les provinces et les territoires à offrir des mesures de requalification et de soutien à l'emploi pour les travailleurs touchés.

Pour outiller les entreprises en vue de la croissance et de la diversification, le gouvernement attribue 5 milliards de dollars sur 6 ans à compter de 2025-2026 pour le **Fonds de réponse stratégique (FRS)**, dont le but consiste à soutenir des projets transformateurs à grande échelle qui renforcent la résilience économique dans les industries touchées par des perturbations liées au commerce. Ce fonds vise à renforcer les chaînes d'approvisionnement et à protéger les bons emplois dans des secteurs clés tels que l'acier, l'aluminium, les produits forestiers,

l'automobile et autres. Il a également pour mandat de réduire les risques liés à l'innovation à grande échelle dans des secteurs qui sont fondamentaux pour la transition vers la carboneutralité du Canada et pour assurer la compétitivité climatique, tels que l'acier vert, la fabrication de technologies propres et les véhicules électriques.

Transformer le secteur de l'automobile du Canada

Le Canada a une occasion unique de transformer son **industrie de l'automobile**. Ce secteur soutient plus de 500 000 travailleurs, contribue à hauteur de plus de 16 milliards de dollars par année au PIB du Canada et constitue l'une des plus grandes industries d'exportation du pays. Le gouvernement a présenté une nouvelle stratégie automobile visant à récompenser la production de véhicules fabriqués au Canada ainsi qu'à mettre à profit nos capacités de calibre mondial en matière d'intelligence artificielle et notre expertise technologique pour fabriquer les voitures de demain. De plus, elle permettra de positionner le Canada à titre de chef de file mondial de la production de véhicules électriques (VE).

Renforcer le secteur de la foresterie et du bois d'œuvre résineux

Le gouvernement aide également le secteur de la foresterie et du bois d'œuvre résineux à se transformer pour demeurer compétitif. Ces mesures contribueront à libérer le plein potentiel de l'industrie pour suivre le rythme de la construction accrue de logements et d'infrastructures majeures.

À cette fin, le gouvernement prévoit notamment d'investir 500 millions de dollars sur 3 ans dans des programmes visant à concevoir de nouveaux produits et de nouveaux marchés nationaux et internationaux pour les produits forestiers canadiens; de créer un guichet unique d'orientation pour soutenir les entreprises du secteur forestier cherchant à se transformer, à se diversifier et à obtenir d'autres formes de soutien; et d'établir le Groupe de travail sur la transformation du secteur forestier canadien pour élaborer une feuille de route de haut niveau décrivant les mesures à prendre pour soutenir, restructurer et repositionner l'industrie à moyen et à long terme.

Soutenir l'acier canadien

Les producteurs d'acier canadiens sont fortement exposés au commerce international, ayant exporté un peu plus de 50 % de leur production annuelle en

2024, dont plus de 90 % vers les États-Unis. Notre industrie sidérurgique est une pierre angulaire de l'économie nationale, essentielle à la construction d'infrastructures, au soutien de la fabrication de pointe et à la garantie de notre prospérité future. Le Canada est fier de ses travailleurs de l'acier hautement qualifiés et de l'industrie forte et résiliente qu'ils ont bâtie.

Le gouvernement investit 70 millions de dollars sur 3 ans pour les travailleurs de l'acier par l'entremise des Ententes sur le développement du marché du travail conclues avec les provinces et les territoires.

- Des mesures de soutien seront élaborées en partenariat avec les travailleurs, les employeurs ainsi que les provinces et les territoires pour permettre la reconversion et le perfectionnement de quelque 10 000 travailleurs de l'acier.
- Le financement soutiendra l'accès à une formation ciblée, à des mesures de soutien financier liées à la requalification et à des programmes de maintien en poste, afin que les travailleurs puissent continuer à contribuer à un secteur sidérurgique résilient et compétitif tout en accédant à des emplois en demande.
- Ces mesures profiteront aux travailleurs de l'acier en milieu de carrière et de longue date touchés par les tarifs américains et les fluctuations du marché mondial.

De plus, le FRS consacre un milliard de dollars pour la transition de l'industrie sidérurgique vers de nouveaux secteurs d'activité et le renforcement des chaînes d'approvisionnement nationales.

Par l'entremise d'Accords de partenariat en matière de compétences, Emploi et Développement social Canada soutient le rôle fédéral en fournissant aux ministères et organismes fédéraux un libellé lié à la planification et au perfectionnement de la main-d'œuvre, veillant ainsi à ce que ces éléments soient traités comme des composantes essentielles des investissements d'intérêt national et des initiatives de réponse tarifaire. Ces accords exigent que les employeurs sollicitant un soutien fédéral recensent rapidement leurs propres besoins en main-d'œuvre, planifient la formation et investissent dans le perfectionnement des compétences requises, en tant que partie intégrante de l'investissement. Cette exigence garantit que les entreprises bénéficiant du financement du FRS investissent également dans le développement de leur main-d'œuvre, au même rythme que leur organisation se développe grâce à ce fonds.

Dans le cas d'un réoutillage d'usine, alors que le FRS modernise l'installation pour augmenter la capacité de production, les entreprises doivent utiliser le libellé des Accords de partenariat en matière de compétences pour s'assurer que l'employeur investit simultanément dans des initiatives de formation, le perfectionnement des travailleurs existants, le recrutement de nouveaux talents et l'atteinte de cibles pour accroître la participation des groupes sous-employés, afin qu'ils soient prêts à exploiter l'installation réoutillée. Le FRS développe l'infrastructure de l'organisation; le libellé proposé par les Accords de partenariat en matière de compétences garantit que l'organisation assure le développement de son personnel.

Bâtir un système pour faire face aux chocs

À l'échelle de l'économie, le Canada dispose d'un solide système de soutien du revenu, dont l'**assurance-emploi (AE)**, qui offre un soutien du revenu temporaire aux travailleurs sans emploi dans l'ensemble de l'économie pendant qu'ils cherchent un emploi ou mettent à niveau leurs compétences.

Le programme Travail partagé de l'assurance-emploi est un outil clé et un premier rempart pour aider à prévenir les mises à pied. Ce programme offre des prestations d'assurance-emploi aux employés admissibles qui conviennent avec leur employeur de travailler un nombre réduit d'heures en raison d'une baisse d'activité de l'entreprise indépendante de la volonté de l'employeur. Cette mesure aide les entreprises à conserver leurs employés qualifiés et permet aux travailleurs de garder leur emploi durant un ralentissement temporaire des activités. En 2025, afin de soutenir les entreprises et les travailleurs touchés par les tarifs et les perturbations liées au commerce, le gouvernement du Canada a mis en place des améliorations temporaires afin de faciliter l'accès aux accords de Travail partagé et d'en prolonger la durée.

En outre, une nouvelle subvention pour la rétention des travailleurs a été mise en œuvre le 17 février 2026 et sera en vigueur jusqu'au 31 mars 2027, afin de soutenir davantage le maintien en emploi des travailleurs et l'adéquation de leurs revenus. Elle est offerte aux entreprises admissibles de tous les secteurs de l'économie qui ont un accord de Travail partagé actif et qui s'engagent à soutenir la formation de leurs employés qui travaillent un nombre d'heures réduit. Cette subvention permet aux entreprises d'offrir un complément aux prestations de Travail partagé de l'AE à leurs employés participant à une formation, les jours où ils ne travaillent pas. Cette mesure est appelée à aider jusqu'à 26 000 travailleurs, dont ceux des

secteurs de l'acier, du bois d'œuvre résineux, de l'automobile et de bien d'autres secteurs exposés à des tarifs élevés.

Enfin, en 2025, le gouvernement a mis en place des mesures d'assouplissement temporaires en matière d'AE afin de s'assurer que les travailleurs touchés par les tarifs puissent accéder au soutien du revenu dont ils ont besoin, notamment :

- La suppression du délai de carence d'une semaine afin que les travailleurs puissent commencer à recevoir des prestations immédiatement, ce qui les aidera à s'adapter plus facilement à une baisse soudaine de revenu;
- La suspension de certaines règles de l'AE concernant le traitement des sommes versées à la cessation d'emploi afin que les travailleurs n'aient pas à les épuiser avant d'accéder aux prestations d'AE;
- L'octroi de 20 semaines supplémentaires de soutien du revenu destiné aux travailleurs de longue date, qui pourraient avoir besoin de plus de temps pour réintégrer le marché du travail ou pour se recycler ou perfectionner leurs compétences.

Ensemble, ces mesures garantissent que les employeurs et les travailleurs disposent du soutien dont ils ont besoin pour demeurer résilients alors qu'ils traversent cette période de transition et de perturbations.

Alimentée par l'intelligence artificielle de pointe et des données en temps réel, la modernisation du Guichet-Emplois du gouvernement du Canada offrira des outils et des services personnalisés et accessibles afin d'aider les Canadiens à saisir des occasions plus rapidement, de soutenir l'apprentissage continu et de renforcer la résilience du marché du travail pour les travailleurs touchés par les tarifs. Les principales améliorations comprennent :

- Pour les employeurs, des renseignements personnalisés et un tableau de bord de l'offre de main-d'œuvre en temps réel;
- Pour les chercheurs d'emploi, des aiguillages personnalisés pour une aide en personne, des services de jumelage d'emploi améliorés et un outil de recherche de formation national offrant un moyen simple et centralisé de rechercher des cours de formation de courte durée.

Afin de soutenir la participation à l'économie carboneutre, le Guichet-Emplois propose un filtre d'emplois verts et d'autres ressources concernant les emplois verts au Canada. Il fournit également des mesures de soutien gratuites afin d'aider des groupes précis à participer au marché du travail, dont les Autochtones, les personnes ayant un handicap, les nouveaux arrivants et les jeunes.

Soutenir les travailleurs dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone

Ces mesures contribuent à poser les bases de l'approche que le Canada adoptera pour gérer la transition plus large vers la carboneutralité d'ici 2050. Alors que les marchés mondiaux se transforment, que les technologies évoluent et que les industries et leurs employés s'efforcent de décarboner leurs activités et leurs milieux de travail, le Canada doit bâtir un système qui garantit que la transition vers la carboneutralité est un moteur de qualité de l'emploi et de croissance.

La Stratégie de compétitivité climatique du Canada s'appuie sur nos forces : nos industries de l'énergie et des ressources, la fabrication de pointe, ainsi que les services et les secteurs du bâtiment, tout en s'étendant aux possibilités émergentes comme les minéraux critiques, l'élimination du carbone, l'efficacité des ressources et la fabrication à haute valeur ajoutée. En offrant de la prévisibilité et de la certitude dans l'élaboration d'emplois durables et en tirant parti de notre main-d'œuvre talentueuse et spécialisée, le Canada peut générer des investissements, stimuler l'innovation et favoriser la création de bons emplois au sein des collectivités de tout le pays, tout en renforçant sa position comme chef de file de l'économie mondiale à faibles émissions de carbone.

Ce virage mondial crée des centaines de milliers de carrières bien rémunérées partout au Canada. Selon Statistique Canada, après une légère baisse en 2020 (296 596 emplois), les emplois dans le secteur de l'environnement et des technologies propres se sont redressés à 325 567 en 2021 et ont continué d'augmenter pour atteindre 359 023 en 2023. En 2024, le secteur soutenait 363 094 emplois, représentant une croissance soutenue et le rôle important des technologies propres dans l'économie globale. Pour l'avenir, l'économie à faibles émissions de carbone représente une importante possibilité de création d'emplois pour le Canada. En fait, le Centre for Civic Governance estime que les investissements visant à appuyer les engagements en matière de carboneutralité du Canada pourraient générer jusqu'à 9,5 millions d'emplois d'ici 2050, et ce, dans le secteur de la construction à lui seul.

Ces possibilités couvrent à la fois des rôles techniques spécialisés et d'autres rôles de soutien, nécessitant un ensemble diversifié de compétences et d'antécédents scolaires, allant de la formation professionnelle et des certifications aux diplômes d'études supérieures.

Figure 1. Professions en demande

Les tableaux ci-dessous mettent en évidence certaines professions clés qui devraient être en demande dans les secteurs à faibles émissions de carbone, reflétant le besoin urgent de talents capables de concevoir, de bâtir et de gérer des solutions pour une économie forte.

Rôles dans la construction

- Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction
- Grutiers et conducteurs d'équipement lourd
- Électriciens industriels et du réseau électrique
- Ingénieurs professionnels
- Conducteurs de camions de transport
- Directeurs de la construction et superviseurs
- Tuyauteurs, poseurs de conduites de vapeur et installateurs de systèmes de gicleurs
- Soudeurs et opérateurs de machines à souder et à braser
- Spécialistes de l'assurance de la qualité, de l'inspection et de la sécurité
- Mécaniciens industriels et mécaniciens de chantier

Rôles opérationnels

- Mécaniciens (industriels, électriciens, CVC, équipement lourd)
- Mécaniciens de centrales et opérateurs de réseaux électriques
- Manœuvres
- Conducteurs d'équipement lourd
- Cadres supérieurs et gestionnaires de services publics
- Opérateurs de commande centrale et d'usine
- Manutentionnaires
- Techniciens et mécaniciens d'instruments industriels
- Inspecteurs en génie et agents de réglementation
- Électriciens industriels et du réseau électrique

Vitrine : [Les ingénieurs civils](#) planifient, conçoivent, élaborent et gèrent des projets de construction ou de réparation de bâtiments, de structures en terre, de centrales électriques, de routes, d'aéroports, de chemins de fer, d'installations de transport en commun rapide, de ponts, de tunnels, de canaux, de barrages, de ports et d'installations côtières et de systèmes liés aux services autoroutiers et de transport, à la distribution d'eau et à l'assainissement. Ils peuvent également se spécialiser dans l'analyse des fondations, l'inspection des bâtiments et des structures, l'arpentage, la géomatique et la planification municipale. Ils sont

employés par des firmes de génie-conseil, à tous les paliers de gouvernement, par des entreprises de construction et dans de nombreuses autres industries, ou ils peuvent être travailleurs autonomes.

- Exigences : Cette profession exige habituellement un diplôme universitaire (baccalauréat, maîtrise ou doctorat).
- Salaire : 48,56 \$/heure (salaire médian au Canada)
- Compétences : Gestion du temps, essais de contrôle de la qualité, conception de produits, surveillance du fonctionnement de la machinerie et de l'équipement, entretien préventif

Vitrine : [Les conducteurs d'équipement lourd](#) font fonctionner de l'équipement lourd utilisé dans la construction et l'entretien de routes, de ponts, d'aéroports, de gazoducs et d'oléoducs, de tunnels, de bâtiments et d'autres structures; dans les activités d'exploitation minière et de puits à ciel ouvert; et dans les travaux de manutention. Ils sont employés par des entreprises de construction, des entrepreneurs en équipement lourd, des services de travaux publics et des entreprises de pipelines, d'exploitation forestière, de manutention de fret et autres. Les apprentis sont également inclus dans ce groupe de base.

- Exigences : Cette profession exige habituellement un diplôme d'études collégiales, une formation en apprentissage de moins de 2 ans, ou plus de 6 mois de formation en cours d'emploi.
- Salaire : 32,50 \$/heure (salaire médian au Canada)
- Compétences : Fonctionnement et contrôle, essais de contrôle de la qualité, surveillance du fonctionnement de la machinerie et de l'équipement, dépannage, entretien préventif

Pour explorer d'autres professions, veuillez consulter : [Explorer une profession – Guichet-Emplois](#)

Bon nombre des compétences nécessaires pour stimuler l'économie future du Canada existent déjà dans les industries. Plusieurs études ont montré que de nombreux travailleurs au Canada sont bien placés pour occuper des rôles dans l'énergie propre avec peu ou pas de formation supplémentaire :

- Les recherches de l'Institut C.D. Howe ont révélé que les ingénieurs industriels travaillant dans l'industrie des combustibles fossiles possèdent la plupart des compétences nécessaires pour faciliter une transition vers des rôles dans l'énergie éolienne. [Note de bas de page2](#)

- Un rapport de l'Agence internationale de l'énergie indique que, à l'échelle mondiale, la moitié de tous les travailleurs des secteurs des combustibles fossiles qui risquent d'être licenciés au cours de cette décennie possèdent les compétences demandées par les secteurs de l'énergie propre en croissance et pourraient passer à de nouveaux rôles avec environ quatre semaines de formation supplémentaire. [Note de bas de page3](#)
- Un rapport publié par le Conference Board du Canada en partenariat avec le Centre des compétences futures a déclaré que bon nombre des compétences de base utilisées dans les emplois actuels demeureront très pertinentes dans une économie carboneutre. Des compétences comme la communication efficace, la résolution de problèmes, l'adaptabilité et apprendre à apprendre continueront d'être vitales. [Note de bas de page4](#)

Pleins feux sur les compétences en matière d'adaptation

Une économie résiliente aux changements climatiques et une divulgation efficace des risques climatiques reposent sur des professionnels clés (tels que des comptables, des ingénieurs et des urbanistes) possédant les compétences pour comprendre et aborder les risques climatiques. Renforcer cette capacité nécessite le perfectionnement et le recyclage des compétences dans l'ensemble des collectivités et des secteurs, car les emplois liés à l'adaptation couvrent divers antécédents scolaires et professionnels.

Des outils tels que le [Climate Action Competency](#) (Cadre de compétences pour l'action climatique) aident les travailleurs, les fournisseurs de services et les employeurs à cerner les connaissances, les compétences et les comportements requis pour mettre en œuvre efficacement les mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation des gaz à effet de serre.

Élaboration d'un programme de formation sur la résilience climatique pour les professionnels du secteur du bâtiment

Par l'entremise du Programme d'adaptation aux changements climatiques, le gouvernement du Canada investit 367 000 \$ dans un projet à coûts partagés dirigé par Engineers and Geoscientists British Columbia (EGBC) dans le but de renforcer la capacité des professionnels du secteur du bâtiment à intégrer les considérations futures liées aux changements climatiques à leur pratique. En élaborant et en

offrant un cours de formation sur la résilience et un document d'orientation connexe, EGBC devrait former 70 professionnels du bâtiment d'ici mars 2026. Les besoins en compétences varient également considérablement à travers Canada, façonnés par les priorités régionales, sectorielles, autochtones et communautaires. Par exemple :

- Les collectivités du Nord et territoriales ont besoin d'expertise dans les infrastructures en climat froid et les systèmes énergétiques éloignés.
- Les provinces des Prairies font preuve de leadership dans la gestion du carbone et la production d'énergie propre comme l'hydrogène et les biocarburants, tout en renforçant la capacité dans la fabrication de technologies propres, les minéraux critiques et l'énergie nucléaire. La Colombie-Britannique renforce ses compétences en matière de minéraux critiques, d'énergie propre, de bioénergie, de gestion forestière résiliente aux feux de forêt et des secteurs émergents.
- Le Canada atlantique élabore une capacité pour d'énergie éolien terrestre et extracôtier.
- Les centres urbains tels que l'Ontario et le Québec voient une demande croissante pour l'expertise l'énergie nucléaire et les rénovations de bâtiments verts à grande échelle.

Pleins feux sur le projet de Transformations communautaires

L'**Institut de recherche en politiques publiques** offre, par l'entremise de son **projet de Transformations communautaires**, des perspectives détaillées sur les collectivités susceptibles d'être touchées par les conséquences des tarifs douaniers et des efforts de réduction des émissions de GES au Canada et dans le monde. Le projet intègre une approche à multiples facettes, notamment :

- Une méthodologie visant à mesurer la vulnérabilité des communautés liée aux efforts de réduction des émissions (avec une carte interactive) et à mesurer l'exposition de la main-d'œuvre communautaire aux exportations américaines
- Des profils de collectivités basés sur des recherches approfondies et des entrevues qualitatives dans des régions partout au Canada, telles que Kitimat (C.-B.), Yellowknife (T.N.-O.), Estevan (Sask.), Cap-Breton (N.-É.), et plus encore.

- Des exposés de politique sur les possibilités de soutenir [les stratégies de transformation dirigées par la collectivité et le perfectionnement des compétences axé sur le lieu](#), avec des exposés à venir sur le soutien aux collectivités en cas de mises à pied et sur la politique industrielle axée sur le lieu.
- [Études de cas internationales explorant les approches de perfectionnement des compétences axées sur le lieu](#).

De nombreux grands projets proposés au Canada auront lieu dans et autour des collectivités rurales ou éloignées, qui sont confrontées à leurs propres défis uniques tels qu'un accès limité aux fournisseurs de formation et d'éducation ou des lacunes dans la concurrence numérique limitant l'accès à l'apprentissage en ligne. C'est pourquoi les solutions axées sur le lieu sont essentielles.

Soutenus par des investissements fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux sont les prestataires de l'éducation, du perfectionnement des compétences et de la formation, jouant un rôle central dans la conception des programmes, l'établissement des normes et l'harmonisation des possibilités de formation aux besoins du marché du travail régional. Voici quelques exemples d'initiatives dirigées par les provinces et les territoires :

- [La stratégie Look West de la Colombie-Britannique \(en anglais seulement\)](#) est un plan ciblé de croissance économique qui met l'accent sur le développement de la main-d'œuvre afin de réaliser des projets majeurs et de diversifier les marchés commerciaux grâce à la formation dans les métiers spécialisés, au renforcement des compétences pour les professions hautement qualifiées qui stimulent les secteurs économiques clés, et au rapprochement entre l'industrie et des occasions de formation de qualité
- Le [programme de subventions pour les compétences futures StrongerBC \(en anglais seulement\)](#) en Colombie-Britannique, qui aide les personnes âgées de 19 ans et plus vivant dans la province à accéder à jusqu'à 3 500 \$ pour des possibilités de formation professionnelle à court terme qui sont harmonisées aux besoins du marché du travail de la province et aux priorités du gouvernement, y compris l'énergie propre, l'exploitation minière et la construction.
- [Initiative d'accélération de la croissance propre \(en anglais seulement\)](#) de l'Association NEI INC (econext) : projet de perfectionnement de la main-d'œuvre de l'économie verte – Phase 2 visant à s'assurer que la main-d'œuvre de Terre-Neuve est pleinement préparée à soutenir la croissance et les demandes du secteur de l'énergie propre. Les domaines d'intérêt

comprennent : 1) L'éducation et la sensibilisation, 2) Le perfectionnement ciblé, et 3) Aborder les obstacles et les lacunes.

- Le programme [Incitatif à l'innovation et à la productivité en milieu de travail \(en anglais seulement\)](#) de la Nouvelle-Écosse offre du financement aux entreprises, aux associations industrielles et aux conseils sectoriels pour renforcer les compétences de la main-d'œuvre et améliorer l'innovation et la productivité. Les projets visent à combler les graves pénuries de compétences, à soutenir les groupes sous-représentés et à s'harmoniser aux objectifs de développement économique et de perfectionnement de la main-d'œuvre de la province.

De plus amples renseignements sur l'éventail d'initiatives menées par les gouvernements provinciaux et territoriaux figurent à l'annexe C.

D'autres acteurs, notamment les organismes à but non lucratif, les organisations syndicales, les associations industrielles, les peuples et organisations autochtones, les établissements universitaires et les organisations dirigées par la collectivité, jouent également un rôle dans le renforcement de la capacité de la main-d'œuvre du Canada. Par exemple :

- L'Université Dalhousie gère le Centre canadien d'innovation en matière de batteries (CCIB) à l'Université Dalhousie. Soutenu par un financement de 15,13 millions de dollars du gouvernement du Canada, le CCIB vise à accélérer l'innovation dans le domaine des batteries et à former du personnel hautement qualifié pour répondre aux besoins futurs du secteur. Grâce à une formation axée sur l'industrie, le CCIB devrait former environ 25 à 50 membres du personnel hautement qualifié par an pour soutenir la main-d'œuvre spécialisée nécessaire au secteur canadien des batteries en pleine croissance.

La mobilisation et les partenariats avec des partenaires clés seront essentiels pour s'assurer que les travailleurs puissent prospérer dans une économie à faibles émissions de carbone. C'est pourquoi, par exemple, l'approche du gouvernement, telle qu'entérinée dans les Principes directeurs en matière d'emplois durables, vise à bâtir une économie carboneutre et résiliente aux changements climatiques grâce à un dialogue adéquat, éclairé et continu, centré sur la main-d'œuvre et une économie durable axée sur les gens. Plus précisément, le gouvernement du Canada est déterminé à collaborer avec les travailleurs canadiens, les peuples autochtones, les syndicats, les employeurs, l'industrie, les entreprises, les collectivités, les organisations non gouvernementales et les gouvernements

provinciaux et territoriaux qui ont tous un rôle à jouer dans le développement d'une économie à faibles émissions de carbone

Un tel engagement signifie travailler avec les gouvernements, dont les gouvernements autochtones, ainsi qu'avec les partenaires et intervenants pertinents, afin de construire un solide consensus social dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Favoriser un dialogue continu entre ces acteurs est essentiel pour soutenir un effort intégré, où les travailleurs et leurs collectivités ont leur mot à dire dans les décisions qui touchent leur avenir.

Protéger les industries : promouvoir des politiques industrielles robustes au Canada

Outre les mesures visant à appuyer les travailleurs, le Canada construit une stratégie industrielle globale par l'entremise de stratégies propres à l'industrie afin de favoriser la création d'emplois durables de qualité et de construire l'économie la plus solide du G7.

Stratégie sur les minéraux critiques

En 2022, le Canada a posé les bases de son approche en publiant la [Stratégie canadienne sur les minéraux critiques](#), conçue pour accroître l'offre de minéraux critiques provenant de sources responsables dont l'économie moderne a besoin. Le Canada compte environ la moitié des sociétés d'exploitation minière et d'exploration minérale cotées en bourse à l'échelle mondiale. En 2023, le secteur des minéraux critiques a contribué directement et indirectement à hauteur de 40 milliards de dollars au PIB du Canada (1 % du PIB total) et a soutenu environ 110 000 emplois directs et indirects. Par l'entremise de la stratégie, le Canada s'est engagé à prendre des mesures qui créent de bons emplois et des possibilités économiques dans chaque région du pays, tout en atteignant ses objectifs climatiques ambitieux, en faisant avancer la réconciliation et en contribuant à la sécurité mondiale et à la résilience des chaînes d'approvisionnement.

La stratégie est conçue pour être itérative et s'adapter aux défis, aux occasions et aux évolutions technologiques. S'inscrivant dans la continuité de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques de 2022, l'approche actuelle du Canada à l'égard des minéraux critiques se concentre sur **trois piliers principaux** :

1. **Promouvoir la production et la transformation nationales de minéraux critiques dans des secteurs stratégiques** : Le Canada investit dans des minéraux qui sont essentiels à l'énergie propre, à la technologie et à la fabrication de pointe, et met l'accent sur les minéraux à double usage faisant partie intégrante des chaînes de valeur commerciales et de défense.
2. **Protéger la souveraineté et la résilience économique du Canada en préservant les chaînes de valeur des minéraux critiques** : Le Canada prend des mesures afin de protéger les chaînes de valeur des minéraux critiques et l'industrie contre les menaces géopolitiques, les pratiques de marché déloyales et les risques de contrôle étranger.
3. **S'associer aux groupes autochtones, aux intervenants nationaux et aux alliés internationaux afin de mettre en valeur les minéraux critiques** : Le Canada s'associe aux provinces et aux territoires, aux groupes autochtones, à l'industrie et à d'autres intervenants afin de tirer parti des possibilités stratégiques de mise en valeur des minéraux critiques, tout en renforçant la solide réputation du Canada en matière d'exploitation minière responsable.

Afin de maintenir cet élan et de renforcer le leadership mondial du Canada dans la production responsable de minéraux critiques, Ressources naturelles Canada met en œuvre plusieurs mesures annoncées dans le budget de 2025, qui tireront parti des partenariats pour promouvoir et protéger les chaînes de valeur des minéraux critiques au Canada et favoriser la création de bons emplois :

- **Lancer le Fonds du premier et du dernier kilomètre**, qui s'appuiera sur le Fonds pour l'infrastructure des minéraux critiques pour investir un total de 1,5 milliard de dollars jusqu'en 2030, afin d'appuyer des projets miniers et d'infrastructure stratégiques qui renforceront les chaînes de valeur des minéraux critiques du Canada et permettront d'acheminer les minéraux critiques vers les marchés, tout en renforçant les capacités des nations, collectivités et groupes autochtones concernés.
- Mettre sur pied le **Fonds souverain pour les minéraux critiques**, qui versera 2 milliards de dollars sur cinq ans pour réaliser des investissements stratégiques dans des projets et des entreprises du secteur des minéraux critiques par l'entremise de prises de participation, d'instruments d'emprunt et de contrats d'achat de la production.
- En collaboration avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada, **soutenir la Stratégie industrielle de défense** à hauteur de 443 millions de dollars sur 5 ans, afin de développer des technologies de

pointe pour le traitement des minéraux critiques, de s'associer à des alliés pour des investissements conjoints dans des projets canadiens, et de continuer à mettre en place un mécanisme de stockage de minéraux critiques pour renforcer la sécurité du Canada et de ses alliés.

- En collaboration avec Finances Canada, soutenir le renouvellement du **crédit d'impôt pour l'exploration minière** et l'élargissement de la couverture et de l'admissibilité des principaux incitatifs fiscaux liés aux minéraux critiques, dont le crédit d'impôt pour l'exploration de minéraux critiques et le crédit d'impôt à l'investissement dans la fabrication de technologies propres.
- S'appuyer sur les travaux de l'Alliance pour la production de minéraux critiques afin de diriger **des investissements supplémentaires et des partenariats avec des alliés** pour soutenir les chaînes de valeur des minéraux critiques du Canada.

Stratégies en matière d'électricité et de nucléaire

En 2026, le gouvernement fédéral s'est engagé à faire progresser des stratégies pour l'électricité et le nucléaire. Les deux stratégies tiendront compte de la main-d'œuvre qui sera requise dans les décennies à venir. Le document de discussion sur l'électricité examinera le contexte du doublement des réseaux d'électricité du Canada à l'approche de 2050.

Le document de discussion sur la Stratégie en matière d'électricité abordera la façon dont les gouvernements peuvent travailler activement à bâtir et à moderniser les systèmes électriques afin de les rendre plus durables, abordables et interconnectés pour les Canadiens de toutes les régions. L'objectif est de doubler la capacité des systèmes électriques du Canada, en augmentant considérablement l'offre abordable tout en visant un réseau à faibles émissions de carbone d'ici 2050.

La Stratégie sur l'énergie nucléaire positionnera l'énergie nucléaire comme un élément essentiel d'un réseau moderne, propre et mieux interconnecté, ainsi qu'un moteur clé de la fabrication avancée et d'autres secteurs (p. ex. les isotopes médicaux). Elle décrit comment l'industrie nucléaire canadienne contribuera directement à la croissance économique et à la sécurité énergétique.

Le gouvernement fédéral reconnaît la pénurie de travailleurs qualifiés nécessaires à l'expansion des secteurs de l'électricité et du nucléaire, ainsi que l'augmentation de la capacité manufacturière requise pour répondre à la demande croissante. Encourager les apprentissages et les nouveaux venus dans les métiers est un

élément clé pour contrer cette pénurie et garantir que le Canada dispose de la main-d'œuvre spécialisée dont il a besoin.

À l'avenir, le gouvernement du Canada s'engage à faire progresser les politiques industrielles, en élaborant une stratégie industrielle globale, en étroite collaboration avec des partenaires clés, dont les syndicats.

En veillant à ce que des emplois durables soient créés et soutenus dans tous les secteurs de l'économie, nous renforçons les assises des collectivités et donnons aux travailleurs l'assurance qu'ils peuvent bâtir leur avenir ici, chez eux. Alors que nous modernisons et élargissons l'infrastructure du Canada, nous avons l'occasion non seulement de répondre aux besoins d'aujourd'hui, mais aussi de planifier délibérément les emplois de demain, des emplois de qualité qui reflètent le concept de travail décent.

Ensemble, ces mesures permettent au Canada de développer une économie compétitive, résiliente et inclusive, tout en veillant à ce que les travailleurs et les collectivités tirent parti de la transition à chaque étape.

Initiatives régionales et dirigées par les collectivités

Les possibilités permettant de stimuler la croissance économique et la création d'emploi dans les secteurs de l'énergie, des ressources naturelles et de la carboneutralité sont abondantes dans chaque région du Canada. Pour réaliser pleinement ces possibilités, nous devons exploiter nos avantages régionaux, collaborer avec les gouvernements autochtones en tant que partenaires égaux, envisager des approches axées sur le lieu qui s'appuient sur les forces locales et collaborer avec des partenaires sur des intérêts communs pour bâtir une économie canadienne plus forte et plus unifiée.

Les agences de développement régional (ADR) travaillent en étroite collaboration avec les entreprises et les innovateurs pour stimuler une croissance économique qui crée plus d'emplois bien rémunérés pour les gens à travers le pays. En tant que rassembleurs et catalyseurs axés sur le lieu, les ADR aident à traduire les priorités nationales en possibilités régionales en favorisant l'investissement, en soutenant l'innovation et en permettant le perfectionnement de la main-d'œuvre. Celles-ci veillent également à ce que les forces et les réalités diverses des nombreuses régions du Canada soient représentées dans les politiques et les programmes fédéraux en établissant de solides relations avec les partenaires et

les parties prenantes locaux. En tirant parti de leur rôle axé sur le lieu, les agences de développement régional aident à positionner les régions du Canada à conquérir les marchés émergents, à attirer des capitaux et à créer des emplois bien rémunérés, renforçant ainsi le rôle du Canada en tant que chef de file mondial de la croissance économique durable.

Le gouvernement est prêt à s'investir et à travailler avec les gouvernements provinciaux et territoriaux intéressés sur des mesures habilitantes pour faire avancer leurs priorités économiques.

Soutien aux communautés du charbon

Le gouvernement du Canada prend des mesures pour éliminer progressivement l'électricité produite à partir du charbon sans dispositif d'atténuation d'ici 2030. L'Alberta a achevé l'élimination progressive de sa production d'électricité à partir du charbon en 2024, et les centrales au charbon encore actives sont situées en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et en Saskatchewan.

Pleins feux sur l'Initiative canadienne de transition pour l'industrie du charbon et Fonds d'infrastructure de l'Initiative canadienne de transition pour l'industrie du charbon

Dans le but d'atténuer les effets économiques négatifs potentiels de la transition du charbon, le gouvernement du Canada a alloué un total de 185 millions de dollars pour soutenir les travailleurs et les collectivités touchés par l'entremise de l'Initiative canadienne de transition pour l'industrie du charbon (ICTC) et du Fonds d'infrastructure de l'Initiative canadienne de transition pour l'industrie du charbon (Fonds de l'ICTC). Les projets de l'ICTC et du Fonds de l'ICTC ont connu des succès considérables en matière de création d'emplois, de prestation de formation et de perfectionnement des compétences, ainsi que de promotion de la croissance économique, de la planification et de la prospérité. Exemples de projets financés :

- **Dans le comté de Leduc (Alberta) :** 17,7 millions de dollars pour achever la route Nisku Spine, qui devrait créer environ 950 emplois locaux et attirer jusqu'à 60 nouvelles entreprises dans la région.
- **À Coronach (Saskatchewan) :** 1,954 million de dollars pour installer un réseau de fibres optiques amélioré dans la région de Coronach, remplaçant l'équipement de transmission désuet au sein des villes de Coronach,

Rockglen, Bengough et Willow Bunch. Grâce à ce projet, 60 entreprises ont été créées, maintenues ou élargies dans la région et 100 emplois ont été maintenus.

- **À Sydney, au Cap-Breton (Nouvelle-Écosse) :** 4,75 millions de dollars pour accroître la capacité de biotransformation industrielle à l'installation de biofabrication du Centre Verschuren. Cela a incité des entreprises à déménager leur siège social dans la région pour travailler avec le Centre et a créé de nouveaux emplois dans le domaine de la biotransformation.
- **À Belledune (Nouveau-Brunswick) :** 1,7 million de dollars au Port de Belledune pour produire un plan directeur d'aménagement afin de préparer l'élimination progressive du charbon et de positionner le Port comme un pôle à faible intensité carbone pour les futures expansions industrielles, créant ainsi de nouveaux emplois durables au cours de la prochaine décennie.

Alors que la capacité transite vers sources à plus faibles émissions le Canada a pris des mesures pour aider les travailleurs et les communautés du charbon touchés à diversifier leurs économies, à acquérir de nouvelles compétences et formations, et à bâtir l'infrastructure nécessaire pour les possibilités futures.

Le rôle des données dans les emplois durables

Des données fiables, transparentes et désagrégées sont fondamentales pour l'élaboration et la mise en œuvre de ce Plan d'action. Comme l'exige la *Loi canadienne sur les emplois durables*, le Plan d'action s'appuie sur les meilleures données accessibles sur le marché du travail et l'économie pour éclairer ses mesures, suivre les progrès et respecter les principes d'équité, de réactivité régionale et de bien-être des travailleurs.

Des données robustes permettront au gouvernement de saisir les bonnes occasions, de mesurer ce qui compte et de demeurer responsable envers les Canadiens. De plus, dans les mémoires sur le Plan d'action, la granularité des données a souvent été citée comme un défi, avec un besoin évident de données désagrégées pour éclairer la planification de la main-d'œuvre et cerner les lacunes du marché du travail. Dans la mesure du possible, le Plan d'action tire parti de données de haute qualité provenant de Statistique Canada, l'organisme national de statistique de confiance du Canada, reconnu pour sa rigueur méthodologique. Les modèles et les prévisions du gouvernement du Canada ont également été

utilisés pour éclairer la planification de scénarios et les projections sectorielles, lorsqu'ils étaient disponibles.

Pour appuyer ces travaux, une analyse environnementale a été menée afin de répertorier les produits de données, modèles et cadres fédéraux existants pertinents pour les emplois durables. L'analyse a révélé une forte couverture démographique et des indicateurs robustes de la qualité de l'emploi dans de nombreuses sources de données, mais a également mis en évidence des lacunes clés, en particulier dans les secteurs émergents et interconnectés. Par exemple, la plupart des produits de données fédéraux s'appuient sur des codes du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) à quatre chiffres qui regroupent souvent les activités de la carboneutralité et celles qui la permettent avec d'autres industries connexes. Cela rend difficile l'isolement des secteurs permettant la carboneutralité, comme la distinction entre la fabrication de véhicules à zéro émission et la fabrication de véhicules à moteur à combustion interne, ce qui limite la capacité d'analyser les différences en matière de démographie, de qualité de l'emploi et de répartition régionale.

Bien qu'il existe des produits de données axés sur les secteurs permettant la carboneutralité, tels que les technologies propres et les biens et services environnementaux, ils sont souvent limités quant à ce qu'ils révèlent sur la main-d'œuvre de ces secteurs. En particulier, il est difficile d'obtenir des renseignements détaillés sur les sous-secteurs individuels et de désagréger les données pour comprendre les caractéristiques et la démographie des travailleurs (comme l'âge, le genre ou la qualité de l'emploi) au sein d'industries de technologies propres particulières. Dans certains cas, cela s'explique par le fait que certaines industries sont naissantes ou relativement petites, ce qui signifie que la désagrégation des données par région ou par groupe démographique pourrait soulever des problèmes de protection de la vie privée.

Le gouvernement du Canada finance également des études ciblées pour combler ces lacunes et améliorer la compréhension d'industries particulières, comme une analyse de 2024 sur l'emploi en efficacité énergétique menée par ECO Canada. Les ressources de données fédérales recensées dans le cadre de cette analyse sont énumérées à l'annexe D.

Malgré ces défis, le plan d'action s'appuie sur une série de sources fiables, y compris la recherche financée par le gouvernement fédéral et l'expertise sectorielle, et tous les intrants de données ont été examinés par des experts en la matière à l'échelle du gouvernement. Lors de l'élaboration de ce plan, nous avons appliqué une approche fondée sur des données probantes, en nous appuyant sur

les données et les recherches disponibles pour façonner les conseils et les priorités. Cela comprend la prise en compte de facteurs croisés tels que la région, les caractéristiques sectorielles et la démographie de la main-d'œuvre pour s'assurer que les mesures sont adaptées aux diverses réalités du Canada. Canada va continuer d'investir dans la collecte de données, la modélisation et la collaboration interministérielle pour informer les futurs plans d'action afin qu'ils continuent d'être des données probantes, inclusifs et adaptés au marché du travail dynamique du Canada.

Conclusion et prochaines étapes

Les mesures décrites dans ce plan s'appuient sur le Plan de réduction des émissions pour 2030 du Canada publié au printemps 2022 en vertu de la *Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité* (LCRMC), qui décrit une feuille de route secteur par secteur vers la cible de réduction des émissions de 2030 du Canada et nous met sur la voie de l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050. Le Plan d'action veille à ce que l'action climatique et la croissance économique s'accompagnent d'un plan pour la main-d'œuvre du Canada. Il le fait en cernant les occasions dans les secteurs alignés sur la carboneutralité, en décrivant les compétences nécessaires pour réussir et en détaillant les soutiens fédéraux pour aider les travailleurs et les collectivités à prospérer.

Ce plan d'action est également élaboré en harmonie avec la Stratégie de compétitivité climatique du Canada, publiée dans le cadre du budget de 2025, qui crée la clarté et les conditions pour les investissements nécessaires afin de construire un avenir abordable et carboneutre dans lequel les entreprises et l'industrie canadiennes sont bien placées pour être concurrentielles et mener l'économie mondiale. La stratégie vise à favoriser la prévisibilité et la certitude nécessaires pour construire une économie solide, à favoriser la création de bons emplois et à assurer la place du Canada en tant que chef de file dans la transition mondiale vers l'énergie propre. La construction d'infrastructures pour appuyer une économie propre, la formation des travailleurs pour participer à ces possibilités et l'appui à l'innovation propre constituent des investissements dans la prospérité à long terme.

Par l'entremise de ce plan d'action, le gouvernement du Canada s'engage à bâtir, renforcer et protéger, trois piliers qui placent les travailleurs au centre de la transition :

1. **Bâtir** : Par l'entremise de ce plan d'action, le gouvernement du Canada s'engage à faire en sorte que la transition vers une économie plus forte et plus résiliente génère des emplois durables et de qualité dans toutes les régions du pays. À cette fin, il veille au soutien de projets d'intérêt national et à l'utilisation d'outils éprouvés, tels que des ententes sur les avantages communautaires, des exigences relatives au salaire en vigueur, des dispositions concernant la main-d'œuvre syndiquée ainsi que des politiques d'achat de produits canadiens, afin de stimuler une croissance économique inclusive et de garantir que les travailleurs profitent directement des retombées des investissements publics.
2. **Renforcer** : Dans le cadre de ce plan d'action, le gouvernement du Canada s'engage à soutenir les travailleurs et les entreprises touchés par la transition économique, y compris dans le contexte d'une économie carboneutre et compétitive.
3. **Protéger** : À l'avenir, le gouvernement du Canada s'engage à faire progresser les politiques industrielles, en élaborant une stratégie industrielle globale, en étroite collaboration avec des partenaires clés, dont les syndicats.

Outre ces mesures, l'annexe B présente l'éventail des activités gouvernementales qui contribuent aux emplois durables, à titre de référence et d'information.

Mise en œuvre et rapports d'étape

La transparence et la responsabilité sont fondamentales pour les emplois durables. C'est pourquoi la *Loi canadienne sur les emplois durables* a mis en place des exigences de rapport continues et périodiques. Notamment, elle prévoit que le gouvernement prépare un rapport d'étape sur ce Plan d'action d'ici le 1^{er} juin 2028, à mi-chemin de sa mise en œuvre. Ce rapport décrirait les progrès réalisés vers l'atteinte des mesures et des jalons énoncés dans le Plan d'action. Des rapports d'étape supplémentaires doivent être produits tous les cinq ans après 2028.

Jetant les bases de cet effort, un **rapport d'étape sur le Plan provisoire pour des emplois durables** (annexe A) représente les progrès réalisés au cours de la période de 2023 à 2025, y compris l'établissement de cadres de mobilisation, de responsabilité et de transparence pour les emplois durables.

En tant que document évolutif, ce Plan d'action doit être mis à jour tous les cinq ans, pour répondre aux occasions et aux défis émergents, la prochaine mise à jour devant être publiée au début de 2031, couvrant la période de 2031 à 2035.

Annexe A. Rapport d'étape sur le Plan provisoire pour des emplois durables

Introduction

Le [Plan provisoire pour des emplois durables](#) (le plan provisoire) a été présenté par le gouvernement du Canada en février 2023 et porte sur les mesures à prendre jusqu'en 2025. Le plan provisoire a établi le cadre initial de l'approche du gouvernement du Canada pour favoriser la création d'emplois durables et stimuler une croissance propre dans 10 domaines d'action clés :

1. Créer le Secrétariat des emplois durables
2. Créer un Conseil du partenariat pour des emplois durables
3. Cerner et faire progresser les priorités provinciales, territoriales et régionales et aborder les enjeux clés dans les secteurs de l'énergie et des ressources par l'entremise de mécanismes de collaboration bilatéraux et régionaux fédéraux-provinciaux-territoriaux établis.
4. Introduire un volet sur les emplois durables dans le cadre du Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical (PFIMS)
5. Avancer le financement pour le perfectionnement de compétences liées à des emplois durables
6. Promouvoir des solutions menées par les Autochtones et un cadre national sur le partage des avantages
7. Améliorer la collecte, le suivi et l'analyse des données sur le marché du travail
8. Motiver les investisseurs et attirer les dirigeants de l'industrie pour soutenir les travailleurs
9. Collaborer et assurer un leadership sur la scène mondiale
10. Établir des lois qui assurent une mobilisation et une responsabilisation continues

Depuis le lancement du plan provisoire, le gouvernement du Canada a établi le cadre fédéral de gouvernance, de mobilisation et de responsabilisation qui

soutient des mesures efficaces en matière d'emplois durables, aujourd'hui et dans l'avenir. En voici quelques exemples :

- L'adoption de la *Loi canadienne sur les emplois durables* en juin 2024, qui place le gouvernement fédéral en meilleure position pour soutenir les travailleurs canadiens et leurs collectivités dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et favoriser la création d'emplois de haute qualité et bien rémunérés.
- La mise sur pied du Conseil du partenariat pour des emplois durables visant à dialoguer avec la population canadienne à tous les niveaux afin d'orienter les avis indépendants et annuels qu'il fournira au gouvernement.
- La création du Secrétariat des emplois durables, lequel contribue à la mise en œuvre la Loi, soutient le Conseil du partenariat pour des emplois durables, coordonne les travaux entre les ministères fédéraux, et sert de source d'information pour les Canadiens, en particulier les travailleurs et les employeurs.

Le plan provisoire comprenait également une série de mesures qui ont franchi des étapes importantes au cours de la période de 2023 à 2025, notamment :

- L'avancement de la collaboration régionale sur la mise en valeur de l'énergie et des ressources naturelles (dirigé par Ressources naturelles Canada), avec des mécanismes de mobilisation officiels maintenant en place dans 12 provinces et territoires.
- La réalisation d'investissements clés pour améliorer les compétences de la main-d'œuvre, y compris plus de 75 millions de dollars alloués par l'entremise du Fonds de formation pour les emplois durables (FFED) de l'Emploi et Développement Social Canada et plus de 67 millions de dollars destinés au volet Emplois durables du Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical (PFIMS).
- La hiérarchisation des initiatives dirigées par les Autochtones et l'aide à l'avancement de la réconciliation avec les peuples autochtones (y compris la réconciliation économique) qui est essentielle pour accélérer la transition vers la carboneutralité du Canada et permettre un avenir équitable, inclusif et durable pour l'ensemble du pays.
 - Les gouvernements et organisations autochtones ont joué un rôle central dans la mobilisation des jeunes Autochtones, l'harmonisation du perfectionnement de la main-d'œuvre avec

- les priorités sectorielles et la prestation de services d'emploi fondés sur la culture qui contribuent directement aux objectifs communs de croissance propre et d'infrastructure des gouvernements fédéral et autochtones.
- Des investissements flexibles à long terme par l'entremise du Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones contribuent à des solutions efficaces de perfectionnement de la main-d'œuvre dirigées, conçues et mises en œuvre par des Autochtones. Cette assise est renforcée par des investissements axés sur des projets par l'entremise du Fonds pour les compétences et les partenariats, qui répondent aux besoins émergents de la main-d'œuvre, notamment dans le secteur de l'énergie propre.
 - La promotion de la prise de décisions axées sur les données et la responsabilisation grâce à la formation d'un groupe fédéral de travail interministériel sur les données et aux efforts visant à améliorer le suivi du marché du travail concernant les emplois durables et les besoins en compétences.
 - Le renforcement de la mobilisation des investisseurs grâce aux investissements du gouvernement, y compris les crédits d'impôt et le Fonds de croissance du Canada soutenant les technologies propres.
 - L'aide à l'avancement d'initiatives mondiales et régionales axées sur des transitions énergétiques équitables et inclusives à l'échelle internationale.

Veuillez consulter ci-dessous pour un aperçu détaillé des étapes franchies dans les 10 domaines d'action.

Conclusion

La mise en œuvre du plan provisoire demeure un processus continu, car de nombreux programmes inclus s'étendent au-delà de la période de 2023 à 2025 du plan provisoire. Les travaux visant à continuer de faire progresser ces mesures et à soutenir les travailleurs et les collectivités partout au Canada se poursuivront dans le cadre du Plan d'action canadien pour des emplois durables 2026-2030. Pour assurer une transparence et une responsabilisation continues, des rapports d'étape réguliers seront préparés par le gouvernement du Canada, le prochain devant être produit d'ici le 1er juin 2028.

Progrès réalisés dans les 10 domaines d'action du Plan provisoire pour des emplois durables de février 2023 à décembre 2025

1. Mettre sur pied le Secrétariat des emplois durables

- Le Secrétariat a été créé en juin 2024 et relève de Ressources naturelles Canada.
- Un cadre interministériel de gouvernance des emplois durables a été établi en avril 2024 pour assurer la coordination des politiques et programmes fédéraux entre les ministères, ainsi que la conception et la mise en œuvre des Plans d'action pour des emplois durables.
- Un site [Web consacré aux emplois durables](#) a été lancé en février 2025, offrant des renseignements utiles aux travailleurs et aux employeurs sur les emplois durables.
- De septembre à novembre 2025, le Secrétariat des emplois durables a mobilisé les gouvernements, les partenaires et les parties prenantes par l'intermédiaire d'un appel de propositions sur le Plan d'action canadien pour des emplois durables 2026-2030.
- **Ministères responsables** : Ressources naturelles Canada

2. Créer un Conseil du partenariat pour des emplois durables

- Le gouverneur en conseil [a nommé les deux coprésidents et les huit membres](#) du Conseil du partenariat pour des emplois durables pour des mandats de trois ans en février et en mars 2025.
- **Ministères responsables** : Ressources naturelles Canada

3. Cerner et faire progresser les priorités provinciales, territoriales et régionales et aborder les enjeux clés dans les secteurs de l'énergie et des ressources par l'entremise de mécanismes de collaboration bilatéraux et régionaux fédéraux-provinciaux-territoriaux (FPT) établis

- À ce jour, des mécanismes bilatéraux officiels ont été établis avec 12 provinces et territoires : la Colombie-Britannique, l'Alberta, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, les Territoires du Nord-Ouest, la Nouvelle-Écosse, le Nunavut, l'Ontario, l'Île-du-Prince-Édouard, le Québec et le Yukon.
- **Ministères responsables** : Ressources naturelles Canada

4. Instaurer le volet Emplois durables au titre du Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical

- Le volet Emplois durables du Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical (PFIMS) a lancé un appel de propositions pour le volet Emplois durables du Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical en juin 2024.
- En mars 2025, plus de 67 millions de dollars ont été annoncés pour 10 projets visant à aider environ 29 300 apprentis et compagnons à acquérir des compétences recherchées alors que les industries se tournent vers des solutions de rechange plus écologiques et à faibles émissions de carbone.
- En novembre 2025, Emploi et Développement social Canada avait engagé 58,6 millions de dollars pour huit projets actifs sur une période de cinq ans. Les négociations sont toujours en cours pour deux autres projets.
- **Ministères responsables** : Emploi et Développement social Canada

5. Financement anticipé du développement compétences à l'égard des emplois durables

- **Fonds de formation pour les emplois durables (FFED) (anciennement Centre de formation pour les emplois durables)**
 - Lancement d'un [appel de propositions](#) le 8 mars 2024.
 - En février 2025, [huit nouveaux projets ont été annoncés](#) et bénéficient d'un financement total de plus de 75 millions de dollars. Ils aideront plus de 10 000 travailleurs à se perfectionner ou à acquérir de nouvelles compétences pour des emplois dans une économie à faibles émissions de carbone, en mettant l'accent sur trois domaines prioritaires : 1) énergie à faible teneur en carbone et gestion du carbone, 2) bâtiments et rénovations écologiques, et 3) entretien des VE et infrastructures de recharge.
 - Les projets ont été lancés en 2025 et se dérouleront jusqu'au 31 mars 2028.
 - **Ministères responsables** : Emploi et Développement social Canada
- **Emplois d'été Canada (EEC)**
 - En 2023, EEC a financé plus de 15 000 emplois d'été pour les jeunes au sein de petites entreprises et d'organismes à but non lucratif dans les secteurs environnementaux (avec un investissement d'environ 58 millions de dollars).

- En 2024, EEC a financé plus de 27 000 emplois d'été pour les jeunes liés aux emplois durables, qui contribuent à l'atténuation des changements climatiques ou à l'adaptation à ceux-ci ou à la protection de l'environnement naturel (avec un investissement d'environ 110 millions de dollars).
- En 2025, EEC a approuvé plus de 16 700 emplois d'été pour les jeunes liés aux emplois durables, qui contribuent à l'atténuation des changements climatiques ou à l'adaptation à ceux-ci ou à la protection de l'environnement naturel (pour un montant d'environ 73,2 millions de dollars).
- **Ministères responsables** : Emploi et Développement social Canada
- **Programme de solutions pour la main-d'œuvre sectorielle (PSMS; terminé le 31 mars 2024)**
 - Un investissement de 437,3 millions de dollars, dont neuf projets visant à répondre aux besoins de perfectionnement de la main-d'œuvre dans des secteurs liés à la protection de l'environnement, à la gestion des ressources naturelles ou à la contribution à l'économie à faibles émissions de carbone.
 - Au total, 44 874 participants, dont 16 115 appartenant à des groupes en quête d'équité, ont bénéficié de ce programme grâce à des projets liés à l'économie à faibles émissions de carbone.
 - **Ministères responsables** : Emploi et Développement social Canada
- **Fonds pour les compétences et les partenariats (FCP)**
 - Neuf projets du FCP, s'échelonnant de 2022 à 2028, reçoivent 86,2 millions de dollars pour former 3 290 travailleurs des Premières Nations, Inuits et Métis dans le cadre de projets multisectoriels, qui comprennent des volets liés à l'économie verte. Ces 9 projets devraient mener à la création de 1 480 emplois.
 - Parmi ces neuf projets, trois visent uniquement des initiatives pour une économie verte. Ces trois projets reçoivent 10,6 millions de dollars pour former 632 travailleurs autochtones et devraient mener à la création de 293 emplois.
 - **Ministères responsables** : Emploi et Développement social Canada
- **Centre des compétences futures**
 - En février 2023, ESDC a approuvé un financement de 72,7 millions de dollars par année pour le Centre des compétences futures pour 2024-2025 et 2025-2026, et en mars 2025, un montant de 60,7 millions de dollars a été approuvé pour 2026-2027.

- Le Centre des compétences futures a financé 26 projets de recherche et d'innovation totalisant plus de 19,5 millions de dollars, axés sur les emplois durables, qui se sont conclus entre 2023 et 2025. Ces projets allaient de la production de connaissances sur les technologies propres, au renforcement de la résilience, au recensement des compétences vertes et à la diffusion d'information sur le perfectionnement de la main-d'œuvre, jusqu'à l'élaboration de microcertifications et de produits de microapprentissage, l'évaluation et la résolution des pénuries de main-d'œuvre et des lacunes en matière de compétences, ainsi que le soutien de l'expansion des petites entreprises.
- **Ministères responsables** : Emploi et Développement social Canada
- **Programme de stages en sciences et en technologie (PSST) – Emplois verts financé par la Stratégie emploi et compétences jeunesse (SECJ)**
 - Un investissement de plus de 42 millions de dollars, réalisé entre les exercices 2022-2023 et 2024-2025, a permis la création de 1 900 emplois verts et de possibilités de formation pour les jeunes partout au Canada dans le secteur des ressources naturelles, y compris l'énergie, la foresterie, les mines et les minéraux critiques, les sciences de la Terre et les technologies propres.
 - Environ 80 % des jeunes bénéficiaires ont obtenu un emploi à temps plein après le programme, et environ 80 % provenaient d'un groupe visé par l'équité en matière d'emploi.
 - **Ministères responsables** : Ressources naturelles Canada
- **Initiative de perfectionnement des compétences pour l'industrie**
 - Palette Skills a été sélectionnée comme partenaire de prestation national pour l'Initiative de perfectionnement des compétences pour l'industrie en février 2023.
 - Palette Skills a lancé son projet « Rehausser vos compétences » et a conclu des ententes avec 28 partenaires de prestation afin de répondre aux besoins en compétences des industries à forte croissance au Canada, y compris dans les secteurs à faibles émissions de carbone.
 - Le programme devrait aider plus de 15 000 Canadiens, y compris ceux issus de groupes sous-représentés, à accéder à des possibilités d'emploi nouvelles ou améliorées.
 - **Ministères responsables** : Innovation, Sciences et Développement économique Canada

6. Promouvoir des solutions menées par les Autochtones et un cadre national sur le partage des avantages

- **Cadre national sur le partage des avantages (CNPA) et Programme de garanties de prêts pour les Autochtones (PGPA)**
 - Des activités de mobilisation ont eu lieu dans le cadre du CNPA d'octobre 2023 à mars 2024. La mobilisation comprenait des discussions fondées sur les distinctions, dans le cadre d'une série de discussions de groupe régionales et de réunions bilatérales avec les Premières Nations, les Métis, les groupes signataires de traités modernes et d'autonomie gouvernementale, les associations industrielles autochtones, les provinces et les territoires ainsi que d'autres associations industrielles. La mobilisation des Inuits a compris une réunion dans le cadre de l'un des groupes de travail du Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne, et les partenaires inuits ont décidé de ne pas poursuivre une mobilisation régionale approfondie. Les discussions tout au long de ces activités de mobilisation ont porté sur la conception et la prestation du PGPA.
 - Le PGPA, lancé initialement avec un engagement de 5 milliards de dollars dans l'Énoncé économique de l'automne 2024, le 16 décembre 2024, a ensuite été porté à 10 milliards de dollars le 26 mars 2025. Le programme offre des garanties de prêts afin de soutenir la participation en capital des Autochtones dans des projets de ressources naturelles, d'énergie, de transport, de commerce et d'infrastructures.
 - Le 15 mai 2025, le gouvernement du Canada a annoncé la première garantie de prêt en vertu du PGPA : une garantie de 400 millions de dollars appuyant un investissement en capital de 715 millions de dollars (12,5 %) par un consortium de 38 Premières Nations dans le réseau de gazoducs Westcoast d'Enbridge.
 - Un rapport [Ce que nous avons entendu](#) sur le CNPA et le PGPA a été publié en février 2025.
 - **Ministères responsables** : Ressources naturelles Canada
- **Initiative d'infrastructures pour les communautés autochtones (IICA)**
 - Grâce à l'IICA et aux autres outils de la Banque de l'infrastructure du Canada (BIC), notamment l'Initiative pour la participation autochtone (lancée en novembre 2023), la BIC a dépassé sa cible d'investissement autochtone de 1 milliard de dollars au début de 2025 et continue de faire progresser ses investissements autochtones.

- **Ministères responsables** : Banque de l'infrastructure du Canada; Logement, Infrastructures et Collectivités Canada
- **Bureau des partenariats avec les Autochtones et programme des Partenariats pour les ressources naturelles autochtones (PRNA)**
 - Entre février 2023 et le début d'octobre 2025, le programme des PRNA a approuvé environ 63 millions de dollars en financement pour le renforcement des capacités, destiné à 56 projets dirigés par des Autochtones dans 11 provinces et territoires.
 - Ce financement a fourni un soutien en matière de capacités, essentiel pour accroître la participation économique des peuples autochtones aux projets de ressources naturelles, y compris la participation à la Stratégie sur les minéraux critiques.
 - **Ministères responsables** : Ressources naturelles Canada
- **Stratégie canadienne sur les minéraux critiques (septembre 2025)**
 - Le gouvernement s'associe aux communautés autochtones afin d'accroître leur participation et leur mobilisation dans les projets liés aux minéraux critiques, grâce à des initiatives de financement comme :
 - l'enveloppe consacrée aux minéraux critiques du programme des Partenariats pour les ressources naturelles, qui a annoncé plus de 21 millions de dollars pour soutenir la participation autochtone à 14 projets de minéraux critiques;
 - le volet de subventions aux Autochtones du Fonds pour l'infrastructure des minéraux critiques, qui a annoncé plus de 1,5 million de dollars pour soutenir 18 projets de minéraux critiques;
 - l'Initiative de réglementation dans le Nord, qui a annoncé plus de 10 millions de dollars pour renforcer l'efficacité de la gestion des ressources dans le Nord, principalement grâce à la participation autochtone.
 - **Ministères responsables** : Ressources naturelles Canada
- **Plan canadien pour les minéraux et les métaux**
 - Ce plan favorise la participation des Autochtones au secteur minier, y compris dans les minéraux critiques, en organisant une série de webinaires miniers propres à chaque région entre 2023 et 2024, conçus pour les agents de développement économique, les gestionnaires des terres et les dirigeants communautaires autochtones.

- En mars 2025, une [Liste de vérification pour l'approvisionnement local](#) a été élaborée afin d'aider les entrepreneurs autochtones à cerner et à saisir les occasions d'approvisionnement, en veillant à ce qu'ils bénéficient des activités minières dans leurs communautés et aux alentours.
- **Ministères responsables** : Ressources naturelles Canada
- **Initiative de foresterie autochtone (IFA) du Canada**
 - En septembre 2023, le gouvernement du Canada a annoncé le renouvellement de l'IFA, avec un investissement de 17,6 millions de dollars sur trois ans.
 - Depuis 2023-2024, l'IFA :
 - a financé 80 projets;
 - a créé 29 emplois;
 - a formé 31 personnes;
 - a soutenu la création de cinq plans d'affaires/la création ou l'agrandissement d'entreprises.
 - Le 5 août 2025, le premier ministre Carney a annoncé un nouvel investissement majeur dans le secteur forestier du Canada. Un montant de 500 millions de dollars sera investi pour aider l'industrie à croître et à s'adapter à l'avenir, en augmentant la transformation au pays, en encourageant les nouvelles technologies et en soutenant la production à valeur ajoutée. Ce financement prévoit également l'expansion et la diversification d'entreprises forestières dirigées par des Autochtones, l'IFA faisant partie de ces efforts.
 - **Ministères responsables** : Ressources naturelles Canada
- **Initiative autochtone pour réduire la dépendance au diesel (IARDD)**
 - La cohorte 1 a été lancée en 2019 avec 14 champions de l'énergie. Les projets d'énergie propre de la phase 4 sont en cours et se termineront d'ici 2026.
 - La cohorte 2 a été lancée en 2023 avec 10 champions de l'énergie supplémentaires. Les projets de la phase 3 sont en cours et se termineront d'ici 2027.
 - L'IARDD utilise une approche par phases pour soutenir une cohorte de participants, appelés « champions de l'énergie », dans leur parcours, de la formation à la planification jusqu'à la mise en œuvre du projet. Les champions de l'énergie travaillent en étroite collaboration avec les responsables des énergies renouvelables et leurs collectivités pour planifier et élaborer

des projets qui reflètent les priorités de leur collectivité en matière d'énergie propre.

- **Remarque** : L'IARDD fait partie d'une série de programmes offrant du financement pour des projets d'énergie propre visant à réduire l'utilisation du diesel pour le chauffage ou l'alimentation en électricité dans les collectivités autochtones, rurales et éloignées, dans le cadre de l'initiative Wah-ila-toos. Les autres composantes clés comprennent le programme Énergie propre pour les collectivités rurales et éloignées (RNCan), le programme Approche responsable pour le développement énergétique des collectivités du Nord (le programme ARDEC Nord) (RCAANC) et l'Initiative sur les partenariats stratégiques (IPS).
 - **Ministères responsables** : Ressources naturelles Canada
- **Programme des énergies renouvelables intelligentes et de trajectoires d'électrification (ERITE)**
 - Au 30 septembre 2025, on compte 107 projets de déploiement pour « Permettre la production d'électricité à partir de technologies à faibles émissions », dont 45 (42 %) sont détenus par des Autochtones, avec plus de 817 millions de dollars en contributions du programme ERITE.
 - La mobilisation auprès des provinces et des territoires se poursuit alors que le programme ERITE finance des projets d'électricité renouvelable jugés prioritaires par les gouvernements provinciaux et territoriaux.
 - **Ministères responsables** : Ressources naturelles Canada

7. Améliorer la collecte des données sur le marché du travail ainsi que le suivi et l'analyse connexes

- Un groupe de travail interministériel sur les données a été lancé en avril 2024 afin de coordonner les travaux pertinents liés aux données sur les emplois durables entre les ministères concernés.
- Ce groupe a créé un recueil regroupant des données sur la main-d'œuvre, le marché du travail et la carboneutralité, ainsi que sur les capacités de modélisation des ministères fédéraux, y compris des données liées à l'inclusion, à la diversité, à l'équité et à l'accessibilité (IDEA).
- Au cours de l'exercice 2024-2025, Ressources naturelles Canada a financé une étude sur des indicateurs significatifs pour [suivre les progrès réalisés en](#)

[matière de soutien des travailleurs et des communautés \(en anglais seulement\)](#) dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

- Au cours des exercices 2023-2024 et 2024-2025, le Guichet-Emplois a affiché plus de 25 000 « emplois verts » sur sa plateforme. Entre janvier et novembre 2024, plus de 1,6 million de visiteurs uniques ont consulté un emploi vert sur le Guichet-Emplois. Les emplois verts sont des groupes professionnels qui comprennent des titres d'emploi dont les fonctions et les responsabilités principales mènent à des résultats environnementaux positifs.
- **Dirigé par** Ressources naturelles Canada, en collaboration avec Statistique Canada et Emploi et Développement social Canada

8. Motiver les investisseurs et attirer les dirigeants de l'industries pour soutenir les travailleurs

- **Fonds de croissance du Canada (FCC)**
 - De juin 2023 à décembre 2024, le FCC a mené neuf activités d'investissement, totalisant 2,1 milliards de dollars dans les technologies propres et dans des projets qui utilisent des technologies et des procédés moins matures afin de réduire les émissions dans l'ensemble de l'économie canadienne.
 - **Ministères responsables :** Finances Canada
- **Programme de corridors maritimes verts (PCMV)**
 - Un financement est accordé à des projets qui favorisent la construction de corridors maritimes verts et la décarbonation du secteur maritime le long des Grands Lacs, de la Voie maritime du Saint-Laurent, ainsi que des côtes est et ouest du Canada, en éliminant les obstacles, en encourageant les partenariats et en réduisant les risques liés aux investissements afin d'accélérer l'adoption de technologies, d'infrastructures et de carburants visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
 - Le programme aide les propriétaires et exploitants de navires canadiens à planifier et à adopter des technologies maritimes de nouvelle génération à faibles émissions de carbone et carboneutre, ainsi que des carburants marins.
 - Le PCMV attribue des fonds par l'entremise de deux volets axés sur la mise en œuvre de technologies propres le long de la chaîne de valeur du transport maritime, à sol comme à bord des navires. Tous ces

efforts nécessiteront de nouvelles compétences ou l'élargissement des compétences existantes dans l'ensemble de l'industrie.

- **Ministères responsables** : Transports Canada

9. Collaborer et diriger sur la scène mondiale

- **Programme Empowering People**

- Codirigé par le Canada dans le cadre du Groupe ministériel sur l'énergie propre, le programme Empowering People a organisé en mai 2025 un atelier international de deux jours consacré à l'avenir des compétences énergétiques, mettant en lumière le rôle central des personnes (en particulier des travailleurs et des communautés marginalisées) dans la réussite d'une transition énergétique propre et équitable.

- **Ministères responsables** : Ressources naturelles Canada

- **Campagne Parité d'ici 30**

- Depuis février 2023, la campagne Parité d'ici 30 a accueilli 42 nouvelles organisations et pays au sein du mouvement. Cette croissance porte le nombre total de signataires à plus de 230, auxquels s'ajoutent plus de 300 engagements collectifs visant à promouvoir l'inclusion et l'égalité des genres dans le secteur de l'énergie.

- **Ministères responsables** : Ressources naturelles Canada

- **Global Commission on People-Centred Clean Energy Transitions (Commission mondiale sur les transitions énergétiques propres axées sur les populations)**

- Lancée en 2024, la Global Commission est un organisme indépendant composé de 25 membres de haut niveau réunis par l'AIE qui vise à élaborer des recommandations politiques concrètes pour les ministres de l'Énergie et du Climat et les décideurs internationaux sur la façon d'intégrer pleinement le principe d'équité dans la conception des politiques d'énergie propre. En plus d'autres exemples canadiens, les politiques du Canada en matière d'emplois durables ont été présentées dans trois rapports de la Global Commission ainsi que lors de réunions de haut niveau correspondantes :
- [Indicators Handbook for Just and Inclusive Energy Transitions \(Manuel des indicateurs pour des transitions énergétiques équitables et inclusives\) \(en anglais seulement\), octobre 2025](#)

- [Blueprint for Action on Just and Inclusive Energy Transitions \(Plan d'action pour des transitions énergétiques équitables et inclusives\) \(en anglais seulement\)](#), juin 2025
- [Key Policy Design Considerations for Affordable and Fair Transitions \(Considérations clés pour la conception de politiques pour des transitions abordables et équitables\) \(en anglais seulement\)](#), octobre 2024
- **Ministères responsables** : Ressources naturelles Canada
- **Financement international de la lutte contre les changements climatiques**
 - Le Canada a démontré un engagement fort et soutenu envers l'action climatique internationale et les objectifs de développement durable, en fournissant 9,15 milliards de dollars en financement climatique international depuis 2010. Grâce à cet engagement, le Canada contribue à stimuler une transition verte mondiale qui favorise la création d'emplois, réduit les émissions et améliore l'accès à l'énergie propre dans les pays en développement.
 - Entre 2021 et 2025, le financement climatique international du Canada a permis de créer 8 277 nouveaux emplois formels dans le secteur de l'énergie propre et d'appuyer plus de 2,3 millions de micro-, petites et moyennes entreprises dans la croissance ou l'expansion de leurs activités partout dans le monde.
 - Le financement public climatique du Canada favorise également une action climatique inclusive et équitable, en mettant fortement l'accent sur l'égalité des genres. Fidèle à cet engagement, le Canada est en voie de dépasser son objectif visant à garantir qu'au moins 80 % des projets financés dans le cadre de son engagement de 5,3 milliards de dollars en financement climatique intègrent des considérations liées à l'égalité des genres. En avril 2025, environ 90 % des initiatives prévues et financées étaient alignées sur cet objectif.
 - Le Canada appuie également la Just Coal Transition Platform (JCTP) (Plateforme pour une transition juste du charbon) dans le cadre de sa participation au Southeast Asia Energy Transition Partnership (SEA ETP). En 2024, le premier Forum annuel de la JCTP a réuni plus de 100 parties prenantes, renforçant l'engagement régional en faveur de transitions énergétiques inclusives et équitables.
 - **Ministères responsables** : Affaires mondiales Canada
- **Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)**

- Le Canada collabore avec des partenaires internationaux dans le cadre des procédures liées à l'Accord de Paris et à la CCNUCC, y compris par sa participation aux dialogues du Just Transition Work Programme des Émirats arabes unis, aux événements organisés par le forum sur les impacts de la mise en œuvre des mesures de riposte et par son Comité d'experts de Katowice (KCI), ainsi qu'aux événements organisés par la Plateforme des communautés locales et des peuples autochtones et son groupe de travail facilitateur, qui a adopté pour 2025 le thème « Une action climatique ambitieuse et juste ancrée dans une intendance holistique ». Les dialogues ont offert un espace pour construire un savoir collectif grâce au partage d'expériences, de pratiques exemplaires et de leçons retenues sur l'action climatique inclusive entre les Parties et les acteurs non Parties, y compris des représentants des organisations syndicales, des peuples autochtones et de la société civile.
- En février 2025, le Canada a communiqué sa Contribution déterminée au niveau national (CDN) pour 2035 à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en vertu de l'Accord de Paris. S'appuyant sur l'objectif de 2030, la nouvelle CDN du Canada vise à réduire les émissions de 45 à 50 % sous les niveaux de 2005 d'ici 2035. La soumission met en lumière les mesures déjà entreprises par le Canada ainsi que son engagement continu à veiller à ce que les travailleurs, les familles et les entreprises disposent des outils et du soutien nécessaires pour saisir les possibilités offertes par l'économie propre.
- **Ministères responsables** : Environnement et Changement climatique Canada
- **Organisation internationale du Travail (OIT)**
 - En juin 2023, le gouvernement a pris part aux discussions et aux négociations de l'OIT sur « Une transition juste, incluant la prise en compte des politiques industrielles et de la technologie, vers des économies et des sociétés durables sur le plan environnemental pour tous ».
 - Des conclusions sur cette question ont été adoptées à la fin de la Conférence, lesquelles ont éclairé le Plan d'action de l'OIT sur la transition juste. Le Plan d'action orientera, dans les prochaines années, les mesures des États membres, des organisations de travailleurs et d'employeurs ainsi que du Bureau de l'OIT, afin de

promouvoir une transition vers des économies et des sociétés durables pour tous.

- Lors de la Conférence internationale du Travail en juin 2025, la sous-ministre du Travail a participé à un groupe de travail intitulé Promouvoir une transition juste par le dialogue social, présentant les efforts déployés par le Canada pour aider les travailleurs à acquérir les compétences nécessaires pour s'adapter au marché du travail et favoriser une transition juste.
- **Ministères responsables** : Emploi et Développement social Canada – Programme du travail
- **Programme de financement des objectifs de développement durable (ODD)**
 - Lancement d'un [appel de propositions](#) pour le programme de financement des ODD le 20 novembre 2023.
 - Le 11 décembre 2024, [30 nouveaux projets ont été annoncés](#) pour un financement total de 9,9 millions de dollars sur trois ans. Parmi ceux-ci, 17 projets sont alignés sur l'objectif de développement durable (ODD) 8 – Travail décent et croissance économique et l'ODD 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques. Ces initiatives soutiennent l'élaboration d'outils et de formations, tout en sensibilisant les secteurs privé et sans but lucratif aux ODD.
 - Le Canada a également financé trois projets de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) :
 - « [Artificial intelligence and the changing demand for skills in Canada \(L'intelligence artificielle et l'évolution de la demande de compétences au Canada\)](#) » (en anglais seulement) estime les changements dans les compétences requises pour les professions exposées à l'intelligence artificielle au Canada. Le projet a été achevé en mai 2024.
 - « [Vocational Education and Training \(VET\) and the Green Transition \(L'enseignement et la formation professionnels \(EFP\) et la transition écologique\)](#) » (en anglais seulement) analyse l'impact de la transition verte sur les emplois et les compétences requises, qui peuvent être visés par les programmes d'apprentissage. Le projet a été achevé en juin 2025.
 - « [Generative AI and the SME workforce \(L'IA générative et la main-d'œuvre des PME\)](#) » (en anglais seulement) examine le potentiel de l'IA générative pour aider les PME à répondre aux

besoins en matière de main-d'œuvre et de compétences. Le projet a été achevé en novembre 2025.

- **Ministères responsables** : Emploi et Développement social Canada

10. Adopter des lois qui assurent une collaboration continue et la responsabilisation

- La *Loi canadienne sur les emplois durables* a reçu la sanction royale le 20 juin 2024, mettant en place un cadre de responsabilisation, une structure de gouvernance et des mécanismes de consultation pour orienter l'action fédérale de manière efficace.
- **Ministères responsables** : Ressources naturelles Canada, en étroite collaboration avec Emploi et Développement social Canada

Annexe B. Programmes fédéraux soutenant les objectifs en matière d'emplois durables

Bien que plusieurs politiques et programmes clés aient été mis en évidence dans le Plan d'action, un large éventail d'initiatives à l'échelle du gouvernement, tant directes qu'indirectes, contribuent à faire progresser les objectifs en matière d'emplois durables. Le tableau suivant donne un aperçu de certains de ces programmes à titre de référence et d'information.

Plan de réduction des émissions pour 2030

Environnement et Changement climatique Canada

Le Plan de réduction des émissions pour 2030 du Canada présente une voie à suivre secteur par secteur qui permettra au Canada de respecter sa cible visant à réduire ses émissions d'ici 2030 et à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Le Plan de réduction des émissions pour 2030 du Canada créera probablement de nouveaux emplois durables dans les secteurs de l'énergie propre, de l'efficacité énergétique, des technologies propres et de la fabrication écologique, tout en nécessitant un soutien solide pour la reconversion et les transitions équitables des travailleurs des industries à fortes émissions.

Programme des technologies propres en agriculture – Volet Adoption; Programme des technologies propres en agriculture – Volet Recherche et innovation

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Le Programme des technologies propres en agriculture (TPA) a été lancé en 2021; il s'agit d'un programme de 166 millions de dollars sur sept ans (2021-2022 à 2027-2028) comprenant deux volets : Adoption (TPA-A) et Recherche et innovation (TPA-RI). Le budget de 2022 a engagé 330 millions de dollars supplémentaires afin d'aider le Canada à atteindre ses objectifs nationaux de réduction des émissions. Grâce à ses deux volets, ce programme vise à créer un environnement propice à la conception et à l'adoption de technologies propres qui contribueront à susciter les changements nécessaires pour parvenir à une économie à faibles émissions de carbone et à favoriser une croissance durable dans le secteur agricole et agroalimentaire du Canada.

Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada — Terre-Neuve-et-Labrador et sur la gestion de l'énergie renouvelable extracôtière (L.C. 1987, ch. 3)

Ressources naturelles Canada

Les *Lois de mise en œuvre de l'Accord atlantique* établissent un cadre fédéral-provincial conjoint entre le Canada, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador pour la gestion des hydrocarbures extracôtiers, et, à la suite des modifications de 2024 par le projet de loi C-49, de l'énergie renouvelable extracôtière également. Ces modifications élargissent le mandat des organismes de réglementation de l'énergie extracôtière pour inclure les énergies renouvelables, créant ainsi des possibilités d'emplois durables dans la mise en valeur de l'énergie éolienne dans les secteurs extracôtiers, le génie maritime, la construction et la gestion environnementale dans tout le Canada atlantique.

Loi visant à bâtir le Canada

Bureau des grands projets

La *Loi visant à bâtir le Canada* (promulguée le 26 juin 2025) fournit un cadre d'approbation fédérale simplifié pour les projets nationaux d'intérêt (p. ex. ports, chemins de fer, énergie, mines, infrastructures d'énergie propre), facilitant des approbations plus rapides.

Initiative de rénovations énergétiques de bâtiments

Ressources naturelles Canada (en collaboration avec la Banque de l'infrastructure du Canada)

L'Initiative de rénovations énergétiques de bâtiments fournit un financement fédéral pour décarboner le parc immobilier public et privé grâce à des travaux de rénovation et à l'installation de systèmes écoénergétiques. Elle contribue à créer des emplois dans les métiers manuels, la gestion de projets et les services liés aux bâtiments écologiques, en cohérence avec l'économie à faibles émissions de carbone.

Fonds de croissance du Canada

La Corporation de développement des investissements du Canada (CDEV)

Le Fonds de croissance du Canada est un véhicule d'investissement de 15 milliards de dollars créé pour mobiliser des capitaux privés vers les entreprises et les projets canadiens afin d'aider à transformer et à faire croître l'économie du Canada à la vitesse et à l'échelle nécessaires pour atteindre la carboneutralité. Il aide à attirer des capitaux privés pour bâtir l'économie propre du Canada en utilisant des instruments d'investissement qui absorbent certains risques afin d'encourager l'investissement privé dans des projets, des technologies, des entreprises et des chaînes d'approvisionnement à faibles émissions de carbone.

Secteurs prioritaires de la Banque de l'infrastructure du Canada : infrastructures vertes et énergie propre

Logement, Infrastructures et Collectivités Canada et Banque de l'infrastructure du Canada

La Banque de l'infrastructure du Canada soutient l'économie de croissance propre du pays par l'entremise de ses secteurs prioritaires : infrastructures vertes, énergie propre, ainsi que commerce et transport (p. ex. infrastructures habilitantes pour les minéraux critiques). Ces programmes financent des projets dans les domaines de l'efficacité énergétique, de l'énergie propre, de l'eau et des eaux usées, des minéraux critiques, des infrastructures de combustibles propres et des infrastructures résilientes au climat, et mobilisent des capitaux privés tout en créant des emplois qualifiés dans la construction et l'ingénierie, ainsi que des emplois profitant aux communautés autochtones, dans le cadre de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Plan d'action canadien pour les petits réacteurs modulaires

Ressources naturelles Canada

Le Plan d'action canadien pour les petits réacteurs modulaires établit une feuille de route pour la conception, la démonstration et le déploiement de petits réacteurs modulaires (PRM) au pays et à l'étranger, favorisant l'innovation, la production d'énergie propre et l'emploi qualifié durable dans le secteur nucléaire et celui des énergies à faibles émissions de carbone.

Stratégie de compétitivité climatique du Canada

Environnement et Changement climatique Canada

La Stratégie de compétitivité climatique met l'accent sur les domaines où la compétitivité économique et industrielle converge avec l'action climatique. Elle soutient des emplois durables en créant des mesures incitatives à l'investissement, en assurant une prévisibilité réglementaire et en tirant parti des avantages concurrentiels du Canada pour attirer des capitaux mondiaux, stimuler l'innovation et créer des emplois hautement qualifiés.

Stratégie canadienne sur les minéraux critiques

Ressources naturelles Canada

La Stratégie canadienne sur les minéraux critiques, appuyée par un financement de 3,8 milliards de dollars prévu au budget de 2022, vise à accroître l'approvisionnement en minéraux critiques fiables et issus de sources responsables et à bâtir des chaînes de valeur nationales et mondiales pour l'économie verte et numérique, créant ainsi des emplois de qualité et bien rémunérés pour les Canadiens dans les secteurs de l'exploration minière, de la transformation et de la fabrication.

Plan canadien pour les minéraux et les métaux

Ressources naturelles Canada (initiative pancanadienne)

Le Plan canadien pour les minéraux et les métaux est une initiative de collaboration pancanadienne réunissant la participation des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, de l'industrie, des peuples autochtones, du milieu universitaire et d'autres organisations. Il vise à renforcer la compétitivité et

à assurer le succès à long terme du secteur des minéraux et des métaux, ce qui comprend la création d'un bassin diversifié et qualifié de talents pour ce secteur.

Contrats sur différence pour le carbone (du Fonds de croissance du Canada)

Ministère des Finances Canada

Le mécanisme de contrat sur différence pour le carbone du Fonds de croissance, doté de 15 milliards de dollars, offre aux investisseurs une certitude à long terme sur la tarification du carbone afin de réduire les risques liés aux projets de technologies propres et de décarbonation industrielle. Cette stabilité politique encourage le maintien des investissements et la création d'emplois alors que les industries effectuent leur transition vers des activités à faibles émissions de carbone.

Crédits d'impôt à l'investissement (CII) dans l'économie propre

Ministère des Finances Canada

Les CCI dans l'économie propre encouragent les investissements au Canada dans un large éventail de technologies afin de soutenir la transition vers la carboneutralité. Ces mesures contribueront à attirer des capitaux privés, à faire croître l'économie canadienne et à créer des emplois bien rémunérés.

Stratégie pour l'électricité propre (« Propulser le Canada dans l'avenir »)

Ressources naturelles Canada

« Propulser le Canada dans l'avenir » est la stratégie fédérale visant à bâtir un réseau électrique propre, fiable et abordable, en mettant l'accent sur l'expansion du réseau, la certitude politique et la collaboration régionale. Un réseau plus vaste et plus propre soutient la croissance industrielle et appuie des emplois qualifiés et syndiqués dans les domaines de la production, du transport et de la fabrication.

Programme Énergie propre pour les collectivités rurales et éloignées (EPCRE)

Ressources naturelles Canada

Lancé en 2018, le EPCRE s'est vu allouer 220 millions de dollars sur huit ans afin de réduire la dépendance au diesel pour le chauffage et l'électricité au sein des collectivités autochtones et éloignées. Le programme EPCRE a reçu 233 millions de dollars supplémentaires sur cinq ans dans le cadre du budget de 2021. Le programme a contribué à 111 projets à l'échelle nationale, notamment des initiatives de renforcement des capacités, de grands projets d'immobilisations, des projets d'innovation et des projets de bioénergie. Les projets communautaires renforcent les compétences locales et créent des emplois durables tout en améliorant la résilience énergétique.

Fonds pour les combustibles propres

Ressources naturelles Canada

Le Fonds pour les combustibles propres, doté d'un financement de 1,5 milliard de dollars, appuie l'expansion de la production, de la distribution et de l'adoption de combustibles propres au pays (p. ex. l'hydrogène, les biocarburants avancés, le gaz naturel renouvelable), favorisant l'investissement industriel et la création d'emplois prévue tout en permettant des réductions d'émissions d'ici 2030.

Programme d'adaptation aux changements climatiques

Ressources naturelles Canada

Le Programme d'adaptation aux changements climatiques de Ressources naturelles Canada, doté de 39,5 millions de dollars, aide les régions et les secteurs du Canada à s'adapter aux changements climatiques, en améliorant les connaissances et les compétences en matière d'adaptation de la main-d'œuvre canadienne, en aidant les décideurs à déterminer et à mettre en œuvre des mesures d'adaptation et en améliorant l'accès aux outils et aux ressources d'adaptation aux changements climatiques. Il finance des projets dans des secteurs tels que la foresterie, les mines et l'énergie afin de renforcer les capacités d'une économie résiliente aux changements climatiques.

Programme : Se préparer aux changements climatiques dans le Nord

Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada

Le Programme : Se préparer aux changements climatiques dans le Nord finance des projets et offre des conseils pour renforcer la capacité d'adaptation dans le

Nord et mettre en œuvre des mesures d'adaptation permettant d'améliorer la résilience climatique des infrastructures communautaires autochtones et nordiques existantes. Ce programme s'inscrit dans le respect des priorités autodéterminées et contribue au renforcement des compétences locales ainsi qu'à la création d'emplois résilients dans les régions éloignées.

Programme pour des communautés côtières résilientes au climat

Ressources naturelles Canada

Le Programme pour des communautés côtières résilientes au climat fournit 41 millions de dollars en financement pour améliorer la résilience climatique des communautés et entreprises côtières par l'intermédiaire de projets pilotes à l'échelle régionale. Les mesures d'adaptation novatrices en cours renforcent la capacité régionale de réduire les risques liés aux changements climatiques et d'intégrer l'adaptation côtière de manière transversale, ce qui mène à des chaînes d'approvisionnement, des entreprises et des collectivités plus résilientes.

Financement de l'efficacité communautaire

Ressources naturelles Canada

Lancé en 2020 en tant qu'initiative de 300 millions de dollars sur six ans, le programme de Financement de l'efficacité communautaire du Fonds municipal vert aide les municipalités à mettre en œuvre des programmes de financement énergétique pour les habitations de faible hauteur. Il soutient ainsi les emplois liés au financement des rénovations, à l'installation et aux marchés de l'efficacité énergétique, tout en renforçant les capacités de la main-d'œuvre dans les métiers de l'efficacité énergétique et de la construction à faibles émissions de carbone.

Alliance pour la production de minéraux critiques

Ressources naturelles Canada

Lancée par le Canada avec ses partenaires du G7 en 2025, l'Alliance pour la production de minéraux critiques coordonne les efforts entre pays aux vues semblables afin de faire avancer les projets liés aux minéraux critiques, essentiels pour garantir un approvisionnement sûr destiné à la fabrication de pointe et à la défense, et pour contrer la concentration des chaînes d'approvisionnement stratégiques en minéraux critiques. En stimulant les investissements dans des

projets stratégiques, y compris ceux au Canada, elle peut contribuer à la création d'emplois stables et de grande valeur dans les secteurs de l'exploitation minière, de la transformation et de la fabrication de pointe.

Fonds souverain pour les minéraux critiques

Ressources naturelles Canada

Le Fonds souverain pour les minéraux critiques, appuyé par un investissement de 2 milliards de dollars prévu au budget de 2025, réalisera des investissements stratégiques dans des projets et des entreprises liés aux minéraux critiques, notamment sous forme de prises de participation, de garanties de prêts et d'accords d'achat. Les investissements visent à améliorer la résilience des chaînes de valeur des minéraux critiques, ce qui pourrait soutenir indirectement l'emploi dans le secteur et les domaines connexes comme la fabrication de pointe, l'automobile, l'aérospatiale et la défense.

Initiative d'accélérateur de rénovations majeures

Ressources naturelles Canada

L'Initiative d'accélérateur de rénovations majeures renforce les capacités et réduit les obstacles aux rénovations de grande envergure des bâtiments, en finançant des organismes qui regroupent et réalisent des projets de rénovation. Elle crée des emplois qualifiés dans la construction et l'ingénierie écoénergétiques tout en faisant progresser la décarbonation profonde du parc immobilier du Canada.

Programme Empowering People

Ressources naturelles Canada

Le Programme Empowering People, mis en œuvre dans le cadre du Groupe ministériel sur l'énergie propre, favorise des transitions énergétiques équitables, inclusives et justes. Il met l'accent sur l'avancement de l'égalité entre les sexes, de l'équité salariale et de la diversité de la main-d'œuvre à l'échelle du secteur énergétique mondial. Il renforce les capacités et élargit la participation à la main-d'œuvre de l'énergie propre, en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte dans la transition vers la carboneutralité.

Programme facilitant les petits réacteurs modulaires

Ressources naturelles Canada

Ce programme finance des activités de recherche, de développement et de préparation qui aident les provinces et les territoires à déployer de petits réacteurs modulaires, notamment en matière de conception de la chaîne d'approvisionnement, de gestion des déchets et de planification réglementaire. Il soutient des emplois hautement qualifiés dans l'ingénierie nucléaire, la fabrication et les opérations, contribuant ainsi à l'avenir énergétique propre du Canada.

Formation et certification des conseillers en efficacité énergétique

Ressources naturelles Canada

Le programme de formation et de certification des conseillers en efficacité énergétique vise à constituer un réseau qualifié de conseillers certifiés qui évaluent et guident les rénovations écoénergétiques des maisons et des bâtiments, soutenant directement la création d'emplois dans la construction, l'inspection et les services énergétiques partout au Canada.

Programme d'innovation énergétique

Ressources naturelles Canada

Le Programme d'innovation énergétique investit dans la recherche, le développement et la démonstration de technologies d'énergie propre, utilisées dans les industries, les transports et les communautés. Il stimule la commercialisation, crée des emplois dans les technologies propres et renforce la capacité industrielle du Canada pour une économie carboneutre.

Fonds du premier et du dernier kilomètre (anciennement le Fonds pour les infrastructures de minéraux critiques)

Ressources naturelles Canada

Le Fonds du premier et du dernier kilomètre financera des infrastructures d'énergie propre et de transport qui relient les sites de ressources éloignés et les projets industriels aux réseaux d'électricité et de transport. Il absorbera et élargira le Fonds pour les infrastructures de minéraux critiques (FIMC), qui s'est engagé à fournir jusqu'à 1,5 milliard de dollars de financement pour des infrastructures permettant l'exploitation durable des minéraux critiques. Ensemble, ces initiatives

renforcent les économies régionales et créent des emplois qualifiés dans la construction, l'ingénierie et la logistique.

Programme d'adaptation aux changements climatiques des Premières Nations

Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada

Le Programme d'adaptation aux changements climatiques des Premières Nations finance des évaluations communautaires des risques climatiques et la planification de l'adaptation pour les Premières Nations du sud du 60e parallèle. Il renforce les capacités communautaires, crée des emplois dans la planification et la résilience des infrastructures et soutient le leadership en matière d'adaptation climatique.

Fonds d'infrastructure des Premières Nations

Services aux Autochtones Canada

Le Fonds d'infrastructure des Premières Nations aide les communautés à moderniser et à construire leurs infrastructures essentielles telles que les réseaux d'aqueduc, les installations de gestion des déchets et les bâtiments, créant des emplois locaux et améliorant la résilience et l'autosuffisance à long terme.

Programme d'innovation forestière

Ressources naturelles Canada

Le Programme d'innovation forestière finance des activités de recherche et développement préalables à la commercialisation et ciblées, nécessaires pour faire progresser les technologies et les produits novateurs dans la chaîne de valeur du secteur forestier et maintenir des emplois qualifiés dans la foresterie et la fabrication durables.

Programme de leadership mondial sur les forêts

Ressources naturelles Canada

Le programme de leadership mondial sur les forêts soutient les efforts de développement des marchés internationaux pour les produits forestiers nouveaux et non traditionnels, grâce à des activités ciblées de sensibilisation, de promotion et de commercialisation menées dans les pays concernés. Le programme renforce

également le leadership international du Canada dans le secteur forestier en élargissant son engagement, ses collaborations et ses partenariats à l'échelle internationale, et en partageant son expertise dans le domaine forestier.

Bâtiments communautaires verts et inclusifs

Logement, Infrastructures et Collectivités Canada

En 2020, le gouvernement du Canada a annoncé un financement fédéral pouvant atteindre 1,5 milliard de dollars sur cinq ans pour établir le programme des Bâtiments communautaires verts et inclusifs. En 2024, le budget de 2024 a fourni un complément de 500 millions de dollars et a prolongé le programme jusqu'en mars 2029. Cette initiative nationale fondée sur le mérite améliore les bâtiments communautaires dans les collectivités mal desservies, y compris les collectivités autochtones, en finançant des améliorations écoénergétiques, des réductions d'émissions et des projets de résilience climatique. Elle stimule les économies locales en créant des emplois dans la rénovation et la construction tout en s'alignant sur les objectifs du Canada en matière de climat et de croissance inclusive.

Programme de construction verte en bois

Ressources naturelles Canada

Le Programme de construction verte en bois (CVBois) fournit un financement dédié pour réduire les risques liés à la conception et à la construction de projets de démonstration utilisant le bois. Le programme renouvelé se concentrera sur le financement de projets de démonstration ayant un fort potentiel d'impact pour favoriser l'intégration des méthodes modernes de construction en bois dans les applications résidentielles. CVBois offre également un soutien en matière d'orientation technique et d'élaboration de codes, de formations, ainsi que de ressources et d'outils pour favoriser l'intégration de l'utilisation novatrice du bois dans les communautés professionnelles de la conception et de la construction.

Programme de corridors maritimes verts

Transports Canada

Le Programme de corridors maritimes verts offre un financement pour des projets visant à décarboner le secteur maritime, en soutenant l'adoption de technologies,

la modernisation des infrastructures et le perfectionnement des compétences dans les opérations de transport maritime à faibles émissions de carbone.

Programme pilote pour des quartiers plus verts

Ressources naturelles Canada

Le Programme pilote pour des quartiers plus verts investit 35,5 millions de dollars sur cinq ans dans des programmes de rénovations énergétiques majeures à l'échelle des quartiers afin de créer une demande massive de main-d'œuvre spécialisée, de nouvelles compétences et d'emplois dans la chaîne d'approvisionnement des rénovations, tout en améliorant l'accès aux rénovations majeures dans les collectivités mal desservies.

Stratégie d'emploi pour les jeunes inuits et des Premières Nations

Services aux Autochtones Canada (SAC)

Ce projet pilote offre des emplois de courte durée, un perfectionnement des compétences et un soutien à la transition professionnelle aux jeunes des Premières Nations bénéficiant de l'aide au revenu, afin de renforcer leur préparation à l'emploi et de soutenir les parcours d'emploi dans les collectivités autochtones.

Initiative d'infrastructures pour les communautés autochtones (IICA) et Initiative pour la participation autochtone

Banque de l'infrastructure du Canada

L'Initiative d'infrastructures pour les communautés autochtones (IICA) offre un financement à faible coût et à long terme pour les projets d'infrastructure autochtones, permettant ainsi la création d'emplois et la participation économique autochtone dans les secteurs prioritaires de la Banque de l'infrastructure du Canada, y compris les projets d'infrastructures vertes et d'énergie propre. L'Initiative pour la participation autochtone (IPA) fournit aux partenaires autochtones un accès à des capitaux pour acheter des participations dans des projets d'infrastructure dans lesquels la Banque de l'infrastructure du Canada investit également.

Initiative de foresterie autochtone

Ressources naturelles Canada

L'Initiative de foresterie autochtone (IFA) soutient les priorités cernées par les Autochtones pour accélérer la sensibilisation, l'influence, l'inclusion et le leadership autochtones. L'IFA apporte un soutien financier aux activités autochtones inclusives dans le secteur forestier, telles que la collecte, l'enrichissement, l'utilisation et la protection du savoir et de la science autochtones; le leadership et la participation des Autochtones à l'intendance des forêts; et la détermination, l'examen et la recherche de possibilités de croissance économique.

Programme de garanties de prêts pour les Autochtones

Ministère des Finances Canada

Le Programme de garanties de prêts pour les Autochtones, administré par la nouvelle Corporation de garantie de prêts pour les Autochtones du Canada, fournit des garanties de prêts soutenues par le gouvernement aux groupes autochtones, améliorant ainsi l'accès aux capitaux pour les grands projets dans tous les secteurs et favorisant la réconciliation économique et l'emploi local dans les infrastructures durables. Le Programme de garantie de prêts pour les Autochtones, instauré avec une capacité initiale de 5 milliards de dollars destinée aux secteurs de l'énergie et des ressources naturelles, a été porté à 10 milliards de dollars par le gouvernement du Canada en mars 2025. Sa portée a été élargie aux grands projets couvrant l'ensemble des secteurs de l'économie, à l'exception des jeux de hasard.

Programme des partenariats pour les ressources naturelles autochtones

Ressources naturelles Canada

Le programme des Partenariats pour les ressources naturelles autochtones finance des programmes visant à accroître la participation économique des collectivités et des organisations autochtones dans le développement de projets de ressources naturelles qui soutiennent la transition vers un avenir énergétique propre.

Initiative autochtone pour réduire la dépendance au diesel

Ressources naturelles Canada

L'Initiative autochtone pour réduire la dépendance au diesel soutient la planification énergétique propre et le développement de projets menés par les communautés autochtones, dans les collectivités éloignées dépendantes du diesel. Le programme renforce les capacités locales et crée des emplois dans l'énergie propre grâce à des cohortes de formation (« champions de l'énergie ») et au financement de solutions d'énergie renouvelable menées par les communautés.

Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones (FCEA)

Emploi et Développement social Canada

Le programme FCEA aide les membres des Premières Nations, les Inuits, les Métis et les Autochtones vivant en milieu urbain ou non affiliés à acquérir des compétences et à obtenir un emploi, en s'adaptant à l'évolution du marché du travail, y compris dans les métiers liés à l'économie propre. Le FCEA finance les organismes de prestation de services autochtones qui conçoivent et offrent des services de formation professionnelle aux membres des Premières Nations, aux Inuits, aux Métis et aux Autochtones vivant en milieu urbain ou non affiliés dans leurs collectivités.

Solutions innovatrices Canada (SIC)

Innovation, Sciences et Développement économique Canada

Solutions innovatrices Canada (SIC) est un programme d'innovation pangouvernemental qui met en relation les ministères et organismes fédéraux avec des entreprises canadiennes pour mettre au point, mettre à l'essai et acheter des technologies qui répondent à leurs besoins opérationnels. Le programme finance les entreprises grâce à des subventions et à des contrats. Il vise à accélérer l'adoption de solutions canadiennes, à accroître les possibilités d'approvisionnement pour l'industrie canadienne et à renforcer les secteurs technologiques du Canada. Le programme contribue à la création d'emplois, à la résilience économique du Canada et à l'expansion de l'innovation canadienne vers les marchés mondiaux, y compris dans les secteurs des technologies propres.

Inuit Mentorship and Pre-employment Training Programs (Programmes de mentorat et de formation préalable à l'emploi pour les Inuits)

Environnement et Changement climatique Canada

Plusieurs programmes soutiennent une formation et une expérience de travail pertinentes sur le plan culturel pour les Inuits dans des domaines liés à la conservation, y compris l’Inuit Mentoring Program (IMP), l’Inuit Field Research Assistant Program (IFRA) (Programme des assistants de recherche inuits), le Programme de formation sur le terrain pour les Inuits (PFTI), l’Inuit Learning and Development Program (ILDP) (Programme d’apprentissage et de perfectionnement des Inuits) et le stage de travail du Collège de l’Arctique du Nunavut.

Programme d’infrastructure Investir dans le Canada

Ressources naturelles Canada et Logement, Infrastructures et Collectivités Canada

Le Programme d’infrastructure Investir dans le Canada est un élément clé du plan fédéral Investir dans le Canada, fournissant un financement stable et à long terme aux provinces et aux territoires pour soutenir une croissance propre, des infrastructures résilientes et des collectivités inclusives. Dans le cadre du programme, plus de 33 milliards de dollars de financement sont versés au moyen d’ententes bilatérales conclues entre Logement, Infrastructures et Collectivités Canada et l’ensemble des provinces et des territoires. Cela génère des emplois dans la construction verte et le développement d’infrastructures durables. Il comprend un volet Infrastructures des collectivités rurales et nordiques, qui inclut le Fonds pour l’énergie dans l’Arctique afin de soutenir la sécurité énergétique dans les collectivités du Nord, y compris les collectivités autochtones, en investissant dans la mise à niveau des systèmes énergétiques existants alimentés par les combustibles fossiles, ainsi qu’en les complétant ou en les remplaçant par des solutions d’énergie renouvelable.

Investissements dans la transformation de l’industrie forestière

Ressources naturelles Canada

Le programme Investissements dans la transformation de l’industrie forestière (ITIF) soutient l’adoption et la commercialisation par le secteur forestier de technologies transformatrices et de produits à faibles émissions de carbone, stimulant la compétitivité et créant des emplois dans la bio-industrie et la fabrication. Il favorise la transition du secteur forestier vers une production durable et à valeur ajoutée.

Guichet-Emplois

Emploi et Développement social Canada

Guichet-Emplois est le service national de l'emploi du Canada, offert sous forme de site Web et d'application mobile. Guichet-Emplois aide la population canadienne à trouver du travail et à planifier leur carrière et facilite le recrutement et l'embauche pour les employeurs partout au pays. Guichet-Emplois fait la promotion des emplois verts et des lieux de travail écologiques, et dispose de pages de ressources pour :

- aider [les chercheurs d'emploi](#) à trouver des lieux de travail écoresponsables et des emplois comportant des responsabilités contribuant à la conservation, à la préservation ou à la restauration de l'environnement;
- aider [les employeurs](#) à se renseigner sur l'embauche pour un avenir vert, l'adoption de pratiques commerciales respectueuses de l'environnement, la création de possibilités d'emplois verts et la contribution à des résultats environnementaux positifs.

Le service [Nouvelles du marché du travail](#) de Guichet-Emplois présente des articles sur les possibilités d'emplois verts/durables actuelles ou futures à l'échelle du Canada, par profession et par industrie.

Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone

Environnement et Changement climatique Canada

Le Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone soutient des projets qui contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre du Canada, à générer une croissance propre, à bâtir des collectivités résilientes et à créer de bons emplois pour les Canadiens.

Mitacs

Innovation, Sciences et Développement économique Canada

Mitacs offre des partenariats d'apprentissage intégré au travail, de recherche et d'innovation entre le milieu universitaire et l'industrie, contribuant à bâtir des bassins de talents pour l'économie de l'innovation du Canada. Il soutient la formation et le perfectionnement de la main-d'œuvre dans les secteurs de la recherche, des technologies propres et de la fabrication de pointe.

Stratégie nationale d'adaptation

Environnement et Changement climatique Canada

La Stratégie nationale d'adaptation du Canada établit un plan pour l'ensemble de la société afin de se préparer aux impacts climatiques, de bâtir des collectivités résilientes aux changements climatiques et de renforcer l'économie. Son volet « Économie et travailleurs » met l'accent sur la résilience de la main-d'œuvre et la création d'emplois durables dans un contexte de changements climatiques. La Stratégie souligne que, pour les Premières Nations, les Inuits et les Métis, l'adaptation aux changements climatiques doit être fondée sur le droit à l'autodétermination, reconnaissant l'importance de l'action dirigée par les Autochtones et faisant progresser les actions fédérales qui sont élaborées avec la pleine participation des détenteurs de droits autochtones.

Cadre national pour l'apprentissage en environnement

Environnement et Changement climatique Canada

Élaboré en collaboration avec des partenaires et des parties prenantes, le Cadre national pour l'apprentissage en environnement vise à faire progresser l'éducation à l'environnement partout au Canada. L'éducation à l'environnement est essentielle pour lutter contre les changements climatiques, la perte de biodiversité et la pollution, et est également cruciale pour la croissance de l'économie et de l'emploi, le bien-être mental et physique, la justice sociale et la résilience. Grâce à des principes, à des domaines d'intervention et à des exemples pour inspirer l'action, le cadre aide les éducateurs, les décideurs stratégiques et les autres responsables des secteurs de l'éducation formelle et non formelle à créer ou à élaborer des documents, des programmes et des initiatives d'apprentissage liés à l'environnement ou à s'inspirer des outils existants.

Approche responsable pour le développement énergétique des collectivités du Nord (le programme ARDEC Nord)

Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada

Le programme ARDEC Nord vise à réduire la dépendance des collectivités nordiques au diesel pour produire de la chaleur et de l'électricité, en augmentant l'utilisation de sources d'énergie renouvelable locales et de solutions d'efficacité énergétique, créant ainsi des avantages environnementaux, sociaux et économiques et des emplois dans des collectivités nordiques plus durables.

Fonds d'action à la ferme pour le climat

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Annoncé pour la première fois dans le budget de 2021, le Fonds d'action à la ferme pour le climat, doté de 704,1 millions de dollars, est une initiative visant à aider les agriculteurs à lutter contre les changements climatiques. Il fait partie du programme Solutions agricoles pour le climat du gouvernement du Canada, qui s'inscrit dans le cadre du Fonds de solutions naturelles pour le climat de plus de 5 milliards de dollars, une initiative de 10 ans gérée par Ressources naturelles Canada, Environnement et Changement climatique Canada, et Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Fonds issu des produits du système de tarification fondé sur le rendement

Environnement et Changement climatique Canada

Le Fonds issu des produits du système de tarification fondé sur le rendement (STFR) retourne les produits de la tarification de la pollution industrielle par le carbone à leurs administrations d'origine. Le Fonds issu des produits du STFR comprend deux volets de programme, le Programme d'incitation à la décarbonisation et le Fonds pour l'électricité de l'avenir, qui soutiennent des projets améliorant l'efficacité énergétique, déployant des combustibles et des procédés plus propres et augmentant la production d'électricité propre dans les secteurs à fortes émissions.

Superdéduction à la productivité

Ministère des Finances Canada

La Superdéduction à la productivité est une nouvelle mesure fiscale qui permet aux entreprises d'amortir immédiatement ou d'accélérer l'amortissement des investissements en immobilisations, y compris en technologies propres et en équipement de fabrication de pointe. En réduisant les coûts de modernisation et de production plus propre, elle encourage les entreprises à investir dans la technologie et les installations qui augmentent les possibilités d'emploi qualifié dans les secteurs à faibles émissions de carbone.

Croissance économique régionale par l'innovation (CERI)

Agences de développement régional

Le programme CERI soutient la croissance, la productivité et la compétitivité des entreprises par l'innovation, contribuant ainsi à créer et à maintenir des emplois qualifiés dans toutes les régions.

Initiative régionale de réponse tarifaire

Agences de développement régional

L'Initiative régionale de réponse tarifaire fournit 1 milliard de dollars en soutien ciblé pour aider les entreprises à s'adapter aux perturbations commerciales et tarifaires. Elle soutient les améliorations de la productivité, la résilience de la chaîne d'approvisionnement et la diversification pour protéger et faire croître les emplois régionaux.

Feuille de route vers un béton carboneutre d'ici 2050

Innovation, Sciences et Développement économique Canada

La Feuille de route vers un béton carboneutre d'ici 2050 décrit des voies de décarbonation du secteur canadien de la production de béton, en misant sur des technologies à faibles émissions de carbone, des procédés optimisés et des matériaux supplémentaires, de manière à harmoniser l'industrie avec les objectifs de carboneutralité du Canada. Le ciment et le béton jouent un rôle crucial dans la construction de l'infrastructure du Canada, et l'industrie est responsable d'environ 28 390 emplois partout au pays tout en contribuant annuellement à hauteur de 6,5 milliards de dollars au PIB canadien.

Programmes pilotes d'immigration dans les communautés rurales et francophones

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

Les Programmes pilotes d'immigration dans les communautés rurales et francophones offrent des voies vers la résidence permanente aux travailleurs qualifiés qui souhaitent vivre et travailler dans l'une des 18 collectivités canadiennes participantes. Ces projets pilotes renforcent les économies régionales, remédient aux pénuries de main-d'œuvre et favorisent l'immigration francophone hors Québec.

Programme de stages en sciences et en technologie (PSST) – Emplois verts

Ressources naturelles Canada

Le Programme de stages en sciences et en technologie (PSST) – Emplois verts fournit un financement aux employeurs admissibles partout au Canada afin d'embaucher et de former des jeunes (de 15 à 30 ans) dans le secteur des ressources naturelles, notamment les secteurs de l'énergie, de la foresterie, des mines et des minéraux critiques, des sciences de la Terre et des technologies propres.

Programme des réseaux intelligents

Ressources naturelles Canada

Le Programme des réseaux intelligents accélère le déploiement de systèmes électriques avancés partout au Canada afin de moderniser le réseau, de réduire les émissions et d'améliorer l'efficacité. Jusqu'à 100 millions de dollars ont été investis dans des projets menés par les services publics pour réduire les émissions de GES, mieux utiliser les actifs électriques existants et favoriser l'innovation et les emplois propres.

Programme des énergies renouvelables intelligentes et de trajectoires d'électrification

Ressources naturelles Canada

Le Programme des énergies renouvelables intelligentes et de trajectoires d'électrification (ERITE) est un programme de 4,5 milliards de dollars conçu pour appuyer le déploiement de la modernisation du réseau, du stockage de l'énergie et des technologies d'énergie renouvelable dans toutes les régions du Canada, aidant ainsi à faire croître le réseau de manière durable, abordable et fiable. Le programme comprend également un soutien aux infrastructures de transport et de distribution. Le volet Énergie propre dirigée par les Autochtones vise à accroître la participation réelle et équitable des Autochtones à la transition vers les énergies propres grâce au soutien de projets d'énergie propre dirigés par des Autochtones.

Initiative sur les partenariats stratégiques

Services aux Autochtones Canada

L'Initiative sur les partenariats stratégiques (IPS) réunit des partenaires et des ressources afin de faire progresser le développement économique autochtone dans des domaines que les programmes fédéraux existants ne couvrent pas. Jusqu'en 2027, l'IPS dispose de 12 millions de dollars supplémentaires par année pour soutenir les initiatives régionales en matière d'énergie propre qui font progresser les possibilités de croissance économique au sein des collectivités autochtones partout au Canada. À compter de 2025-2026, le gouvernement fournira également 40 millions de dollars sur deux ans pour soutenir le renforcement des capacités autochtones et la consultation pour des projets d'édification de la nation.

Fonds de réponse stratégique

Innovation, Sciences et Développement économique Canada

En septembre 2025, le gouvernement a lancé le Fonds de réponse stratégique (FRS) pour appuyer des projets transformateurs de grande envergure et combler les principales lacunes du marché, afin de positionner l'industrie canadienne pour concurrencer à l'échelle mondiale et renforcer durablement sa résilience. Le FRS vise à consolider les capacités de fabrication du Canada tout en accélérant la transformation industrielle nécessaire pour s'adapter au nouveau contexte commercial mondial en évolution. Le FRS remplace le Fonds stratégique pour l'innovation (FSI) relevant d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada, et comprend 5 milliards de dollars en soutien dédié pour les secteurs et les entreprises touchés par les droits de douane. Le FRS continuera également d'exécuter le mandat du FSI, soit de réduire les risques liés à l'innovation à grande échelle et d'accroître la capacité nationale de calcul en intelligence artificielle.

Partenariat canadien pour une agriculture durable

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Le Partenariat canadien pour une agriculture durable est un accord quinquennal de 3,5 milliards de dollars conclu entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour renforcer la concurrence, l'innovation et la résilience du secteur de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et des produits agro-industriels. L'accord prévoit 1 milliard de dollars en activités et en programmes fédéraux et 2,5 milliards de dollars en activités et en programmes à coûts partagés par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

Volet Emplois durables – Stratégie canadienne de formation en apprentissage - Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical

Emploi et Développement social Canada

Annoncée dans l'Énoncé économique de l'automne 2022, cette initiative temporaire appuie les syndicats dans l'élaboration de formations en compétences vertes pour les métiers du Sceau rouge, essentielles à la mise en œuvre du Plan pour des emplois durables du gouvernement visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre du Canada. Cette initiative devrait favoriser l'acquisition de compétences vertes et profiter à plus de 20 000 apprentis et compagnons. Les 10 projets sélectionnés devraient tous commencer d'ici décembre 2025.

Fonds de formation pour les emplois durables

Emploi et Développement social Canada

Le Fonds de formation pour les emplois durables (FFED) soutient une série de projets de formation qui aideront les travailleurs à améliorer leurs compétences ou à en acquérir de nouvelles pour des emplois dans l'économie à faibles émissions de carbone. Le fonds se concentre sur l'énergie à faibles émissions de carbone et la gestion du carbone, les bâtiments et les rénovations écologiques, ainsi que sur l'entretien des véhicules électriques et les infrastructures de recharge, et offrira des possibilités de formation à plus de 10 000 travailleurs et particuliers.

Programme de stages pratiques pour étudiants

Emploi et Développement social Canada

Le Programme de stages pratiques pour étudiants (PSPE) soutient la création de possibilités d'apprentissage intégré au travail (AIT) pour les étudiants de tous âges qui sont inscrits à tout programme d'enseignement postsecondaire dans un collège, une université ou une école polytechnique au Canada. Il aide les étudiants de niveau postsecondaire à acquérir des compétences professionnelles, les employeurs à recruter et à perfectionner les talents, et les établissements postsecondaires à suivre l'évolution des attentes en milieu de travail. Les bénéficiaires du financement du PSPE sont des organisations nationales tierces, dont un grand nombre représentent des secteurs clés de l'économie canadienne. Certains d'entre eux, comme le conseil Ressources humaines, industrie électrique

du Canada (RHIEC) et ECO Canada, offrent des possibilités d'AIT directement ou indirectement liées aux emplois durables et verts. Le budget de 2025 propose de fournir 635,2 millions de dollars sur trois ans pour le Programme de stages pratiques pour étudiants. En 2026-2027, le Programme s'est engagé à soutenir jusqu'à 55 000 possibilités d'apprentissage intégré au travail pour les étudiants de niveau postsecondaire.

Programme Objectif maisons et communautés nette zéro

Ressources naturelles Canada

Le Programme Objectif maisons et communautés nette zéro soutient les collectivités autochtones et défavorisées dans leurs efforts pour réduire les émissions résidentielles de gaz à effet de serre tout en diminuant les factures d'énergie et en créant de nouveaux emplois. Il comprend un volet dédié aux organisations autochtones.

Initiative de perfectionnement des compétences pour l'industrie

Innovation, Sciences et Développement économique Canada

L'Initiative de perfectionnement des compétences pour l'industrie permet aux entreprises de cerner et de combler les lacunes en matière de compétences dans les secteurs à forte croissance comme la croissance propre en s'associant à des prestataires de formation pour élaborer des programmes à cycle court axés sur la demande. Exécutée par Palette Skills par l'intermédiaire de son projet « Rehausser vos compétences », l'initiative fournit jusqu'à 250 millions de dollars sur quatre ans et vise à former plus de 15 000 Canadiens, y compris ceux issus de groupes sous-représentés, d'ici mars 2026.

Alliances pour la main-d'œuvre

Emploi et Développement social Canada

Le gouvernement investit 382,9 millions de dollars sur 5 ans, à compter de 2026-2027, et 56,1 millions de dollars par la suite, pour lancer de nouvelles alliances pour la main-d'œuvre visant à réunir employeurs, syndicats et groupes industriels afin de trouver des moyens d'aider les entreprises et les travailleurs à réussir dans un marché du travail en évolution et de coordonner les investissements publics et privés dans le perfectionnement des compétences. Jusqu'à cinq alliances pour la

main-d'œuvre nouvellement créées réuniront le gouvernement, les employeurs, les syndicats et les organisations de l'industrie pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies adaptées de perfectionnement de la main-d'œuvre.

Stratégie emploi et compétences jeunesse

Emploi et Développement social Canada

Le programme Stratégie emploi et compétences jeunesse (SECJ) aide les jeunes (âgés de 15 à 30 ans) à surmonter les obstacles à l'emploi, en mettant l'accent sur ceux qui sont les plus éloignés des possibilités, comme ceux qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF). Le programme fournit des fonds aux organismes pour offrir des soutiens et des services adaptés à chaque jeune afin de les outiller pour réussir leur parcours d'emploi. Les projets financés dans le cadre du programme SECJ d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) appuient les jeunes dans un large éventail de secteurs, y compris ceux directement ou indirectement liés aux emplois durables.

Emplois d'été Canada (EEC) – EEC offre aux jeunes (âgés de 15 à 30 ans) des possibilités d'acquérir et d'améliorer leurs compétences grâce à des emplois de qualité pendant l'été. Il aide les employeurs d'organismes à but non lucratif et du secteur public, ainsi que les organisations du secteur privé de 50 employés à temps plein ou moins, afin de créer des occasions d'emploi d'été de qualité pour les jeunes. Depuis 2023, EEC soutient les emplois durables à titre de priorité nationale pour les possibilités d'emploi destinées aux jeunes.

Programme de camionnage à zéro émission

Transports Canada

Le Programme de camionnage à zéro émission (PCZE) accélère le déploiement sûr et sécuritaire des véhicules moyens et lourds à zéro émission au Canada grâce à des projets de recherche, d'essai et de démonstration. Grâce à un financement de 75,8 millions de dollars, le programme soutient des projets pilotes en Colombie-Britannique, en Alberta, au Québec et dans l'État de Washington, recueillant des données réelles afin d'aider l'industrie et les infrastructures à se préparer au camionnage zéro émission.

Programme d'infrastructure pour les véhicules à émission zéro

Ressources naturelles Canada

Le Programme d'infrastructure pour les véhicules à émission zéro (PIVEZ) soutient le déploiement de bornes de recharge de véhicules électriques (VE) et de stations de ravitaillement à l'hydrogène partout au Canada, s'attaquant à un obstacle majeur à l'adoption des véhicules à émission zéro (VZE), à savoir le manque d'infrastructures de recharge accessibles. Grâce à un budget de 630 millions de dollars jusqu'à l'exercice 2028-2029, le PIVEZ finance des projets d'installation de bornes de recharge sur les lieux de travail, dans les immeubles résidentiels à logements multiples, les lieux publics et les zones commerciales. Le programme soutient également la participation autochtone, notamment en visant l'installation de 400 bornes de recharge dans le cadre de projets dirigés par des Autochtones ou réalisés en partenariat avec eux. Près de 8 millions de dollars en financement de Ressources naturelles Canada (1 million de dollars de plus que prévu au départ) soutiennent les projets de 6 organisations autochtones représentant plus de 100 bornes de recharge partout au Canada.

Annexe C. Contributions des provinces et territoires

Des commentaires sur le Plan d'action canadien pour des emplois durables 2026-2030 ont été sollicités auprès de toutes les provinces et de tous les territoires. Les soumissions reçues comprenaient de l'information sur la gamme d'initiatives menées par les gouvernements provinciaux et territoriaux. La présente annexe présente l'information telle qu'elle a été transmise par les provinces et territoires qui ont approuvé son inclusion dans ce rapport.

Colombie-Britannique

Développement du secteur

- Accélérateur de talents technologiques
- Espaces axés sur la technologie
- Projets pilotes d'Innovate BC
- Installation de formation à la biofabrication en Colombie-Britannique (financée en partie par PacifiCan)
- Initiative des jeunes dans l'industrie manufacturière en Colombie-Britannique

- Fonds d'innovation en milieu de travail (construction)
- Centre d'innovation agricole de la Colombie-Britannique (cofinancé par la Colombie-Britannique et PacifiCan) offrant des ateliers, des programmes de formation et des possibilités de perfectionnement.

Formation aux métiers spécialisés

- TradeUpBC (met en relation les gens de métier avec tous les établissements postsecondaires de la Colombie-Britannique)
- Certification des métiers spécialisés
 - Soutien de WorkBC à la formation aux métiers et aux groupes dignes d'équité (financé par la Colombie-Britannique et le Canada)

Transition/innovation dans le secteur des ressources naturelles

- Soutien à la transition pour les travailleurs forestiers
- Subvention d'intervention communautaire pour la main-d'œuvre
- Centre de formation sur le bois d'œuvre
- Fonds pour l'emploi manufacturier

Acquisition/perfectionnement des compétences

- Formation professionnelle pour l'emploi
- Programmes élargis de formation et d'éducation pour les Premières Nations et les Métis
- Subvention pour les compétences futures de la Colombie-Britannique
- Microcertifications
- Subvention pour la formation offerte par les employeurs de la Colombie-Britannique
- Subvention pour la formation offerte par les employeurs (perfectionnement dirigé par l'employeur)

Réconciliation avec les peuples autochtones

- Programmes élargis de formation et d'éducation pour les Premières Nations et les Métis
- Formation des gardiens et en intendance
- Programme BladeRunners
- Formation de préapprenti aux métiers pour les autochtones et les groupes dignes d'équité

- Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux autochtones

Initiatives/mesures supplémentaires

- Brigade jeunesse climat (financée par la Colombie-Britannique et le Canada)
- Des mesures de soutien à la formation axée sur les compétences et à la relance ont été mises en place pendant et après la pandémie de COVID-19 pour aider à atténuer les répercussions et soutenir la reprise économique
- Projets de partenariats sectoriels sur le marché du travail (financés par les ententes sur le financement du marché du travail du Canada et de la Colombie-Britannique), y compris le perfectionnement de la main-d'œuvre des métiers spécialisés à faibles émissions de carbone avec le Conseil du bâtiment durable du Canada; le Network for an Inclusive Circular Economy; la Pacific Seaweed Industry Association; la recherche d'information sur le marché du travail concernant l'impact des véhicules électriques sur la main-d'œuvre, avec l'Automotive Retailers Association of BC
- Projets de partenariats avec les communautés et les employeurs, y compris la formation des travailleurs de la construction et des services du bâtiment; la formation agricole; le projet d'intervention en réponse aux fermetures dans le secteur de l'aquaculture
 - La Colombie-Britannique accélère les approbations et les permis pour les grands projets de ressources naturelles et d'infrastructure qui sont prêts à aller de l'avant et qui créeront de nombreux emplois de qualité, tout en favorisant la croissance économique. Les grands projets offrent également des possibilités de formation et d'apprentissage en partenariat avec des associations industrielles et des fournisseurs de formation.

Terre-Neuve-et-Labrador

Formation en matière de récolte de poissons – Université Memorial de Terre-Neuve

- Le Marine Institute offre la certification de pêcheur IV dans les zones rurales de Terre-Neuve-et-Labrador afin de remédier aux pénuries de main-d'œuvre dans le secteur de la pêche. Jusqu'à 108 pêcheurs seront formés d'ici la fin du projet, soutenant le perfectionnement de la main-d'œuvre et renforçant la durabilité du secteur des pêches de la province.

Initiative d'accélération de la croissance propre de l'Association NEI INC (econext) : Projet de perfectionnement de la main-d'œuvre de l'économie verte – Phase 2

- L'objectif de cette initiative consiste à veiller à ce que la main-d'œuvre de Terre-Neuve-et-Labrador soit pleinement préparée à soutenir la croissance et les demandes du secteur de l'énergie propre. Domaines d'intervention : 1) Éducation et sensibilisation, 2) Perfectionnement ciblé et 3) Élimination des obstacles et des lacunes.

Programme de formation en forage et en dynamitage – Marathon Gold Corporation

- Marathon Gold recrutera et formera un total de neuf foreurs et six boute-feux pour les activités du projet Marathon Gold – Valentine Gold.

Découvrez les carrières dans le domaine de l'énergie – Energy NL

- Découvrez les carrières dans le domaine de l'énergie NL mènera une série d'activités visant à promouvoir les carrières et les débouchés futurs dans le secteur de l'énergie (renouvelable et non renouvelable) à Terre-Neuve-et-Labrador, en mettant l'accent sur les jeunes, les populations autochtones et les zones rurales.

Projet de mise en œuvre du plan de travail du secteur agricole – Fédération de l'agriculture de Terre-Neuve-et-Labrador

- La Fédération de l'agriculture de Terre-Neuve-et-Labrador mettra en œuvre le plan de travail du secteur agricole élaboré conjointement par les gouvernements provincial et fédéral dans le cadre des initiatives « Way Forward » du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. Cela comprend l'élaboration de stratégies visant à diversifier l'industrie agricole de la province et à stimuler l'emploi en s'efforçant de moderniser la législation et d'actualiser les compétences nécessaires au secteur. Cela comprend également la mise en valeur des possibilités dans le secteur et la contribution à l'élaboration d'études postsecondaires liées à l'agriculture avec le campus Grenfell de l'Université Memorial de Terre-Neuve et le College of the North Atlantic.

Développement du programme de formation des prospecteurs – College of the North Atlantic

- À la suite de consultations récentes avec le gouvernement, l'association des prospecteurs de Terre-Neuve-et-Labrador et les partenaires communautaires, la priorité a été accordée 1) à la mise à jour de la formation des prospecteurs pour refléter les normes actuelles de l'industrie et 2) à la création d'un format de prestation plus accessible. Les activités comprennent ce qui suit : 1) Élaborer et mettre à jour le programme d'études afin de refléter les normes de l'industrie; 2) Élaborer un format de prestation de programme plus accessible (c.-à-d. : Apprentissage en ligne, matériel de cours, etc.); 3) Accroître l'intérêt et l'accessibilité de la formation auprès des étudiants potentiels.

Carrières émergentes dans l'énergie verte – Compétences Canada – Terre-Neuve-et-Labrador

- Compétences Canada – Terre-Neuve-et-Labrador élaborera de nouveaux programmes pour les élèves du septième au douzième secondaire axés sur les carrières émergentes dans le domaine de l'énergie verte à Terre-Neuve-et-Labrador. L'objectif consiste à s'assurer qu'il existe une main-d'œuvre à Terre-Neuve-et-Labrador pour répondre aux besoins de ce secteur en pleine croissance. Compétences Canada – Terre-Neuve-et-Labrador effectuera des recherches sur les carrières émergentes dans le domaine de l'énergie verte et leurs ensembles de compétences requis respectifs, concevra des occasions d'apprentissage expérientiel pour les étudiants, intégrera des occasions d'apprentissage expérientiel aux offres de programmes de Compétences Canada – Terre-Neuve-et-Labrador et organisera des activités sur les compétences du futur axées sur l'énergie verte pour les jeunes et la communauté (compétitions de compétences, etc.).

Projet de perfectionnement de la main-d'œuvre et des compétences – Mining Industry NL Inc.

- Mining Industry NL inc., en collaboration avec le comité de perfectionnement des compétences et de la main-d'œuvre de Mining Industry NL inc., élaborera et mettra en œuvre une stratégie d'attraction de la main-d'œuvre visant à attirer des individus vers des carrières dans le secteur minier et des ressources minérales. Les activités comprennent ce qui suit : 1) Élaborer un plan du marché du travail pour analyser la

disponibilité de la main-d'œuvre, les lacunes en matière de compétences, les besoins en main-d'œuvre de l'industrie, les risques et les obstacles, etc. 2) Élaborer un programme de sensibilisation (p. ex., Mining Young Minds) ciblant les élèves de la maternelle à la 12e année; 3) Augmenter les possibilités d'expériences pratiques dans le domaine de projets sur les minéraux dans le cadre de l'attraction, de l'apprentissage et du mentorat.

Nouvelle-Écosse

- Le Programme des conseils sectoriels (financé par les ententes sur le financement du marché du travail) soutient 14 secteurs identifiés grâce à une approche dirigée par l'industrie pour le perfectionnement, l'attraction, la rétention et la formation des ressources humaines.
- Transfert des compétences, perfectionnement des compétences et formation : Les programmes offrent une formation et le perfectionnement des compétences aux Néo-Écossais admissibles pour acquérir des compétences supplémentaires de base à avancées, et pour les aider à obtenir les compétences dont ils ont besoin pour trouver du travail sur le marché du travail de la Nouvelle-Écosse, en mettant l'accent sur les secteurs stratégiques et émergents de la Nouvelle-Écosse, qui comprennent les ressources naturelles et la croissance propre.
- Travailler avec les employeurs et les encourager à continuer à former et à élargir leur main-d'œuvre existante pour assurer une croissance, une évolutivité et une expansion continues. Permettre aux employeurs d'embaucher des chômeurs, des jeunes, des étudiants et des diplômés récents pour perfectionner une main-d'œuvre hautement qualifiée. Les programmes encouragent l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité au sein de la main-d'œuvre de demain. Les programmes comprennent ce qui suit :
- Programmes de subventions salariales (exemples : pour les étudiants par l'entremise de programmes d'apprentissage intégré coopératif, les diplômés, les chômeurs).
- Programme de formation en énergie – Un programme adapté répondant aux besoins des employeurs dans les secteurs de l'énergie et de la bioéconomie et soutenant environ 20 stages d'étudiants ou de jeunes diplômés par an.
- Transfert de compétences, mentorat et perfectionnement de géoscientifiques et d'autres cheminements de carrière en sciences,

technologie, ingénierie et mathématiques (STIM) grâce à des stages d'étudiants au sein du gouvernement provincial de la Nouvelle-Écosse.

- Bourse et subvention pour l'économie propre – Le programme finance jusqu'à 20 bourses et subventions par an : Niveau collégial (huit à 3 000 \$ chacune), premier cycle universitaire (huit à 12 000 \$ chacune) et maîtrise (quatre à 15 000 \$ chacune).
- Programme de compétences en innovation et productivité en milieu de travail pour améliorer les compétences de la main-d'œuvre et accroître l'innovation et la productivité. Les projets soutenus remédient aux pénuries critiques de compétences, soutiennent les groupes sous-représentés et s'alignent aux objectifs de croissance économique et de perfectionnement de la main-d'œuvre de la province.
- Les investissements et partenariats stratégiques contribuent à la création d'emplois durables et à l'avancement des secteurs de l'énergie et des ressources naturelles en Nouvelle-Écosse. Ces activités comprennent notamment ce qui suit :
 - Greenspring Bio Innovation Hub : favoriser l'innovation dans les technologies biosourcées.
 - Partenariats sectoriels visant à promouvoir la construction en bois et les pratiques de construction durable, les produits et technologies novateurs à base de bois, l'avancement des applications pour le chauffage au bois et l'avancement de la commercialisation des produits et matériaux biosourcés.
 - Fonds de développement des ressources minérales (FDRM) visant à soutenir les prospecteurs, les chercheurs, les établissements d'enseignement et les communautés.
 - Building to Net Zero Exchange propose des initiatives, notamment le Fonds pour l'accélération des codes et d'autres, qui font progresser la transition vers des bâtiments carboneutres.
 - Low Carbon Communities fournit un financement sous forme de subventions pour des projets communautaires qui soutiennent des solutions rentables d'énergie propre et à faible teneur en carbone dans les secteurs du bâtiment, de l'électricité et des transports.
- Investissements multiples dans ou avec les universités et collèges de la Nouvelle-Écosse. En particulier, la province soutient le Collège communautaire de Nouvelle-Écosse dans l'élaboration de programmes d'études et de cours sur les métiers et les carrières dans les secteurs de l'énergie et des ressources naturelles. Ceux-ci sont présentés aux étudiants potentiels dans le hall d'exposition des métiers du Collège communautaire de Nouvelle-Écosse.

- Évolution des politiques, développement des marchés et facilitation des investissements et du commerce : Les secteurs de l'énergie et des ressources naturelles exigent une main-d'œuvre robuste et expérimentée dans un éventail de métiers spécialisés, d'expertise technique et de rôles professionnels et de soutien. La croissance de ces secteurs par une action stratégique mène à la rétention et à la création d'emplois durables et à une augmentation du produit intérieur brut.
 - La certitude réglementaire, y compris les mesures de modernisation des processus d'approbation environnementale et la rationalisation des permis et des approbations, offre une plus grande prévisibilité pour les processus d'examen et les délais afin de débloquer des investissements supplémentaires par le secteur privé. Le portail de permis en ligne NovaMINE a été lancé en octobre 2025.
 - La Nouvelle-Écosse maintient et établit des relations de confiance avec l'industrie et les représentants du secteur industriel pour comprendre et répondre de manière appropriée aux défis tout en permettant des occasions de croissance dans le commerce et l'investissement du secteur privé et pour élargir l'accès au marché.
 - Attraction ciblée des investissements pour optimiser l'exploration, les investissements dans l'innovation et le développement responsable de l'énergie et des ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse.

Ontario

Vue d'ensemble

L'Ontario a pris des mesures pour tirer parti des atouts régionaux, investir dans le perfectionnement de la main-d'œuvre et soutenir une croissance inclusive dans l'énergie et les ressources naturelles grâce à des mesures incitatives ciblées et des programmes stratégiques. La province soutient la croissance économique régionale par l'intermédiaire d'initiatives comme le Programme d'avantages énergétiques pour le Nord, en faisant progresser l'inclusion des Autochtones grâce au Programme de soutien énergétique pour les Autochtones et en élargissant la mobilité de la main-d'œuvre grâce à la *Loi ontarienne de 2009 sur la mobilité de la main-d'œuvre*.

Développement du Nord

Programme d'avantages énergétiques pour le Nord

- Depuis son lancement en 2010, le Programme d'avantages énergétiques pour le Nord a accordé plus de 1,7 milliard de dollars en allégements tarifaires d'électricité aux plus grands clients industriels du nord de l'Ontario dans les secteurs de la foresterie, des mines et de la fabrication. Cela comprend environ 138 millions de dollars en soutien sous forme de rabais sur l'électricité au cours de l'exercice 2024-2025, avec 35 millions de dollars supplémentaires déboursés au premier trimestre de 2025-2026.
- Selon la conception du programme, 22 entreprises situées dans le nord de l'Ontario reçoivent un rabais de 20 \$ par mégawattheure, jusqu'à un maximum basé sur leurs niveaux de consommation admissibles moyens de 2017-2020.
- En mars 2025, le Programme d'avantages énergétiques pour le Nord a soutenu environ 21 000 emplois équivalents temps plein dans le nord de l'Ontario, soulignant le rôle du programme dans le maintien de l'emploi régional.

Programme pour les gens et les talents de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario

- Le programme joue un rôle essentiel dans le perfectionnement de la main-d'œuvre en aidant les organisations à attirer, retenir et perfectionner des talents qualifiés dans tout le nord de l'Ontario. Il offre deux volets de financement :
 - **Volet Perfectionnement de la main-d'œuvre** – soutient des stages pour les personnes qui sont nouvelles sur le marché du travail, en transition de carrière ou au chômage/sous-employées. Les organisations admissibles peuvent recevoir :
 - Jusqu'à 90 % du salaire d'un stagiaire (jusqu'à un maximum de 35 000 \$/an) pour les municipalités, les communautés autochtones et les organismes sans but lucratif.
 - Jusqu'à 50 % du salaire d'un stagiaire (jusqu'à un maximum de 35 000 \$/an) pour les entreprises.
 - **Volet Perfectionnement de la main-d'œuvre autochtone** – soutient des stages pour les personnes autochtones (Premières Nations, Métis ou Inuits), aidant à renforcer la participation des Autochtones au marché du travail :
 - Jusqu'à 90 % du salaire d'un stagiaire (jusqu'à un maximum de 35 000 \$/an) pour les municipalités, les communautés autochtones et les organismes sans but lucratif.

- Jusqu'à 75 % du salaire d'un stagiaire (jusqu'à un maximum de 52 500 \$/an) pour les entreprises.

Exploitation minière

L'Ontario a adopté une approche stratégique et multidimensionnelle pour soutenir les travailleurs du secteur minier en mettant en œuvre une combinaison de programmes de financement et de partenariats industriels et communautaires. L'accent a été mis sur les problèmes de main-d'œuvre prévus en raison de l'augmentation des postes vacants au cours des prochaines années. Par exemple :

Partenariats du marché du travail de l'Ontario Les Partenariats du marché du travail de l'Ontario, offerts par le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences de l'Ontario, fournissent une aide financière aux communautés locales, aux groupes sectoriels et aux employeurs pour aborder et répondre au développement économique local, aux ajustements de la main-d'œuvre et aux problèmes de planification des ressources humaines.

- Grâce aux Partenariats du marché du travail de l'Ontario, l'Association minière de l'Ontario a lancé la campagne **This is Mine Life**, visant à changer la perception de l'exploitation minière dans l'esprit des jeunes et de leurs parents, y compris le lancement du balado **This is Mining**.

Réseau d'innovation pour les véhicules de l'Ontario

- [Stratégie en matière de talents pour le secteur des minéraux critiques de l'Ontario](#) a été publiée au printemps 2022.
- Programme pilote sur les minéraux critiques – Partenariats en matière de contenu
 - Le programme a mobilisé plus de 5 000 étudiants, principalement dans le nord de l'Ontario, en leur présentant les futures carrières qui alimenteront l'avenir électrique de la province.
 - Le public cible du programme était les groupes sous-représentés et les communautés autochtones.
- Divers projets visant à identifier les professions critiques liées à l'exploitation minière (en particulier celles ayant la plus grande probabilité de postes vacants) et les candidats appropriés pour ces professions.

Attirer des immigrants hautement qualifiés : L'Ontario promeut le Programme ontarien des candidats à l'immigration lors de plusieurs événements liés à

l'exploitation minière et a soumis des codes de la Classification nationale des professions liés à l'exploitation minière pour les futurs tirages de planification du Programme ontarien des candidats à l'immigration.

Fonds pour le développement des compétences : Depuis 2018, le Fonds pour le développement des compétences a investi 34 millions de dollars dans 15 projets pour soutenir la formation dans les secteurs de l'exploitation minière et de l'approvisionnement et des services miniers.

Bourses d'études : Le ministère des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité de l'Ontario élabore un programme de bourses de 10 millions de dollars pour les étudiants autochtones poursuivant des études postsecondaires dans des domaines liés aux ressources naturelles (annoncé dans le budget de l'Ontario de 2025).

Engagement auprès du gouvernement fédéral : L'Ontario appuie l'équipe de travail sur les communautés du groupe de travail intergouvernemental de la Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines (main-d'œuvre de l'avenir et Canadiens du secteur minier). L'Ontario vise à travailler avec le gouvernement fédéral pour soutenir son objectif « Un projet, une évaluation » pour les grands projets afin d'éliminer le dédoublement réglementaire, d'améliorer la coordination intergouvernementale et d'établir un processus d'approbation rationalisé. Soutenir la délivrance de permis en temps opportun pour les projets miniers dans la province favorisera la création d'emplois de haute qualité et bien rémunérés.

Réduction du délai de délivrance des permis miniers (modifications législatives et réglementaires)

- Grâce à l'initiative **Un projet, un processus**, l'Ontario réduit les délais d'examen des permis de 50 % tout en respectant ses obligations de consultation envers les communautés autochtones.
- La *Loi de 2023 visant l'aménagement de davantage de mines*, a rationalisé la planification de la fermeture des mines, permettant aux promoteurs de satisfaire plus efficacement aux exigences de réhabilitation tout en maintenant les normes environnementales.
- Les **zones économiques spéciales** créent un processus par lequel les promoteurs et les projets peuvent être exemptés de certaines réglementations pour encourager l'investissement et le développement.

Programme de financement pour les initiatives autochtones : Dans le budget de 2025, l'Ontario a élargi le Programme de garanties d'emprunt pour les

Autochtones, le faisant passer de 1 milliard de dollars à 3 milliards de dollars par an, l'a renommé Programme de financement pour les initiatives autochtones et a transféré son administration au Fonds ontarien pour la construction (de l'Office ontarien de financement). La portée des projets admissibles a également été élargie pour soutenir la participation des Autochtones dans d'autres secteurs, y compris **l'exploitation minière et les minéraux critiques**.

Énergie

En juin 2025, l'Ontario a publié [L'énergie pour les générations à venir](#), le tout premier plan énergétique intégré de la province. Le plan énonce comment l'Ontario répondra à la demande croissante d'énergie en effectuant des investissements records dans l'infrastructure énergétique qui aident à protéger les travailleurs dans l'ingénierie, les sciences, la construction et d'autres métiers spécialisés. Les points saillants du plan liés aux efforts de l'Ontario pour garantir des emplois durables comprennent :

Approvisionnement concurrentiels pour de nouvelles ressources d'électricité

- Pour répondre aux besoins croissants en électricité de l'Ontario tout en maintenant les coûts bas, le gouvernement fait progresser une série d'approvisionnements concurrentiels pour une nouvelle production et un nouveau stockage d'électricité. Ces approvisionnements sont conçus pour attirer une gamme diversifiée de technologies grâce à des processus ouverts et transparents qui garantissent une énergie fiable et abordable pour les Ontariens.
- Grâce aux précédents processus d'approvisionnement accéléré à long terme et à long terme 1, l'Ontario a garanti près de 3 000 MW de capacité de stockage par batterie, y compris le plus grand approvisionnement unique de stockage par batterie de l'histoire du Canada.
- Pour l'avenir, l'approvisionnement à long terme 2, lancé en 2025, représente le plus grand approvisionnement concurrentiel d'électricité de l'histoire de l'Ontario. L'approvisionnement à long terme 2 sera neutre sur le plan technologique, ouvert aux ressources telles que le stockage de l'énergie, l'énergie éolienne, l'énergie solaire, la biomasse, le biogaz, le gaz naturel et l'énergie produite à partir de déchets. Il cherchera à acquérir jusqu'à 14 TWh par an de nouvelle énergie et 1 600 MW de nouvelles ressources de capacité par l'intermédiaire de quatre fenêtres d'approvisionnement annuelles.

- L'approvisionnement à long terme 2 comprend des mesures incitatives pour les projets proposés avec des partenaires autochtones ou situés dans le nord de l'Ontario, des protections pour les terres agricoles et une exigence de soutien de la part de la municipalité locale du projet. Il comprend également des critères d'évaluation qui favoriseront les promoteurs canadiens, ce qui peut mener à plus de perspectives d'emploi à l'échelle nationale.
- Le ministère de l'Énergie et des Mines de l'Ontario travaille en étroite collaboration avec la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité pour lancer d'autres approvisionnements en 2026 :
 - Le ministère de l'Énergie et des Mines de l'Ontario a ordonné à la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité de lancer le Programme hydroélectrique du Nord d'ici mars 2026 pour renouveler les contrats des grandes installations de production hydroélectrique existantes dont la capacité installée est supérieure à 10 MW. Environ 22 installations avec près de 1 000 MW de capacité installée seraient admissibles à de nouveaux contrats dans le cadre du programme.
 - Le ministère de l'Énergie et des Mines de l'Ontario travaille également avec la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité pour mettre en place un approvisionnement concurrentiel pour les ressources énergétiques à long délai de livraison. La demande de propositions à long délai de livraison comprendra des volets distincts pour l'énergie et la capacité, visant à acquérir jusqu'à 1 TWh par an de ressources énergétiques et jusqu'à 800 MW de ressources de capacité ciblant la production hydroélectrique et le stockage d'énergie de longue durée.
- Grâce à ces approvisionnements, des milliers d'emplois dans la construction et l'ingénierie seront créés à mesure que les promoteurs retenus construiront leurs installations de production et de stockage.

Programme de soutien énergétique pour les Autochtones : Le Programme de soutien énergétique pour les Autochtones fournit un financement aux communautés des Premières Nations et métisses pour soutenir leur participation au secteur de l'énergie de l'Ontario, y compris la planification énergétique, la poursuite de partenariats de participation et l'emploi dans des projets locaux.

- L'Ontario a récemment augmenté le financement annuel du programme de 10 millions de dollars, portant l'investissement annuel total de la province

dans le Programme de soutien énergétique pour les Autochtones à 25 millions de dollars, et a élargi l'admissibilité à des technologies supplémentaires et ajouté un nouveau volet de financement pour les Premières Nations éloignées afin de soutenir les initiatives de réduction du diesel.

Partenariat de projets autochtones :

- Un exemple de partenariats et d'élaboration de projets autochtones est le projet de stockage d'énergie Oneida. Une installation de stockage par batterie de 250 MW/1 000 MWh dans le comté de Haldimand, développée en partenariat avec la Six Nations of the Grand River Development Corporation, Northland Power, NRStor, Aecon et la Mississaugas of the Credit Business Corporation. Le projet est actuellement le plus grand projet de stockage par batterie au Canada et a commencé ses activités commerciales en mai 2025.
- Le projet de transmission d'énergie Watay est le plus grand projet de raccordement au réseau dirigé par des Autochtones de l'histoire de l'Ontario. Watay est détenu majoritairement par 24 Premières Nations et est en partenariat avec FortisOntario et Algonquin Power. Watay Power a construit environ 1 800 km de nouvelles lignes de transmission qui relieront plus de 18 000 personnes dans 16 communautés des Premières Nations éloignées au réseau provincial, mettant fin à leur dépendance aux génératrices diesel coûteuses et bruyantes. La construction a été achevée en 2024.

Production nucléaire : Les remises à neuf des centrales nucléaires de l'Ontario représentent l'un des plus grands programmes d'infrastructure d'énergie propre de l'histoire du Canada. L'Ontario entreprend également la plus grande expansion nucléaire sur le continent. Ces projets créent des milliers d'emplois pour les gens de métier et les professionnels qualifiés et stimulent l'investissement dans les fabricants et fournisseurs basés en Ontario. Les remises à neuf ancrent une chaîne d'approvisionnement nucléaire nationale qui soutient la sécurité énergétique à long terme, la résilience économique et l'innovation, tout en garantissant que l'Ontario continue de bénéficier d'une puissance de base abordable et sans émissions pour les décennies à venir.

- L'Ontario est au cœur de l'industrie nucléaire du Canada qui soutient actuellement 89 000 emplois à travers le pays et contribue à hauteur de 22 milliards de dollars au produit intérieur brut du Canada.

- Le projet de réfection de Darlington soutient plus de 14 000 emplois à travers l'Ontario tout au long de sa vie, y compris des emplois directs, indirects et induits.
- Le programme de prolongation de la durée de vie de Bruce Power soutient environ 22 000 emplois directs et indirects par an à travers l'Ontario.
- La réfection complète des tranches « B » de la centrale nucléaire de Pickering devrait soutenir 11 000 emplois par an pendant les années de pointe de la construction.
- La construction et l'exploitation du premier petit réacteur modulaire à l'échelle du réseau au Canada et dans le G7 à Darlington soutiendront, en moyenne, environ 3 700 emplois hautement qualifiés et bien rémunérés pour les 65 prochaines années.
 - OPG fait avancer la planification préliminaire pour une nouvelle production nucléaire à grande échelle sur son site existant à Port Hope, ce qui pourrait soutenir 10 500 emplois dans la province pendant la durée de vie de l'installation, dont 1 700 à Port Hope.
 - Bruce Power fait avancer les travaux d'avant projet pour une nouvelle production nucléaire à grande échelle sur son site existant dans le **comté de Bruce**, ce qui pourrait soutenir 10 000 emplois à travers l'Ontario pendant la durée de vie de l'installation.

Initiatives/mesures d'efficacité énergétique de l'Ontario

- En janvier 2025, l'Ontario a annoncé le lancement d'un nouveau Cadre d'efficacité énergétique de 10,9 milliards de dollars sur 12 ans, le plus grand investissement dans des programmes d'efficacité énergétique de l'histoire du Canada, pour aider les foyers, les entreprises et les municipalités à réduire leur consommation d'énergie et à économiser de l'argent sur leurs factures d'énergie. Cet engagement s'appuie sur les cadres précédents, élargissant l'investissement annuel moyen de 342 millions de dollars de 2011 à 2024 à 900 millions de dollars pour la période 2025 à 2036. La Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité, par l'entremise d'Économisez l'énergie, offre également plusieurs cours de formation en gestion de l'énergie et des initiatives pour les travailleurs des secteurs de l'énergie et à faibles émissions (avec des incitatifs allant jusqu'à 50 % de rabais pour les professionnels de l'énergie).
- De plus, les programmes d'efficacité énergétique de l'Ontario soutiennent le perfectionnement des compétences dans le secteur de l'énergie en collaboration avec le gouvernement fédéral. Par exemple, dans le cadre du

Programme de gestion de l'énergie élargi, la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité a récemment obtenu un financement de 20 millions de dollars de Ressources naturelles Canada (RNCan) par l'entremise du Programme pour les installations industrielles et de fabrication vertes jusqu'en 2027. Ce financement améliorera les possibilités de gestion de l'énergie pour les installations industrielles et servira à soutenir à la fois l'embauche et la formation de gestionnaires et de praticiens de l'énergie.

Initiatives sur l'hydrogène à faible teneur en carbone : L'Ontario lance une nouvelle ronde du Fonds pour l'innovation relative à l'hydrogène, dont l'appel de demandes devant s'ouvrir en novembre 2025. Le nouvel appel double le financement du premier appel de 2023, avec 30 millions de dollars en nouveau financement, et élargit l'admissibilité pour inclure à la fois les projets axés sur le réseau électrique ainsi que les projets sectoriels plus larges (transport, utilisations industrielles, centres d'hydrogène). L'objectif du fonds consiste à stimuler une plus grande production, un plus grand déploiement et une plus grande utilisation de l'hydrogène à faible teneur en carbone et des technologies connexes dans les secteurs à fort potentiel de la province.

Ressources naturelles

Croissance durable : stratégie du secteur forestier de l'Ontario : La stratégie de l'Ontario visant à créer des emplois et à protéger la croissance économique dans le secteur forestier, tout en soutenant les communautés autochtones, du Nord et rurales qui en dépendent, et en veillant à ce que les forêts soient gérées de manière durable pour les générations à venir. L'Ontario a fourni environ 6,8 millions de dollars à des partenaires au cours des cinq dernières années pour contribuer aux domaines d'action clés de la stratégie.

Plan d'action en matière de biomasse forestière : Le plan constitue un cadre pour respecter les engagements liés à la biomasse forestière pris dans le cadre de la stratégie du secteur forestier, soutenant le développement de nouveaux marchés pour les résidus de scierie et d'autres formes de ressources forestières sous-utilisées. Le Programme ontarien d'utilisation de la biomasse forestière de 20 millions de dollars par an est une composante clé de la mise en œuvre du Plan d'action en matière de biomasse forestière.

Programme ontarien d'utilisation de la biomasse forestière : Lancé en 2023, le programme soutient des initiatives qui garantissent et augmentent l'utilisation du bois à long terme à travers la province, en mettant l'accent sur les espèces sous-

utilisées et la biomasse forestière. À ce jour, l'Ontario a engagé près de 50 millions de dollars dans le cadre de ce programme pour soutenir plus de 55 projets de recherche, d'innovation et de modernisation.

Plan d'action pour les techniques avancées de construction en bois : Le plan constitue un cadre pour respecter les engagements liés à la construction en bois pris dans le cadre de la stratégie du secteur forestier et pour accroître la part de marché du bois dans le secteur du bâtiment. Le Plan d'action pour les techniques avancées de construction en bois vise quatre objectifs et une série de 17 actions connexes. L'utilisation de matériaux de construction préfabriqués et modulaires à base de bois aidera à construire plus de maisons plus rapidement et augmentera la résilience du secteur forestier aux tarifs américains en attirant des investissements, en augmentant les revenus et en offrant des occasions économiques qui créent et soutiennent des emplois locaux. La province a déjà fait des investissements importants dans les techniques avancées de construction en bois, dont plus de 8 millions de dollars pour établir et augmenter la production chez le premier fabricant entièrement automatisé de pointe de panneaux lamellés-croisés de l'Ontario. L'Ontario a engagé plus de 13 millions de dollars à ce jour pour améliorer la capacité avancée de construction en bois de la province.

Soutien aux usines de pâtes et papiers : L'Ontario a fourni un financement opérationnel important et investi dans des usines de pâtes et papiers en difficulté qui servent d'installations d'ancrage dans le secteur forestier pour maintenir les emplois et permettre aux entreprises de pivoter vers des produits de rechange. Par exemple, depuis 2024, l'Ontario a fourni à Kap Paper Inc. plus de 67,3 millions de dollars en soutien sous forme de prêt, protégeant près de 300 emplois forestiers à l'usine ainsi que des milliers d'emplois indirects dans le secteur forestier régional.

Programme d'investissement et d'innovation dans le secteur forestier : Le programme fournit jusqu'à 10 millions de dollars par an pour des investissements stratégiques dans le secteur forestier qui améliorent la productivité et l'innovation, renforcent la concurrence, soutiennent l'accès à de nouveaux marchés, offrent des avantages au secteur forestier plus large de l'Ontario et renforcent les économies régionales. Depuis sa création en 2016, plus de 72 millions de dollars de financement ont été approuvés pour mobiliser 425 millions de dollars de nouveaux investissements.

Stockage géologique du carbone : L'Ontario conçoit un cadre visant à permettre aux industries à forte intensité de carbone d'injecter et de stocker en permanence du dioxyde de carbone sous terre tout en préservant et en créant des emplois

locaux et des investissements et en maintenant l'accès aux marchés internationaux. Le ministère estime que les résultats associés à l'élaboration initiale de projets de stockage de carbone à l'échelle commerciale dans le sud-ouest de l'Ontario pourraient inclure la réduction de 5 à 7 millions de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre par an, le maintien de 2 100 à 2 400 emplois existants dans les industries à forte consommation d'énergie de l'Ontario (p. ex., fabrication, pétrole et gaz, secteurs des services publics), la création de 2 000 à 4 000 emplois à court terme associés à l'élaboration de projets, et la réduction du prix que les industries de l'Ontario paient sur le carbone de 850 millions à 1,2 milliard de dollars par an.

Mesures prises en coopération avec le gouvernement du Canada : Plusieurs projets financés par les programmes du ministère des Ressources naturelles reçoivent également un financement du gouvernement du Canada (p. ex., Investissements dans la transformation de l'industrie forestière, Programme autochtone d'énergie propre, Fonds pour les combustibles propres, Agence fédérale de développement économique pour le sud de l'Ontario, etc.)

Main-d'œuvre, immigration, commerce et perfectionnement des compétences

L'Ontario s'engage à soutenir les travailleurs et les communautés dans les secteurs de l'énergie et des ressources naturelles, y compris ceux en transition vers des industries émergentes à faibles émissions. Grâce à des programmes ciblés de perfectionnement de la main-d'œuvre, la province dote les individus des compétences nécessaires pour des emplois de haute qualité et bien rémunérés, tout en aidant les employeurs à bâtir une main-d'œuvre résiliente et prête pour l'avenir. Deux initiatives clés contribuant à cet effort comprennent :

Fonds pour la formation en classe : Le Fonds pour la formation en classe soutient la prestation d'une formation d'apprenti de haute qualité en fournissant aux agents de prestation de formation les ressources nécessaires pour offrir une instruction opportune, accessible et flexible. Entre 2023-2024 et 2024-2025, le Fonds pour la formation en classe a soutenu environ 22 000 stages dans des programmes d'apprentissage liés à des professions au sein du secteur des ressources naturelles. Parmi ces stages, environ 15 000 relevaient de programmes de perfectionnement des compétences applicables aux emplois durables.

Meilleurs emplois Ontario : Meilleurs emplois Ontario fournit une aide financière aux chômeurs pour la formation professionnelle, d'une durée maximale de deux ans.

- Au cours des exercices 2023-2024 et 2024-2025, Meilleurs emplois Ontario a aidé environ 1 000 participants à accéder à des occasions de formation alignées aux professions du secteur des ressources naturelles. L'investissement total sur cette période était d'environ 1 million de dollars. Près de 100 participants et environ 370 000 de dollars de financement ont été dirigés vers la formation pour des emplois durables, y compris des rôles dans l'énergie propre et les métiers spécialisés connexes.

Affaires rurales

Programme de développement des collectivités rurales de l'Ontario : Le Programme de développement des collectivités rurales de l'Ontario fournit un financement à frais partagés pour des projets qui aident les collectivités rurales (l'admissibilité comprend la collectivité ou l'organisme autochtone) éprouvant des difficultés de main-d'œuvre dans le but d'éliminer les obstacles et renforcer la capacité de développement économique; attirer, retenir et développer les entreprises; attirer et retenir les investissements et les emplois; renforcer les partenariats régionaux et la résilience économique; relever les défis du perfectionnement de la main-d'œuvre; et transformer les actifs communautaires pour stimuler le développement économique. Le programme a été modernisé et élargi pour offrir 20 millions de dollars de financement sur 2 ans.

Éducation

L'Ontario reconnaît l'importance d'une exposition précoce aux métiers spécialisés et à l'apprentissage pratique pour aider les étudiants à accéder à des emplois bien rémunérés et en demande, y compris dans le secteur de l'énergie et des ressources naturelles.

Programme de la Majeure Haute Spécialisation

- Le programme de Majeure Haute Spécialisation permet aux étudiants du secondaire de bâtir une base de compétences axées sur le secteur dans 19 domaines économiques, y compris l'énergie, la foresterie et l'exploitation minière avant d'obtenir leur diplôme et d'entrer en formation d'apprentissage, au collège et à l'université ou sur le marché du travail.
- Les programmes de Majeure Haute Spécialisation fournissent aux étudiants des certifications et une formation dans le secteur pertinent, des stages d'apprentissage expérientiel et coopératif, des activités d'exploration de

carrière, des occasions d'anticipation et des expériences offertes en collaboration avec des partenaires du secteur.

- Pour l'année scolaire 2025-2026, il y a environ :
 - 520 étudiants participant à 21 programmes de Majeure Haute Spécialisation en énergie gérés au sein de 16 conseils scolaires de district (15 de langue anglaise, un de langue française);
 - 45 étudiants participant à deux programmes de Majeure Haute Spécialisation en foresterie gérés au sein de deux conseils scolaires de district (eux de langue anglaise, aucun de langue française);
 - 370 étudiants participant à 16 programmes de Majeure Haute Spécialisation en exploitation minière gérés au sein de 10 conseils scolaires de district (cinq de langue anglaise, cinq de langue française).

Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario : Le Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario, financé par le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences, offre à plus de 25 000 étudiants du secondaire en Ontario la possibilité de se former en tant qu'apprentis tout en achevant leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario. Les étudiants inscrits au Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario peuvent se spécialiser dans l'un des 144 métiers spécialisés de la province, y compris ceux directement et indirectement liés aux secteurs de l'énergie et des ressources naturelles.

Programmes à double reconnaissance de crédit : Les programmes à double reconnaissance de crédit permettent aux étudiants admissibles du secondaire de suivre des cours collégiaux ou une formation d'apprentissage de niveau 1 qui comptent à la fois vers leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario et un certificat, diplôme, grade postsecondaire ou un certificat d'apprenti dans un métier. En 2024-2025, plus de 24 000 étudiants ont participé à des cours à double reconnaissance de crédit. Environ 2 000 de ces étudiants participaient également aux Programmes d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario, leur permettant d'explorer des cheminements de carrière dans les métiers spécialisés.

- Une variété de cours à double reconnaissance de crédit liés à l'énergie, aux ressources naturelles et à l'exploitation minière ont été offerts à environ 352 étudiants en 2024-2025, y compris des cours liés à l'exploitation minière (p. ex. géologie, introduction au forage géotechnique minier, forage environnemental, principes fondamentaux de l'électricité pour les

métiers/techniques); des cours liés à l'énergie (p. ex., énergie verte, énergie et durabilité environnementale, fondements de l'énergie renouvelable); et des cours liés aux ressources naturelles (p. ex., foresterie, écologie et études environnementales).

Collèges, Universités, Excellence en recherche et Sécurité

Corps de métiers qualifiés

- Pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre dans les métiers spécialisés, la province investit jusqu'à 75 millions de dollars, sur trois ans, pour former jusqu'à 7 800 étudiants supplémentaires dans les établissements postsecondaires de la province pour des emplois en demande dans la construction et l'urbanisme.
- Les programmes approuvés liés à la construction comprennent les techniques de soudage, ainsi que la formation de technicien en génie électrique et de technicien en force motrice, équipement lourd.
- Les diplômés de ces programmes peuvent être employés dans les secteurs de l'énergie et des ressources naturelles.

Apprentissage intégré au travail

- Le ministère investit 32,4 millions de dollars sur 3 ans (10,8 millions de dollars par an) dans Mitacs pour soutenir 6 500 occasions d'apprentissage intégré au travail à forte intensité de recherche pour les étudiants de niveau postsecondaire.
- Le ministère a également investi 5,4 millions de dollars (2,7 millions de dollars en 2023-2024 et 2024-2025) dans Riipen (une plateforme technologique) pour fournir 2 000 microstages aux étudiants, en ciblant particulièrement les groupes sous-représentés.
- Les stages offerts par l'entremise de Mitacs et Riipen comprenaient des occasions dans le secteur de l'énergie et des ressources naturelles, dotant les étudiants de niveau postsecondaire de l'expérience pratique permettant de décrocher une carrière.
 - Par exemple : Des projets de stage tels que le traitement et le stockage des déchets nucléaires; la cybersécurité sur le réseau électrique; la décarbonation; la conversion des déchets en carburant; l'amélioration du stockage souterrain de l'hydrogène gazeux; et la conception de bâtiments pour une plus grande efficacité énergétique.

Microcertifications

- Notre gouvernement a annoncé plus de 60 millions de dollars sur trois ans pour soutenir la Stratégie ontarienne pour la microcertification, qui aide les gens à se recycler et à améliorer leurs compétences pour trouver un nouvel emploi.
- Les microcertifications sont complémentaires à l'apprentissage traditionnel et offrent aux apprenants une formation axée sur des ensembles de compétences ou des domaines de connaissances précises.
- Des microcertifications ont été mises au point pour soutenir le perfectionnement rapide dans les secteurs de l'énergie et des ressources naturelles, tels que les techniques d'arpentage, les véhicules électriques et les technologies de l'hydrogène.

Financement de la recherche

- Depuis 2018, l'Ontario a investi plus de 2 milliards de dollars en financement pour stimuler la recherche menée en Ontario, ce qui comprend l'investissement dans plus de 1 600 projets de recherche dans le cadre de trois principaux programmes de financement concurrentiel de la recherche : les bourses de nouveaux chercheurs, le Fonds pour la recherche en Ontario – Infrastructure de recherche et le Fonds pour la recherche en Ontario – Excellence en recherche.
- Ces programmes de recherche soutiennent des projets de recherche de tous les secteurs technologiques, y compris l'énergie, l'automobile/véhicules électriques, les mines et les sciences de la vie, qui offrent une formation au personnel hautement qualifié et génèrent un développement économique dans ces secteurs.

Financement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM)

- L'Ontario investira 750 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir les inscriptions aux programmes de STIM dans les collèges et universités de la province.
- Cet investissement financera jusqu'à 20 500 places en STIM par an, et a été mis en œuvre dans le cadre des nouvelles ententes de mandat stratégiques de 2025 à 2030 signées avec chaque collège et université assistés par l'État.

Développement économique, création d'emplois et commerce

Commerce

- En juin 2025, l'Ontario a adopté la [Loi ontarienne de 2025 sur le libre-échange et la mobilité](#) qui s'engage à permettre la reconnaissance mutuelle avec les provinces et territoires réciproques, de sorte que les biens, les services et les travailleurs inscrits qui sont assez suffisants pour d'autres parties du Canada soient reconnus comme assez suffisants pour la vente, l'utilisation ou le travail en Ontario. Ces priorités ont également été signalées dans le [budget provincial de 2025](#), soulignant davantage les efforts de l'Ontario visant à protéger les emplois et les industries critiques.
- À compter du 1er janvier 2026, le nouveau cadre « de plein droit » de l'Ontario en vertu de la [Loi ontarienne de 2009 sur la mobilité de la main-d'œuvre](#) permet aux professionnels certifiés non liés aux soins de santé d'autres territoires canadiens de commencer à travailler en Ontario dans les 10 jours pour une durée maximale de six mois en faisant reconnaître leur certification plus rapidement tout en achevant leur inscription complète. Cela s'applique à plus de 50 autorités de réglementation et 300 certifications, couvrant des professions en demande telles que les architectes, les ingénieurs, les géoscientifiques, les arpenteurs-géomètres et les électriciens.
- L'Ontario travaille également en collaboration avec le gouvernement fédéral à la **Table de conciliation et de coopération en matière de réglementation de l'Accord de libre-échange canadien** pour mettre en œuvre la reconnaissance mutuelle pancanadienne de tous les biens (sauf les aliments).

Lié à l'investissement

- Au cours de la dernière année, l'Ontario a attiré et soutenu de nouveaux investissements dans la **chaîne d'approvisionnement des véhicules électriques**, renforçant notre base manufacturière et consolidant la position de la province en tant que centre critique pour la fabrication automobile.
 - Parmi les exemples d'investissements récents, citons : la raffinerie de sulfate de cobalt prévue par Electra Battery Materials (Temiskaming Shores) dédiée à la production de cobalt de qualité batterie; l'installation de conversion de produits chimiques au lithium de Frontier Lithium (Thunder Bay) qui créera des centaines de nouveaux emplois à temps plein; le centre de recherche et de développement

sur les technologies de fabrication mondiales en IA pour la production de batteries de Siemens (Oakville) qui créera jusqu'à 90 nouveaux emplois; et la nouvelle installation de fabrication de pièces automobiles de Minth Group (Windsor) apportant 1 099 nouveaux emplois à l'économie locale.

- Pour renforcer davantage le secteur des minéraux critiques, l'Ontario a alloué 500 millions de dollars pour créer le nouveau **Fonds pour le traitement des minéraux critiques**. Le fonds fournira un soutien financier stratégique pour des projets qui accélèrent la capacité de traitement et la chaîne d'approvisionnement en minéraux de la province, y compris le soutien aux installations de traitement des minéraux existantes pour maximiser la production et la construction de nouvelles installations de traitement.

Annexe D. Résultats de l'analyse des données

Résumé des conclusions

Total des entrées cataloguées :

- Produits de données : 15 (tableau 1)
- Modèles : 5 (tableau 2)
- Ressources qualitatives (cadres, taxonomies, rapports) : 11

Points forts

- Excellente couverture démographique (genre, identité autochtone, statut d'immigrant, éducation, statut de minorité visible) dans la plupart des produits de données.
- Indicateurs robustes de la qualité de l'emploi (sécurité d'emploi, salaires, conciliation travail-vie personnelle, couverture syndicale) dans plusieurs enquêtes.
- Possibilités de désagrégation géographique (nationale, provinciale/territoriale, régions économiques).

Principales lacunes

- Granularité de l'industrie : La plupart des ensembles de données utilisent le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) à quatre chiffres, ce qui rend difficile la distinction entre les activités durables et non durables (p. ex. la fabrication de véhicules électriques par rapport à celle de véhicules à moteur à combustion interne).
- Capacité limitée à désagréger les sous-secteurs des technologies propres et à relier les caractéristiques de la main-d'œuvre.
- Les données sur les compétences sont largement absentes des principaux ensembles de données sur le marché du travail.
- Les mesures de protection de la vie privée et les contraintes liées à la taille de l'échantillon limitent l'analyse intersectionnelle.

Exemples de limites

- L'Enquête sur la population active (EPA) offre de solides données démographiques, mais ne peut distinguer les sous-secteurs des technologies propres.
- L'Enquête sur les biens et services environnementaux (EBSE) se concentre sur la production de technologies propres, mais fournit peu de détails sur la main-d'œuvre.
- Les ensembles de données administratives fiscales (p. ex. le Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre [FDLMO], les Microdonnées analytiques sur les entreprises et les employés [MAEE]) manquent de variables sur la profession et l'éducation, limitant l'analyse de la qualité de l'emploi et des compétences.

Tableau 1 : Produits de données fédéraux identifiés

Produit de données	Fournisseur	Portée	Fréquence	Variables clés	Accès public
Enquête sur la population active (EPA)	Statistique Canada	Mesure l'emploi, le chômage et les caractéristiques de la population	Mensuelle	Emplois, revenus, heures travaillées, données	Oui

Produit de données	Fournisseur	Portée	Fréquence	Variables clés	Accès public
		active dans l'ensemble du Canada		démographiques	
Suppléments à l'enquête sur la population active (EPA) (qualité de l'emploi)	Statistique Canada	Ajoute des indicateurs sur la qualité de l'emploi, la conciliation travail-vie personnelle, la sécurité et le stress	Mensuelle/trimestrielle	Indicateurs de qualité de l'emploi	Non
Recensement de la population	Statistique Canada	Données socio-économiques et démographiques exhaustives pour tous les Canadiens	Tous les cinq ans	Emplois, éducation, revenus, identité autochtone	Oui
Enquête sur la couverture de l'assurance-emploi (ECAE)	Statistique Canada	Fournit des données sur l'accès aux prestations d'assurance-emploi pour les chômeurs et les personnes sous-employées, y compris les prestations de	Annuelle	Admissibilité à l'assurance-emploi et couverture	Oui

Produit de données	Fournisseur	Portée	Fréquence	Variables clés	Accès public
		maternité et parentales			
Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH)	Statistique Canada	Rémunération, ainsi que le nombre d'emplois et d'heures travaillées par industrie détaillée à l'échelle nationale, provinciale et territoriale	Mensuelle	Rémunération, taille de l'entreprise, emplacement, industrie	Oui
Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS)	Statistique Canada	Information sur les postes vacants par profession, à l'échelle nationale, provinciale et territoriale et des régions économiques	Mensuelle et trimestrielle	Salaires, secteurs d'activité, professions, emplacements	Oui
Enquête sur les biens et services environnementaux (EBSE)	Statistique Canada	Assure le suivi de la production et des ventes de biens et services environnement	Annuelle	Ventes, estimations limitées de l'emploi	Oui

Produit de données	Fournisseur	Portée	Fréquence	Variables clés	Accès public
		aux et de technologies propres			
Compte économique des produits environnementaux et de technologies propres (CEPETP)	Statistique Canada	Contribution économique des produits issus des technologies propres (produit intérieur brut, emplois, production)	Annuelle	Emplois, rémunérations, indicateurs sectoriels	Oui
Module des ressources humaines du Compte économique des produits environnementaux et de technologies propres (CEPETP)	Statistique Canada	Ajoute des détails démographiques (âge, genre, éducation, immigration, identité autochtone)	Annuelle	Emplois, démographie, salaires	Oui
Compte satellite des ressources naturelles (CSRN)	Statistique Canada	Indicateurs économiques pour les secteurs des ressources naturelles	Chaque trimestre	Emplois, produit intérieur brut, production	Oui

Produit de données	Fournisseur	Portée	Fréquence	Variables clés	Accès public
		(PIB, emplois, exportations)			
Module des ressources humaines du Compte satellite des ressources naturelles (CSRN)	Statistique Canada	Ajoute des détails démographiques (âge, genre, éducation, immigration, identité autochtone)	Semestriel	Emplois, démographie, salaires	Oui
Compte économique des peuples autochtones (CEPA)	Statistique Canada	Indicateurs économiques des individus et des entreprises autochtones (revenu intérieur brut, emplois)	Annuelle	Emplois, revenu intérieur brut, production, caractéristiques des travailleurs	Oui
Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre (FDLMO)	Statistique Canada	Suit la dynamique de l'emploi, les gains et la mobilité professionnelle à l'aide de données fiscales	Annuelle	Emplois, gains, démographie	Non

Produit de données	Fournisseur	Portée	Fréquence	Variables clés	Accès public
Microdonnées analytiques sur les entreprises et les employés (MAEE)	Statistique Canada	Relie les salariés et les entreprises pour l'analyse de la main-d'œuvre et des entreprises	Annuelle	Emplois, revenus, caractéristiques des entreprises	Non
Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE)	Statistique Canada	Liens employeurs-employés avec des données sur la productivité et les revenus	Annuelle	Emplois, productivité, démographie	Non

Tableau 2 : Outils de modélisation fédéraux identifiés

Nom	Propriétaire/Source	Objectif/Portée	Caractéristiques clés	Accès public
EC-PRO	Environnement et Changement climatique Canada	Modèle d'Environnement et Changement climatique Canada pour l'analyse des politiques économiques et environnementales; comprend des projections en matière d'émissions et d'énergie	Échelle provinciale, 52 secteurs, emplois estimés a posteriori	Non

Nom	Propriétaire/Source	Objectif/Portée	Caractéristiques clés	Accès public
Modèles des entrées-sorties de RNCan	Ressources naturelles Canada	Modèle entrées-sorties estimant les répercussions sur l'économie et l'emploi, à court et à long terme, des investissements dans l'énergie et les ressources	Désagrégation provinciale, fondée sur le SCIAN, couvrant 31 domaines technologiques, avec des répercussions sur l'emploi ventilées par industrie, profession et facteur sociodémographique	Non
Système de projection des professions au Canada (SPPC)	Emploi et Développement social Canada	Projette l'offre et la demande de main-d'œuvre par profession sur 10 ans	Code de classification nationale des professions (CNP) à cinq chiffres, projections à l'échelle nationale	Oui (résultats)
Base de données et Modèle de simulation de politiques sociales (BD/MSPS)	Statistique Canada	Microsimulation pour l'analyse des politiques fiscales et de transfert	Redistribution des revenus, ventilations démographiques	Oui
Modèle d'équilibre général calculable (EGC) financier global	Finances Canada	Modèle d'EGC multirégional et multisectoriel pour la politique commerciale et climatique	Suit la quantité et le prix de la main-d'œuvre par secteur	Non

Notes de bas de page

Note de bas de page 1

Les Alliances pour la main-d'œuvre et les Agences de développement régional (ADR) travailleront en étroite collaboration pour veiller à ce que les bénéficiaires de la nouvelle Initiative régionale de réponse tarifaire d'un milliard de dollars reçoivent un soutien pour relever les défis liés à la main-d'œuvre.

[Retour à la référence de la note de bas de page1](#)

Note de bas de page 2

Institut C.D. Howe (2025) [Future-Ready Workforce Strategies and Matching Skills Models \(Stratégies de main-d'œuvre prêtes pour l'avenir et modèles de jumelage des compétences\) \(en anglais seulement\)](#)

[Retour à la référence de la note de bas de page2](#)

Note de bas de page 3

[« Work Energy Employment 2024 – Analysis » \(Emploi dans le secteur de l'énergie 2024 – Analyse\) AIE \(2024\) \(en anglais seulement\)](#)

[Retour à la référence de la note de bas de page3](#)

Note de bas de page 4

Centre des compétences futures et Conference Board du Canada (2022) [Cheminements professionnels verts : passer d'un emploi vulnérable à une profession à croissance rapide](#)

[Retour à la référence de la note de bas de page4](#)